

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

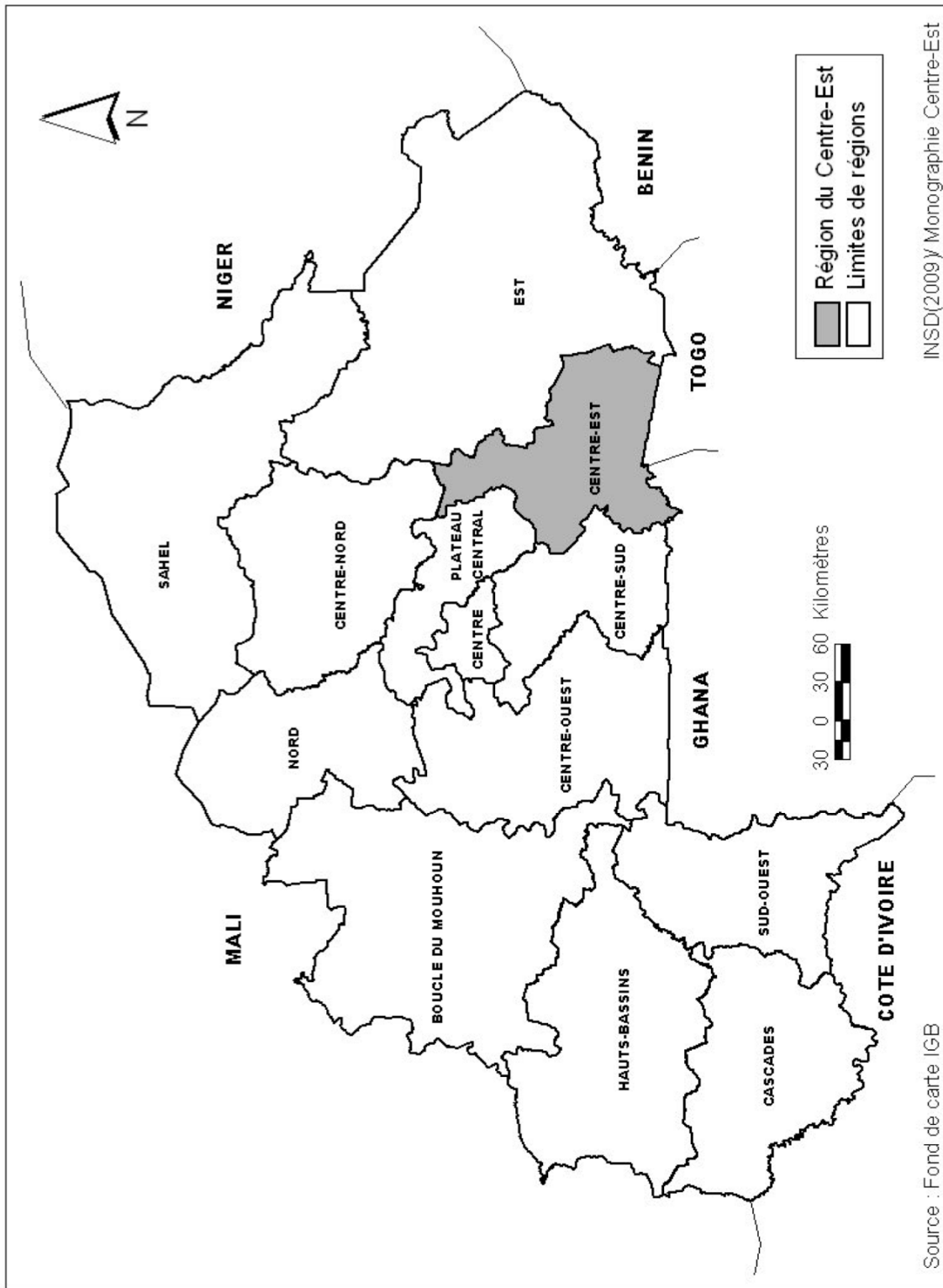
**MONOGRAPHIE DE LA REGION
DU CENTRE-EST**

Analystes :

Alexis Salvador **LOYE**
Wendnso Maria Sidonie **GOUEM**
Démographes à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Situation géographique de la région du Centre-Est



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général

Bamory OUATTARA

Chevalier de l'Ordre du Mérite

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES GRAPHIQUES	13
LISTES DES CARTES	15
SIGLES ET ABREVIATIONS	17
INTRODUCTION.....	21
CHAPITRE 1 - CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	23
INTRODUCTION.....	23
1.1- Situation physique et géographique.....	23
1.2 - SITUATION ADMINISTRATIVE	26
CONCLUSION	27
CHAPITRE 2 - ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	29
INTRODUCTION.....	29
2. 1 - Caractéristiques de la population.....	30
2.2 - STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION.....	35
CONCLUSION	39
CHAPITRE 3 - CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	41
INTRODUCTION.....	41
3.1. - Analyse différentielle de la population par province selon la religion.....	42
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées	44
3.3 - Caractéristiques selon la nationalité	47
CONCLUSION	52
CHAPITRE 4 - INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	53
INTRODUCTION.....	53
4.1 - Analyse selon le Niveau d'instruction.....	55
4.2 – ANALYSE DE L'ALPHABETISATION AU CENTRE-EST.....	58
4.3 - Fréquentation scolaire.....	60
CONCLUSION	70
CHAPITRE 5 - ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	73
INTRODUCTION.....	73
5.1 – structure de la Population par état matrimonial.....	75
5.2- ANALYSE DE LA NUPTIALITE DE LA REGION DU CENTRE-EST.....	78
CONCLUSION	80
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	81
INTRODUCTION.....	81
6.1 – Population et statut d'activité.....	83
6.2 – Population occupée.....	85
6.3 – Activité par province	89
CONCLUSION	90
CHAPITRE 7 : FECONDITE	91
INTRODUCTION.....	91
7.1 - Natalité	91
7.2 - Fécondité	92
CONCLUSION	95
CHAPITRE 8 : MIGRATION.....	97
INTRODUCTION.....	97
8.1 - Statut migratoire de la population du Centre-EST	98
8.2 - Migrations inter-provinciales	98
8.3 - Migrations inter régionales	99
8.4 – Echanges migratoires avec l'extérieur	101
CONCLUSION	102
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	103

INTRODUCTION.....	103
9.1 – Nature du handicap	104
9.2 –Type du handicap	105
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap.....	105
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap	107
CONCLUSION	108
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....	109
INTRODUCTION.....	109
10.1 - Données globales	109
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance	110
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance	112
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province.....	114
10.5 – Possession d'acte de naissance dans les Communes	115
CONCLUSION	120
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	121
INTRODUCTION.....	121
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages	122
11.2 - Taille Moyenne des menages par province	122
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage	123
CONCLUSION	124
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	125
INTRODUCTION.....	125
12.1 - Type d'habitat.....	126
12.2 - Mode d'éclairage	127
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson.....	129
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson	131
12.5 - Type d'aisance	133
12.6 - Mode d'évacuation des ordures	134
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées	136
12.8 – Biens d'équipement.....	138
12.9 – Moyens de déplacement	139
CONCLUSION	141
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION	143
INTRODUCTION.....	143
METHODE DES PROJECTIONS	143
CONCLUSION GENERALE.....	157
BIBLIOGRAPHIE.....	159
ANNEXES	161

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année.....	30
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe.....	31
Tableau 2.3 : Répartition de la population par division administrative selon le sexe	32
Tableau 2.4 : Répartition de la population du Centre-Est par groupes d'âge selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers).....	35
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion	42
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion.....	42
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge et sexe selon les principales communautés religieuses	44
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon le milieu de résidence.....	45
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon la province	46
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupes d'âge selon les principales langues parlées.....	47
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province	47
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.....	48
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province	49
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge selon les principales nationalités et le sexe.....	51
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales religions	52
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupes d'âge selon le sexe	55
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau d'étude atteint selon le milieu de résidence et le sexe.....	56
Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe	58
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe.....	58
Tableau 4.5 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupes d'âge selon le sexe	59
Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe	60
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	61
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe	62
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe	64
Tableau 4.10 : Taux brut et net de scolarisation au primaire par âge selon le sexe des 7-12 ans.....	64
Tableau 4.11 : Taux net de scolarisation au primaire par âge selon le milieu de résidence et le sexe	65
Tableau 4.12 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province	66
Tableau 4.13 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe.....	67
Tableau 4.14 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	69
Tableau 4.15 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	70
Tableau 4.16: Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	70
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe.....	75
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	76

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge selon l'état matrimonial et le sexe.....	77
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial	78
Tableau 5.5 : Age moyen et médian, écart d'âge moyen et médian entre homme et femme et célibat définitif par province de résidence selon le sexe	78
Tableau 5.6 : Table de nuptialité par province selon le sexe	79
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupes d'âge selon le sexe.....	83
Tableau 6. 2 : Taux d'activité et de chômage par groupes d'âge de la population de 15 ans et plus selon le sexe.....	85
Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe	86
Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité	86
Tableau 6. 5: Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe	88
Tableau 6. 6 : Indicateurs d'activité par province	89
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance	92
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par province.....	92
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupes d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	93
Tableau 7.4 : Taux (‰) de fécondité par groupes d'âge selon le milieu de résidence	94
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre-Est par statut migratoire selon la province et le sexe	98
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Centre-Est	99
Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Centre-Est connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	100
Tableau 8.4 : Répartition des natifs du Centre-Est résidant au Burkina selon la région de destination.....	100
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre-Est nés hors du Burkina selon le lieu de naissance	101
Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Centre-Est par pays de destination	102
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Centre-Est par pays de destination selon la province d'origine	102
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe	104
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap	105
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupes d'âge selon le sexe.....	107
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par province selon le type du handicap.....	108
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	109
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance	110
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe	111
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance	113
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance	114
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance.....	114
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Boulgou par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	116

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	117
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Kourittenga par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	118
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins du Kourittenga par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	118
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Koulpélogo par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	119
Tableau 10.12 : Répartition (%) des moins de cinq ans du Koulpélogo par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	119
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence.....	122
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	122
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupes d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	124
Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	126
Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province	127
Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	128
Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province	129
Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	130
Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	131
Tableau 12.7 : Répartition des ménages(%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	131
Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province	133
Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence	133
Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province	134
Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	135
Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	136
Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	137
Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province.....	138
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence....	138
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	139
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	140
Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province.....	141

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale du Centre-Est	36
Graphique 2.2 : Pyramide de la population urbaine par groupes d'âge	37
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.	38
Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence	39
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence	43
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois religions par province	43
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	45
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon le milieu de résidence	46
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité	48
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	49
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province	49
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	50
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé	50
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers	51
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe	57
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge	59
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe	60
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	62
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint	63
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par âge selon le sexe	65
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe	66
Graphique 4.8 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe	67
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe	68
Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe	69
Graphique 5.1 : État matrimonial par sexe (%)	75
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial	77
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupes d'âge selon le sexe	85
Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité	87
Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation principale	89
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée	93
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	94
Graphique 9.1 : Pyramide par groupes d'âge des personnes vivant avec un handicap	106
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance	110
Graphique 10.2 : Répartition de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	111
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	112
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance	115
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	123
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence	123
Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat	127
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage	128

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	130
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	132
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	134
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures	135
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	137
Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés	139
Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés	140

LISTES DES CARTES

Carte n°1 : Situation géographique de la région du Centre-Est.....	3
Carte n°2 : Découpage administratif de la Région du Centre-Est.....	20
Carte n°3 : Densités des communes de la région du Centre-Est.....	34

SIGLES ET ABREVIATIONS

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

ISSP : Institut Supérieur des Sciences de la Population

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

CNR : Comité national du recensement

BCR : Bureau central du recensement

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

CM1 : Cours moyen première année

CM2 : Cours moyen deuxième année

CE1 : Cours élémentaire première année

CE2 : Cours élémentaire deuxième année

CP1 : Cours préparatoire première année

CP2 : Cours préparatoire deuxième année

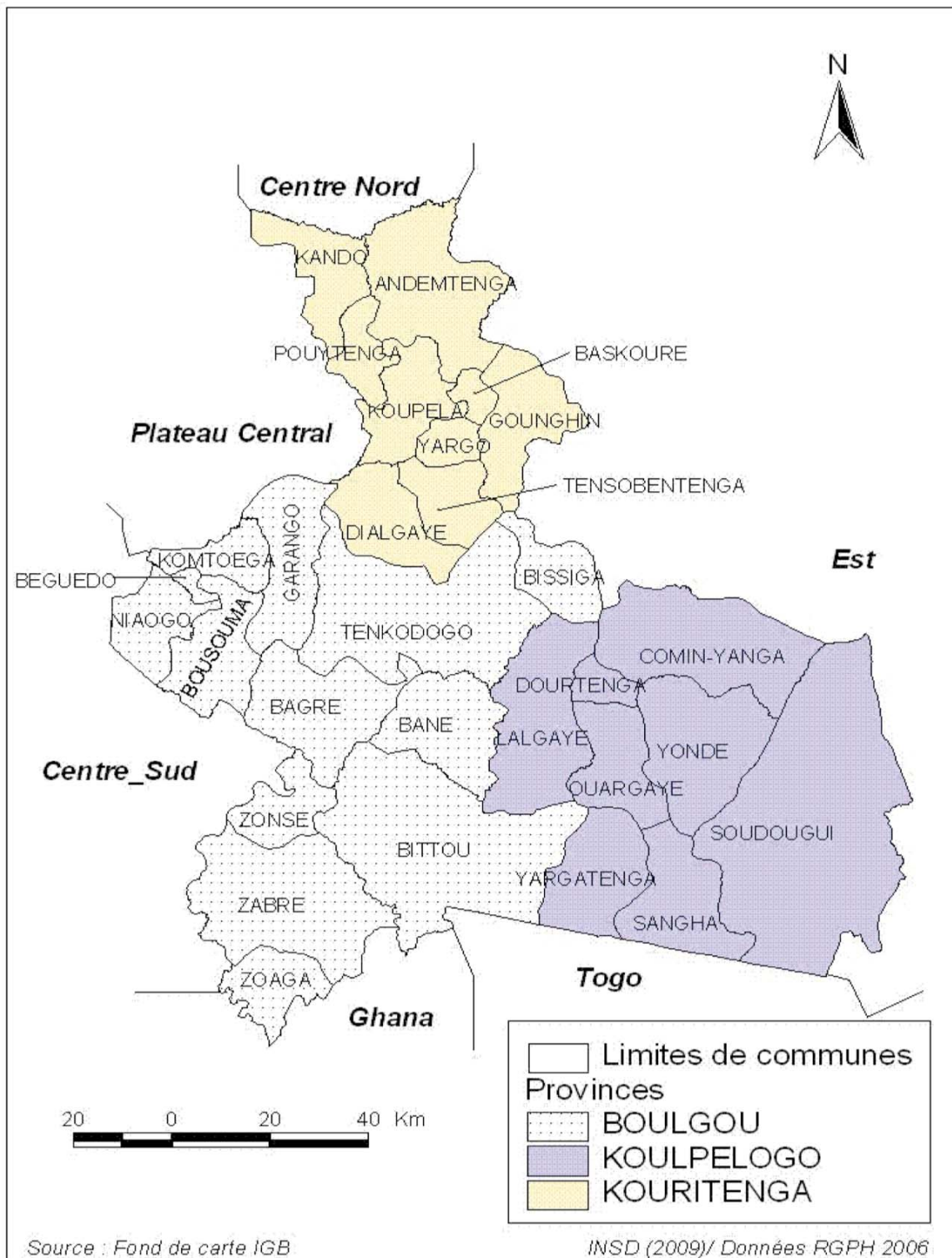
ND : Non Déclaré

BNDT : Base Nationale de Données Topographiques

TABLEAU SYNOPTIQUE

Indicateurs 2006 du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
INDICATEURS	VALEUR
Population totale du Burkina Faso	14 017 262
Population masculine du Burkina Faso	6 768 739
Population féminine du Burkina Faso	7 248 523
Population urbaine du Burkina Faso	3 181 967
Population rurale du Burkina Faso	10 835 295
Densité de la population du Burkina Faso	51,8
Nombre d'hommes pour 100 femmes	93,4
Taux d'urbanisation au Burkina Faso	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance au Burkina Faso	56,7
Indicateurs 2006 de la région du Centre-Est	
Population totale de la région	1 132 016
Population masculine de la région	529 333
Population féminine de la région	602 683
Population urbaine de la région	198 496
Population rurale de la région	933 520
Densité de la région	77,0 hbts/km ²
Nombre d'hommes pour 100 femmes	87,8
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans)	18,2
Pourcentage des enfants de 6 à 14 ans	26,7
Pourcentage des enfants de moins de 15 ans	48,4
Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans	23,9
Pourcentage des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	44,1
Pourcentage des femmes en union	62,5
Taux d'urbanisation en %	17,5
Taux d'accroissement annuel moyen de la population en %	2,9
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,6
Nombre de naissances pour 1000 habitants	47,5
Nombre de ménages	186 732
Taille des ménages	6,1
Taux de scolarisation des filles en %	51,2
Taux de scolarisation des garçons en %	58,2
Nombre de personnes sur 100 possédant un acte de naissance	60,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans sur 100 ayant un acte de naissance	206 201
Nombre de résidents nés hors Burkina	50 225
Nombre de natifs du Centre-Est résidant hors du Burkina	39 891

Carte n°2 : Découpage administratif de la Région du Centre-Est



INTRODUCTION

La région du Centre-Est est située à l'extrême Est du Burkina Faso entre 1° 0' de longitude ouest et 0° 45' de longitude est, entre 12°35' et 10°55' de latitude nord. Elle fait frontière avec les pays voisins du Togo et du Ghana. Elle couvre une superficie de 14 709,6 km² soit 6,7 % du territoire national et est habité par 8,2% de la population nationale. Sa population est essentiellement composée de Bissa, de Mossi, de Fulfulde, de koussassé et dans une moindre mesure les dioula et les gourmantché. Le chef-lieu de la région est Tenkodogo situé à 185 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, à 105 km de la frontière du Togo et à 78 Km de la frontière du Ghana (Tenko-Bittou =60, Bittou-frontière=18km).

Traversée à la fois par les axes routiers Ouagadougou-Niamey et Ouagadougou-Togo, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Grâce à son chef-lieu de région (Tenkodogo) ainsi que Koupéla (chef-lieu de la province du Kourittenga) et Pouytenga (chef-lieu du département dont il porte le nom), la région du Centre-Est est une plaque tournante du commerce de produits agricoles et pastoraux avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme Ghana, le Togo et le Bénin constituent un potentiel énorme de débouchés pour des produits agricoles et pastoraux.

Le commerce est assez bien développé dans les deux provinces. Il faut lier cela à la situation géographique de la zone et à l'existence de routes bitumées traversant les deux chefs-lieux de provinces. La situation frontalière de la province du Boulgou apparaît comme un avantage certain pour le développement de l'activité commerciale. C'est à Koupéla, considérée comme une ville carrefour et surtout à Pouytenga renommée pour ses activités commerciales sur le plan national et international que le commerce semble plus florissant. Les échanges à l'intérieur de la région restent très limités faute d'infrastructures routières praticables en toute saison.

Le secteur de l'artisanat est très peu développé et manque d'appui et d'encadrement. On assiste plutôt à une prédominance de l'artisanat de bien d'usage courant (fabrication d'outillage agricoles, paniers, nattes, seccos, étoffes, etc...)

L'industrie reste également très peu développée dans la région. L'industrie reste également très peu développée dans la région. On peut signaler la présence de l'industrie extractive d'or de Youga dans la commune de Zabré ; l'usine de fabrique d'aliments de poissons et de bétail de Bagré. La région compte également cinq mini-laiteries à Ouargaye, Lalgaye, Garango, Bittou et à Pouytenga. On assiste, ces dernières années dans la province du Kourittenga et du Boulgou à une activité d'orpaillage qui draine vers les sites les hommes et les femmes de la région et des provinces voisines. La région compte également deux mini-laiteries à Bittou et à Pouytenga. On assiste, ces dernières années dans la province du Kourittenga et du Boulgou à une activité d'orpaillage qui draine vers les sites les hommes et les femmes de la région et des provinces voisines.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les

données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation ;
- projections de la population.

CHAPITRE 1 - CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

INTRODUCTION

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Est est située comme son nom l'indique au Centre-Est du Burkina Faso. Ce chapitre décrit le contexte géophysique (le relief, les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie) et administratif de la région.

1.1- SITUATION PHYSIQUE ET GEOGRAPHIQUE

1.1.1 - Le relief

L'entité physique du Centre-Est est considérée comme un vaste "plateau" constitué de glaciaires des milieux cuirassés et quelquefois des milieux granitiques. La région du Centre-Est est donc une région de plaines. Ses formations géologiques ont été mises en place au précambrien D et au Birrimien. Elle est composée de trois ensembles topographiques :

- Les plateaux qui occupent surtout le Kourittenga où ils s'étendent sur plus de 4/5 de la superficie de la province et forment une bande d'environ 7 km du nord au sud du Koulpélogo ;
- les plaines qui s'étendent sur 79% de la région et occupent la province du Boulgou. Elles ont une altitude moyenne de 200m ;
- enfin les bas-fonds qui sont situés à l'extrême sud du Boulgou et à l'extrême Est du koulpélogo.

On remarquera que dans la province du Boulgou et dans le Nord-Ouest de la province du Kourittenga une succession d'interfluve dont la forme d'ensemble est celle du "dos de calebasse". La province du Koulpélogo a un relief plat avec de petites élévations ici et là. Elle est arrosée par de nombreux cours d'eau qui se jettent pour la plupart dans la Nouhao ou le Koulpélogo et qui s'assèchent très vite pendant la saison sèche.

1.1.2 - Les sols

L'espace géographique du Centre-Est est composé de deux types de modelé :

- un modelé de pentes très faibles à faibles où affleure fréquemment le substrat rocheux ;
- un modelé de zone Sahélienne et Sahélo-Soudanienne: pentes quasi-nulles, importants recouvrements. Les sols sont d'une grande variété dans cette zone. On y rencontre:
 - des sols sableux en surface, sablo-argileux en profondeur;
 - des sols argilo-sableux à argileux en surface, argileux en profondeur;
 - des sols à textures variables: sableux, argileux, gravillonnaires;
 - des sols sableux ou gravillonnaires, parfois sur roche dure.

Les sols de la province du Boulgou sont issus du vieux socle granitique. L'intensité des processus pédogénétiques a donné naissance à une diversité de sols en fonction de leurs

caractéristiques physico-chimiques ; ils peuvent être regroupés en trois (3) grands ensembles :

- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés ;
- Les sols minéraux bruts et les sols peu évolués et ;
- Les sols brunifiés, hydro-morphes et vertiques.

Le sol du Koulpélogo est latéritique et sablonneux aux abords des ruisseaux. Quelques galeries forestières existent encore malgré les méfaits de l'homme dans le temps. Les bas-fonds sont nombreux et constituent un potentiel pour la riziculture pluviale.

1.1.3 - Le climat

La région appartient au domaine agroclimatique soudano-nord. La température moyenne annuelle est de 28°C et oscille entre un minimum de 22°C et un maximum de 32°C. L'insolation est moyenne : 7 à 8 h/jour. L'humidité de l'air est faible à moyenne. La pluviométrie annuelle se situe entre 750 et 1000mm. La région du Centre-Est jouit de deux types de climat:

- un climat de type soudanien du (Nord vers le Sud) dans la province du Kourittenga et le Nord du Boulgou. Ce climat soudano-sahélien qui est caractérisé dans le Koulpélogo par une saison pluvieuse relativement courte de mai à septembre et une longue saison sèche d'octobre à avril. La pluviométrie varie entre 1000 et 1300 mm/an.
- Un climat est tropical et relativement modéré dans les départements de Soudougou et de Yargatenga à cause de l'influence climatique des pays côtiers voisins (Togo et Ghana). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36° C, soit une amplitude thermique de 19° C et un climat de type soudano-guinéen dans le Sud de la province du Boulgou.

La région jouit d'une bonne pluviométrie et compte ainsi, parmi les zones les mieux arrosées du Burkina Faso. La combinaison de cette bonne pluviométrie et de sols est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales.

1.1.4 - La végétation

▪ Les formations végétales

La région du Centre-Est est entièrement comprise dans le secteur phytogéographique nord-soudanien. Les savanes arbustives et arborées dominent les formations naturelles ; les espèces dominantes sont : *Anogeisus leiocarpus*, *Butyrospermumparkii*, *combretum*. Le tapis herbacé continu et dense est constitué d'andropogonées. Les cours d'eau les plus importants sont bordés par des forêts-galeries de faible étendue.

La région compte 2440 ha de forêts classées et de réserves de faune : forêt classée de Sitenga (840ha) ; Ouilingoré (6654ha), Yakala (1600ha). Ces forêts représentent 0,23% de l'ensemble des forêts du pays en 2004. Le potentiel ligneux de la région est estimé à 21600000m³.

▪ La faune aquatique et terrestre

Quant à la faune aquatique, la région dispose d'un important potentiel en ressources halieutiques du fait de l'importance des plans d'eau, en particulier le barrage hydro agricole et hydroélectrique de Bagré, le plus grand plan d'eau du pays avec 25 646 ha. En considérant l'estimation de la production de poisson faite par le REEB 2002 qui est de 65 kg/ha, la production annuelle de poisson dans la région serait de 1696 tonnes.

▪ **L'état de dégradation du couvert végétal**

Selon l'étude thématique sur le milieu physique, l'état de dégradation des ressources naturelles (sol et végétation) est déjà avancé dans la région du Centre Est. La principale cause est la relative surpopulation de la région, l'utilisation anarchique des formations naturelles autour de Tenkodogo, les feux de brousse répétés, la surcharge du bétail en particulier dans les provinces du Boulgou et du Koulpélogo, l'utilisation de la mécanisation et la très forte extension des surfaces de culture en coton sans aucune mesure de protection et de restauration.

1.1.5 – Hydrographie

▪ **Eaux de surface**

La région du Centre Est est drainée par un réseau hydrographique dense. Cinq bassins versants se partagent la région ; il s'agit des bassins de la Noaho, de la Sirba, du Nakambé, du Oualé et du Nazinon. Les cours d'eau de la Sirba coulent vers le Niger, tandis que les autres coulent vers le sud. Sur ce réseau hydrographique on compte 69 plans d'eau (retenues et plan d'eau naturels). La superficie totale couverte par ces plans d'eau est de 26 086 ha. La région du Centre Est abrite la plus grande infrastructure hydraulique du pays : le barrage de Bagré.

▪ **Eaux souterraines**

Le domaine hydrogéologique cristallin constitue plus de 90% de la superficie de la région. Les niveaux aquifères y sont très influencés par les aléas climatiques et les pollutions. A la fin du mois de mars, la plupart des puits qu'ils alimentent sont taris. Les formations sédimentaires représentent moins de 10% de la superficie. La région du Centre-Est dispose de 3230 millions de m³ d'eau souterraine dont 330 millions de m³ sont renouvelables.

La région du Centre-Est a un important réseau de drainage des eaux pluviales. La faible topographie et la légère inclinaison de la région favorisent un écoulement à fleur du sol expliquant la présence de nombreux bas-fonds. Le réseau hydrographique offre la possibilité d'aménagement de nombreuses retenues d'eau à vocation agro-pastorale. Exploitées à bon escient, ces possibilités pourraient faire de la région une grande productrice de riz (pluvial ou irrigués) et en maraîchage. Les retenues d'eau existantes sont sous-exploitées. En effet en 1987, le Boulgou possédait 22 retenues d'eau offrant la possibilité d'aménager 204 ha. La province du Kourittenga avec 38 retenues réalisées en 1990.

1.1.6- Ressources minières

La situation minière de la région est peu connue. Toutefois, selon l'étude de caractérisation des 13 régions du Burkina Faso, la région du Centre-Est compterait 8 types de minerais repartis sur plusieurs sites contenant les minerais suivants : le cuivre, l'or, le manganèse, le plomb, le disthène, le talc, l'arsenic et le graphite. 85% de ces minerais se trouvent dans la province du Boulgou, 10% dans le Kourittenga et 5% dans le Koulpélogo. De nos jours, deux sites d'or ont été identifiés à Youga dans le département de Zabré au Boulgou et à Dassoui dans le département de Dialgaye au Kourittenga. L'exploitation de celui de Dassoui est faite de façon artisanale, et celui de Youga par le système industriel.

1.2 - SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Est est une des 13 régions administratives du Burkina Faso. Elle fut créée le 2 juillet 2001 et avait une population de 854 000 habitants en 1996. A l'instar des autres régions, depuis 2006, elle comprend non seulement d'une région administrative, mais aussi d'une région collectivité ayant la même couverture géographique. La région est composée de 3 provinces (Boulgou, Koulpélogo, Kourittenga), de trente (30) communes dont six (06) communes urbaines et vingt-quatre (24) communes rurales avec six cent soixante et seize (676) villages administratifs. Elle est limitée :

- à l'est et au Nord-Est par la région de l'Est ;
- à l'ouest et au Nord-Ouest par les régions du Centre-Sud et du Plateau Central ;
- au nord par la région du Centre-Nord ;
- et au sud par le Togo et le Ghana.

Le chef-lieu de la région est une plaque tournante du commerce de produits agricoles entre l'intérieur d'une part et l'extérieur du Burkina d'autre part. Cette situation constitue un atout économique majeur pour la région car elle favorise un important brassage de populations mais constitue une zone d'expansion des maladies épidémiques et liées aux comportements. Les pays frontaliers, Bénin, le Ghana et le Togo constituent un potentiel énorme de débouchés pour les produits agricoles.

Il existe un flux migratoire important à destination internationale principalement vers la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Gabon et l'Italie. Au niveau national, la migration se fait surtout vers Ouagadougou et les périmètres irrigués du pays. La région du Centre-Est trois provinces :

- La province du Boulgou doit son nom à la colline « Boulgou » située dans la commune de Garango Et Tenkodogo est le chef-lieu. Cette province comprend à ce jour treize (13) communes dont treize (13) rurales et trois (03) urbaines.
- La province du Kourittenga dont le chef-lieu est Koupéla comprend sept (7) communes rurales et deux communes urbaines.
- Pour ce qui est de la province du Koulpélogo, elle est issue de la partition des provinces de la Boulgou et du Gourma dans leurs anciennes limites. Elle a été créée par la loi N° 09/96/ADP du 24/04/1996 portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces.

La province du Koulpélogo compte sept (7) communes rurales et une commune urbaine qui relevaient autrefois des provinces du Boulgou et du Gourma. Elle tire son nom de celui de la rivière qui la longe de Comin-yanga à Soudougou que d'aucuns appellent Koulpélogo en mooré et d'autres Kompienga en gourmatchéma. Dans les deux langues, Koulpélogo signifie «**rivière à l'eau blanche**». Comme on peut le constater, cette nouvelle entité administrative (Koulpélogo) n'a que 13 ans d'existence. Par contre, les différents départements qui la composent ont chacun une histoire riche qui permet de connaître les origines des populations. En témoigne celle de Ouargaye, chef-lieu de la province, qui du reste constitue la sous-entité administrative la plus ancienne. En effet, Ouargaye a été érigée depuis 1956 en circonscription administrative.

La région du Centre-Est compte sept districts sanitaires que sont: Tenkodogo; Koupéla; Ouargaye; Zabré; Bittou; Pouytenga et Garango. Le découpage sanitaire ne correspond pas toujours aux circonscriptions administratives. Ainsi, la province du Boulgou compte quatre districts à savoir Zabré, Tenkodogo, Bittou et Garango et celle du Kourittenga deux districts, Koupéla et Pouytenga.

CONCLUSION

En résumé, la région du Centre-Est fait frontière avec le Togo, le Ghana. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. La région bénéficie de facteurs pédoclimatiques qui favorisent l'activité agricole. La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.

CHAPITRE 2 - ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Dans ce chapitre, sera abordé essentiellement la structure par âge et par sexe de la population du Centre-Est ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de ce chapitre. En effet, ces variables sont transversales dans l'étude des phénomènes sociaux, économiques, démographiques. Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et encercle le code correspondant.

Définitions des concepts

Les concepts utilisés dans cette partie sont ceux retenus au moment de la collecte des données. Ce sont :

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la **population de fait** est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

Villes Dans la présente analyse, on considère comme villes, les trois chefs-lieux de province et les communes urbaines de Pouytenga, de Bittou et de Garango. La définition administrative retenue ici est donnée par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

2. 1 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Cette partie décrit les caractéristiques de la population et son évolution. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins.

2.1.1- Volume global de la population et son évolution

Le recensement de 2006 a dénombré dans la région du Centre-Est 1 132 016 individus composés de 529 333 hommes (46,8%) et de 602 683 femmes (53,2%). Cette population est constituée de 6 171 visiteurs et de 1 132 016résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Centre-Est compte pour 8,1 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Ensemble		
Urbain	94 911	103 585	198 496	84 805	-
Rural	434 422	499 098	933 520	768294	-
Ensemble	529 333	602 683	1 132 016	853 099	661 182

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

**reconstitution de la région à partir des communes de 1985

La structure par sexe de la région du Centre-Est est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population de la région est composée de 47% d'hommes et de 53% de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 46,5% d'hommes. Par contre, en milieu urbain, il y a un peu plus d'hommes que de femmes (48 % d'hommes contre 52,2% de femmes). Le taux d'urbanisation de 17,5 % est en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (2,9 %) inférieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Centre-Est est passé de 661 182 en 1985 à 853 099 en 1996 et à 1 132 016 en 2006. À ce rythme, la population du Centre-Est doublera en 2030.

2.1.2- La distribution spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 - La distribution spatiale de la population par provinces

La région du Centre-Est, est composée de trois provinces : le Boulgou, le Koulpélogo et le Kouritenga. La population de la province dd Boulgou compte 543 570 résidents composés de 250 908 hommes et de 292 662 femmes, celle du Koulpélogo est de 258 667 résidents composés de 125 276 hommes et de 133 391 femmes et celle du Kourittenga est 329 779 résidents composés de 153 149 hommes et de 176 630 femmes. Il en résulte que la population du Boulgou représente à peu près la moitié de la région (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe			Poids de chaque province	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Ensemble		
Boulgou	250 908	292 662	543 570	48,0	85,7
Koulpélogo	125 276	133 391	258 667	22,9	93,9
Kouritenga	153 149	176 630	329 779	29,1	86,7
Ensemble	529 333	602 683	1 132 016	100	87,8

Au niveau du Koulpélogo, le nombre d'hommes (94) pour 100 femmes est plus élevé alors que dans le Boulgou, il est de 86% et le Kourittenga (87%). Cela pourrait se justifier par le fait que les deux provinces bien qu'elles soient des zones commerciales sont victimes de l'émigration masculine à la recherche d'emploi et de bien de mieux être. Cette émigration masculine est peut être favorisée par la solidité des réseaux sociaux.

2.1.2.2- La distribution spatiale de la population par communes et leur taille

La répartition de la population par commune montre que Tenkodogo est la plus grande commune avec 11% de la population totale de la région. Elle est suivie par la commune de Zabré qui a 7,3 % de la population, de Pouytenga (6,6%), de Garango (6,5%), de Bittou (6,4 %) de la population et de Koupéla (5,2%). Les plus petites des communes sont Dourtenga (0,8%), Baskouré (1%) et Zoaga (1%).

Le tableau 2.3 montre que l'inégalité numérique d'hommes et de femmes s'observe au niveau des petites unités administratives. On remarque que dans toutes les communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives. Les communes de Boussouma, de Zonsé, de Béguédo et de Zabré se font remarquées par le plus fort déficit numérique en homme avec respectivement 77,9% 77,0 % 83,3 % et 83,5%. Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent dans les communes ayant des fonctions commerciales. Il s'agit des communes de Comin-yanga (97,3%), Yondé (95,5 %) et Soudougou (95,1%).

Tableau 2.3 : Répartition de la population par division administrative selon le sexe

Division administrative	Effectif	Poids de chaque commune	Effectif masculin	Effectif Féminin	Rapport de masculinité
Centre-Est	1 132 016	100	529 333	602 683	87,8
BOULGOU	543 570	48	250 908	292 662	85,7
Bagré	29 164	3	14 011	15 153	92,5
Bané	23 706	2	11 210	12 496	89,7
Béguédo	19 153	2	8 705	10 448	83,3
Bissiga	20 997	2	10 067	10 930	92,1
Bittou	72 053	6	34 642	37 411	92,6
Boussouma	26 754	2	11 714	15 040	77,9
Garango	73 679	7	32 817	40 862	80,3
Komtoéga	20 674	2	9 578	11 096	86,3
Niaogo	18 975	2	8 764	10 211	85,8
Tenkodogo	124 985	11	58 003	66 982	86,6
Zabré	82 767	7	37 652	45 115	83,5
Zoaga	10 812	1	5 107	5 705	89,5
Zonsé	19 851	2	8 638	11 213	77
KOURITENGA	329 779	29	153 149	176 630	86,7
Andemtenga	49 207	4	22 582	26 625	84,8
Baskouré	11 723	1	5 281	6 442	82
Dialgayé	36 893	3	16 723	20 170	82,9
Gounghin	35 257	3	15 919	19 338	82,3
Cando	28 282	3	12 927	15 355	84,2
Koupéla	58 411	5	27 663	30 748	90
Pouytenga	75 250	7	36 034	39 216	91,9
Tensobentenga	20 027	2	9 181	10 846	84,6
Yargo	14 729	1	6 839	7 890	86,7
KOULPÉLOGO	258 667	23	125 276	133 391	93,9
Comin-yanga	40 832	4	20 139	20 693	97,3
Dourtenga	9 517	1	4 497	5 020	89,6
Lalgayé	15 101	1	7 284	7 817	93,2
Ouargayé	32 658	3	15 834	16 824	94,1
Sanga	46 219	4	22 039	24 180	91,1
Soudougui	47 213	4	23 017	24 196	95,1
Yargatenga	40 987	4	19 699	21 288	92,5
Yondé	26 140	2	12 767	13 373	95,5

2.1.3 - Peuplement des unités administratives

La densité d'une entité est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

2.1.3.1 - Peuplement des provinces de la région

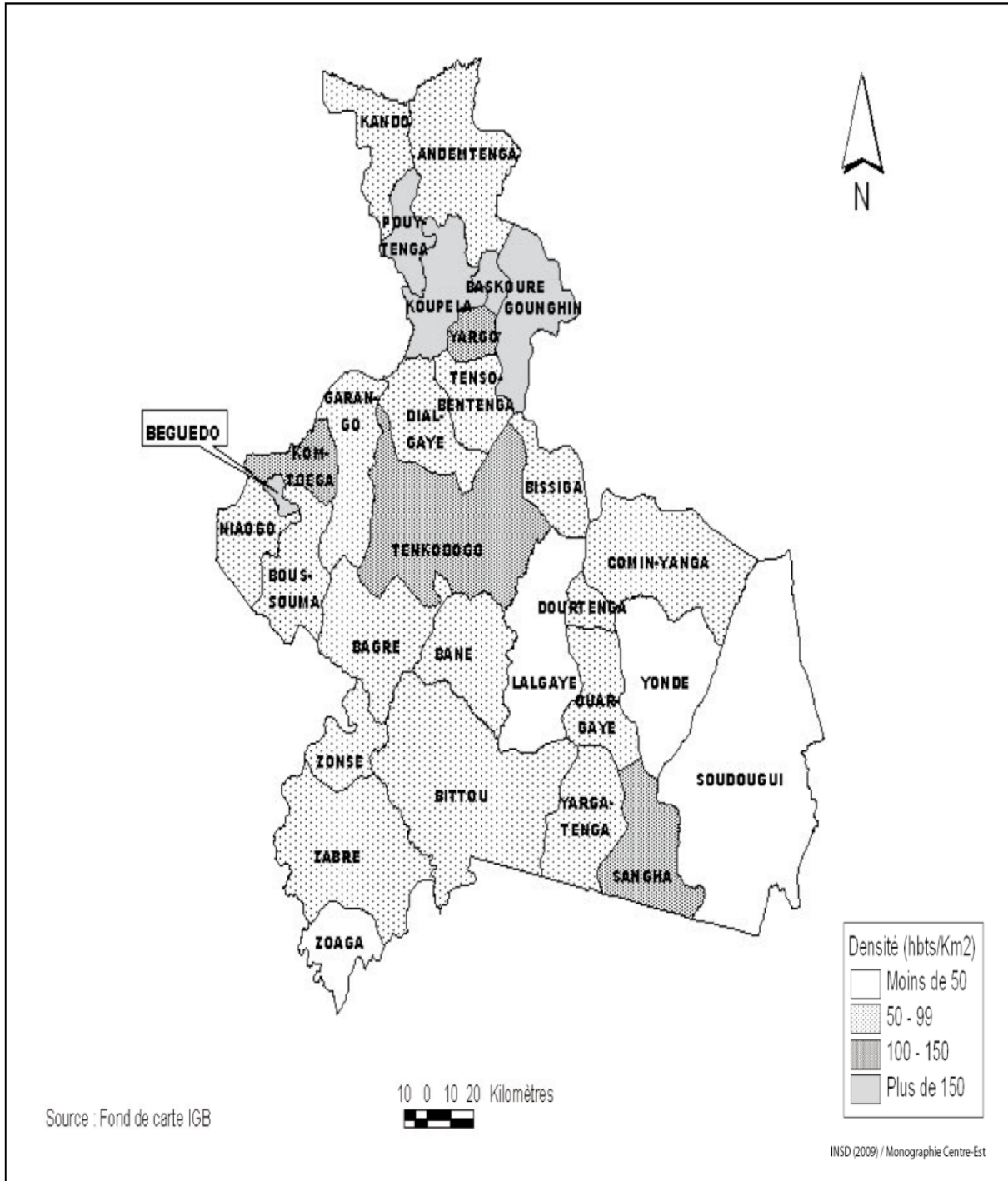
La population de la région du Centre-Est se répartie sur une superficie de 14709,6 Km² (BNDT, 2007); ce qui donne une densité moyenne de 77,0 habitants (hbts) au Km². Cette densité qui semble forte au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km²) masque d'énormes disparités entre les plus petites unités administratives.

Le Boulgou qui occupe 44,3 % de la superficie de la région réunit 48,0 % de la population régionale alors que le Kourittenga qui en occupe 19,0 % regroupe 29,1 % de la population et le Koulpélogo 22,9% (tableaux A15 et A16). Il ressort ainsi, une inégale répartition de la population par province. En effet la densité de population de la Boulgou est de 83,4 habitants au km² tandis e celle du Kourittenga est de 117, 8 habitants au km² et le Koulpélogo est de 48,0 habitants au km².

2.1.3.2 - Peuplement des communes de la région

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. Il y a ainsi une variation de 539,0 points entre la densité la plus faible constatée dans la commune de Lalgaye (22,7hbts /km²) et la densité la plus forte dans la commune de Béguédo (561,7 hbts / km²).

Carte n°3 : Densités des communes de la région du Centre-Est



On peut distinguer quatre (4) groupes de communes à densités intermédiaires entre ces densités extrêmes. Le premier groupe est constitué de Koupéla, de Pouytenga, de Béguédo, de Baskouré, de Gounghin (plus de 150 hbts/km²). Le deuxième groupe est composé de Tenkodogo, de Sangha, de Komtoèga, de Yargo (de 100 à 150 hbts/km²). Le troisième groupe est composé des communes de Lalgaye, de Soudouguin, de Yondé, et de Zoaga avec moins de 50 hbts/km². Le dernier groupe qui concerne le reste des communes a des densités comprises entre 50 et 99 habitants au Km² (carte 3).

2.2 - STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION

Pour rendre compte de la structure par sexe et par âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian et le rapport de masculinité sont les mieux indiqués. Aussi, des graphiques telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité donnent les variations générales de la structure par âge de la population de la région.

La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (57,5 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21,8 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 21,6 ans et 15,1 ans en milieu rural, contre 22,8 ans et 15,5 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels ²(NGWE. E, 2006), il conforte davantage le constat de la jeunesse car les enfants de moins de 15 ans constituent 48,4 % de la population totale de la région.

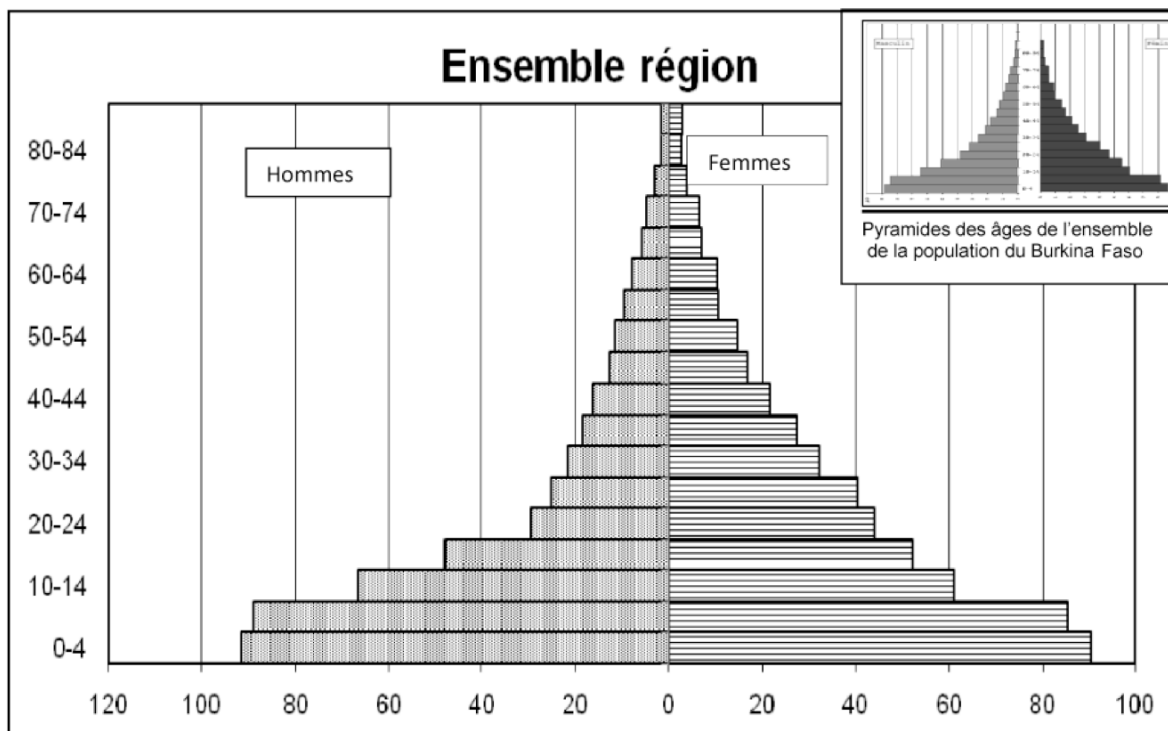
Tableau 2.4 : Répartition de la population du Centre-Est par groupes d'âge selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)

Groupes d'âge	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
Total	1000,0	467,6	532,4	1000,0	478,2	521,8	1000,0	465,4	534,6
0-4	182,2	91,7	90,5	158,2	80,2	78,1	187,2	94,1	93,1
5-9	174,5	89,1	85,5	145,6	72,9	72,7	180,7	92,5	88,2
10-14	127,6	66,7	61,0	126,0	62,9	63,1	128,0	67,5	60,5
15-19	100,1	48,0	52,1	119,5	58,0	61,5	95,9	45,8	50,1
20-24	73,7	29,7	44,0	90,1	40,0	50,1	70,2	27,5	42,8
25-29	65,5	25,2	40,3	75,7	34,3	41,4	63,3	23,3	40,1
30-34	53,8	21,6	32,3	62,0	30,2	31,9	52,1	19,7	32,4
35-39	45,9	18,5	27,4	49,7	24,2	25,5	45,1	17,3	27,8
40-44	38,1	16,3	21,8	39,2	19,1	20,1	37,9	15,7	22,1
45-49	29,7	12,7	17,0	29,1	13,4	15,7	29,8	12,5	17,3
50-54	26,1	11,4	14,7	24,6	11,1	13,5	26,5	11,5	15,0
55-59	20,0	9,6	10,4	19,6	9,0	10,6	20,1	9,7	10,4
60-64	18,0	7,8	10,2	17,3	6,9	10,4	18,1	8,0	10,1
65-69	12,9	5,9	7,0	12,8	5,1	7,7	13,0	6,1	6,9
70-74	11,1	4,8	6,3	11,0	4,0	7,0	11,2	5,0	6,2
75-79	6,9	3,1	3,8	6,8	2,5	4,2	6,9	3,2	3,7
80-84	4,4	1,8	2,6	4,7	1,5	3,1	4,4	1,9	2,5
85 +	4,6	1,8	2,8	4,7	1,4	3,3	4,6	1,9	2,7
N.D.	4,7	2,1	2,7	3,6	1,6	2,0	5,0	2,2	2,8
Age moyen	21,8	20,5	22,9	22,8	21,7	23,7	21,6	20,3	22,8
Age médian	15,2	15,0	15,3	15,5	15,3	15,6	15,1	15,0	15,3

² Ce sont des groupes d'âge qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

En analysant la répartition selon le sexe, la population féminine est plus jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 22,9 contre 20,5 chez les hommes. Par ailleurs, en analysant l'âge médian, la moitié des femmes a 15,3 ans alors que la moitié des hommes a 15,0 ans.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale du Centre- Est.

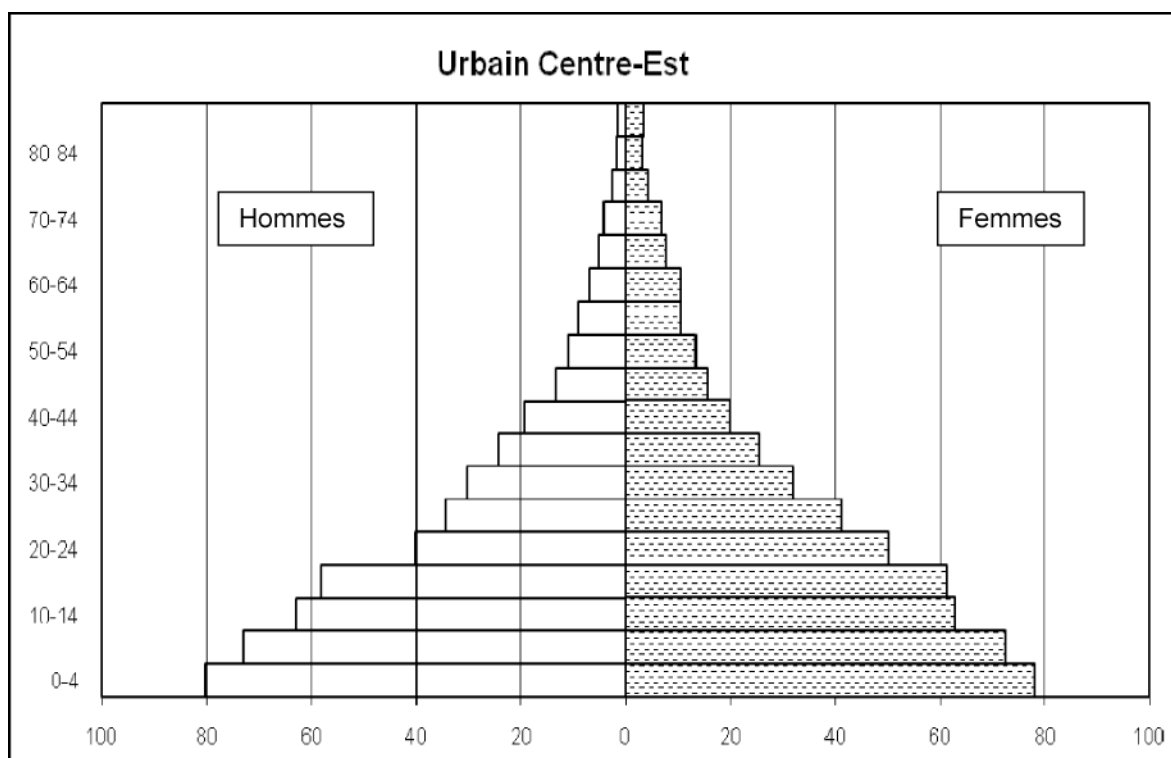


Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, la pyramide de la région du Centre-Est est caractéristique d'une population à forte fécondité et à forte mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Aussi, la pyramide met en exergue une sortie des jeunes hommes entre 20-29 ans et 40-44 ans par rapport aux jeunes de la même classe d'âge.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a sensiblement autant de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 44 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. À partir de 45 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela pourrait s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

2.2.1 - Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base retrécie, un sommet effilé (graphique 2.2). On observe que la pyramide est régulière chez les hommes et chez les femmes.

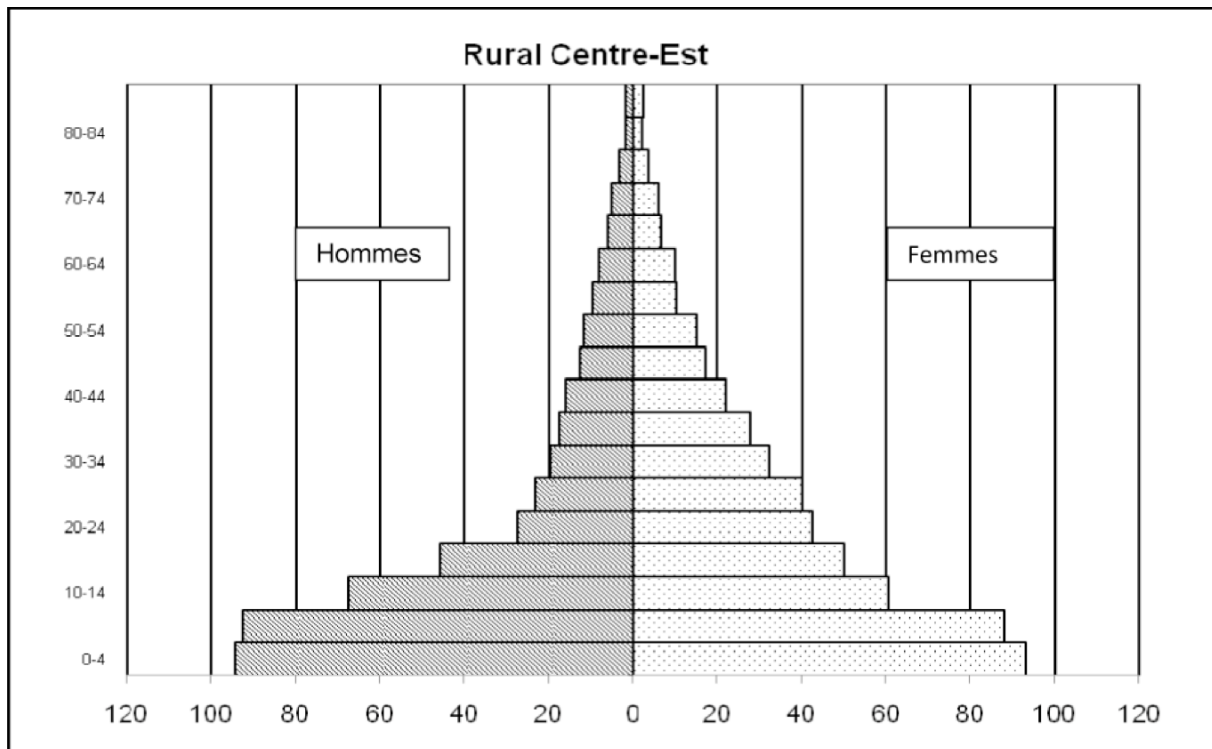
Graphique 2.2 : Pyramide de la population urbaine par groupes d'âge.

Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain.

Par ailleurs, le milieu urbain supposé être pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail. Ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

2.2.2 - Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale a presque la même allure que la pyramide des âges de la population de la région de par sa forme et sa structure. La base très large est un des conséquences de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.

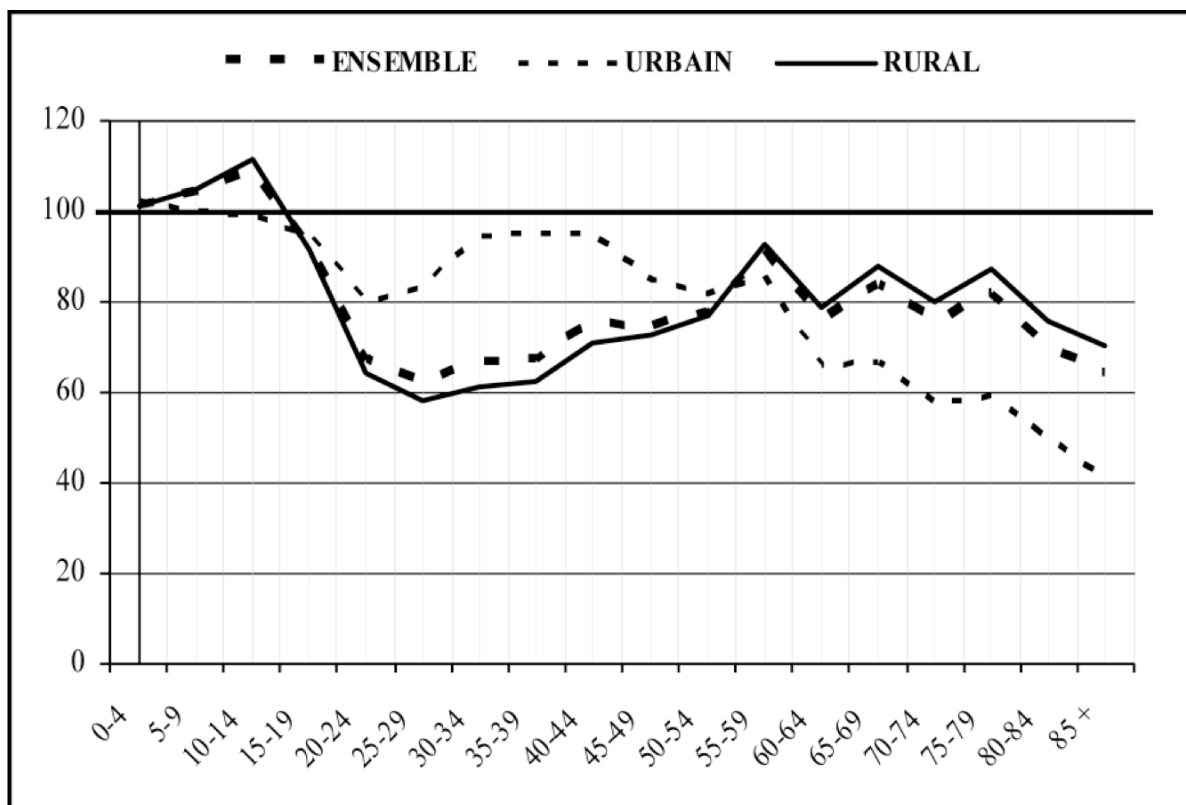
La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 10-14 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

2.2.3 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupes d'âge montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 20 ans. Par contre entre 20 et 40, il y a un énorme déficit d'hommes avant de connaître une croissance entre 40 et 65 ans. C'est la même tendance qui s'observe en milieu rural alors qu'en milieu rural entre 0 et 20 ans un écart numérique nul entre les hommes et les femmes puis une baisse entre 20 et 30 et une hausse entre 30 et 50 ans mais toujours en dessous de 100. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-15 ans et 65 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 64 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

Graphique 2.4 : Courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



CONCLUSION

En résumé, la population de la région du Centre-Est représente 8,1 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La population est inégalement répartie sur le territoire régional. La pression démographique est plus forte dans certaines communes atteignant plus 500 habitants au km². Au regard de cet état de fait, il est indispensable de prendre en compte les questions de population dans les programmes de développement de la région.

CHAPITRE 3 - CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité pour les réussir.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région du Centre-Est, Il sera considéré comme les principales langues parlées : le Bissa, le mooré, le fulfuldé (ou peulh) et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes, mais qui n'est pas constitué en Etat (cas des ethnies par exemple). Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Il sera distingué la nationalité burkinabè de celle de quelques pays limitrophes, des autres pays africains et non africains.

3.1. - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POPULATION PAR PROVINCE SELON LA RELIGION

Dans la région du Centre-Est, 71,4 % de la population est musulman contre 21,2 % de catholiques et 5,0 % d'animistes. Les protestants, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des provinces où on enregistre 75,8 % de musulmans dans le Boulgou, 62,4 % dans le Kourittenga et 73,6% dans le Koulpélogo (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

Province de résidence	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre religion	Sans Religion	Total
Boulgou	6,2	75,8	15,0	2,4	0,4	0,2	100
Kouritenga	1,0	62,4	35,1	1,0	0,4	0,1	100
Koulpélogo	7,7	73,6	16,5	1,5	0,4	0,3	100
Centre-Est	5,0	71,4	21,2	1,8	0,4	0,2	100

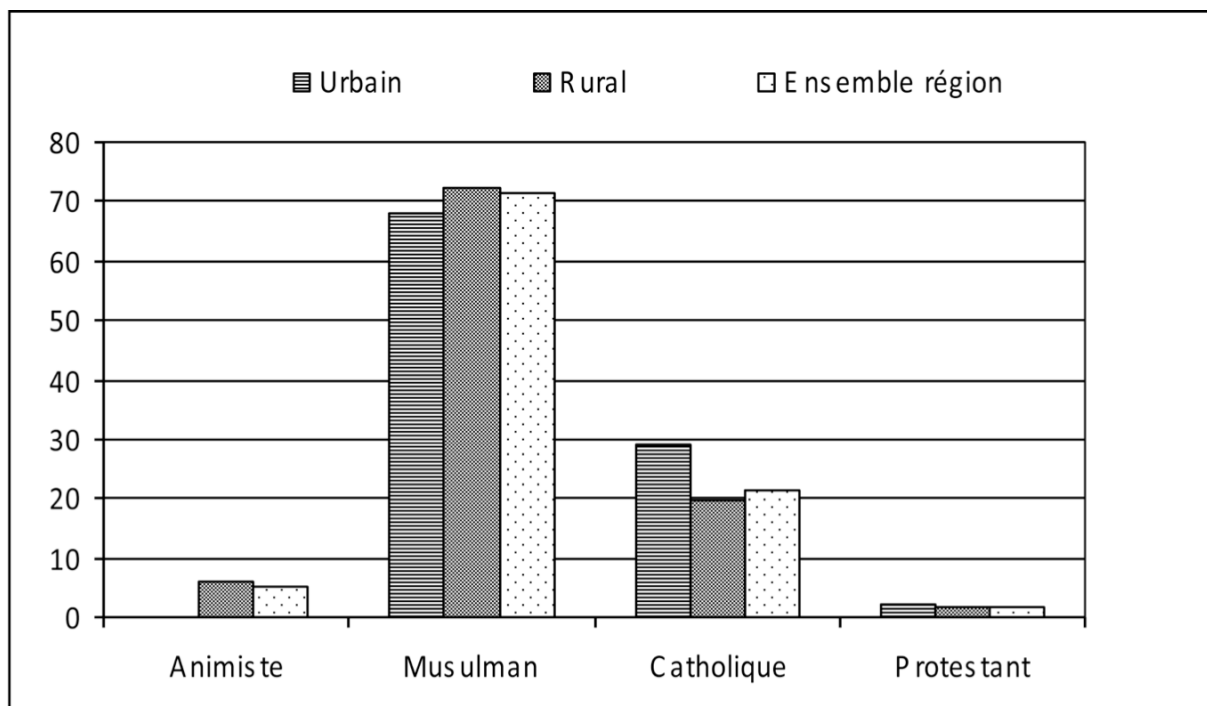
3.1.1 - Milieu de résidence et religion

L'analyse du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus dominante avec une proportion de 68,1 % en milieu urbain et 72,1% en milieu rural. Les animistes représentent 6% en milieu rural contre 0,2% milieu urbain. Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (29,1 %) qu'en milieu rural (19,5 %).

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

Milieu de Résidence	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	Total
Urbain	0,2	68,1	29,1	2,1	0,5	0,0	100
Rural	6,0	72,1	19,5	1,7	0,4	0,2	100
Ensemble	5,0	71,4	21,2	1,8	0,4	0,2	100

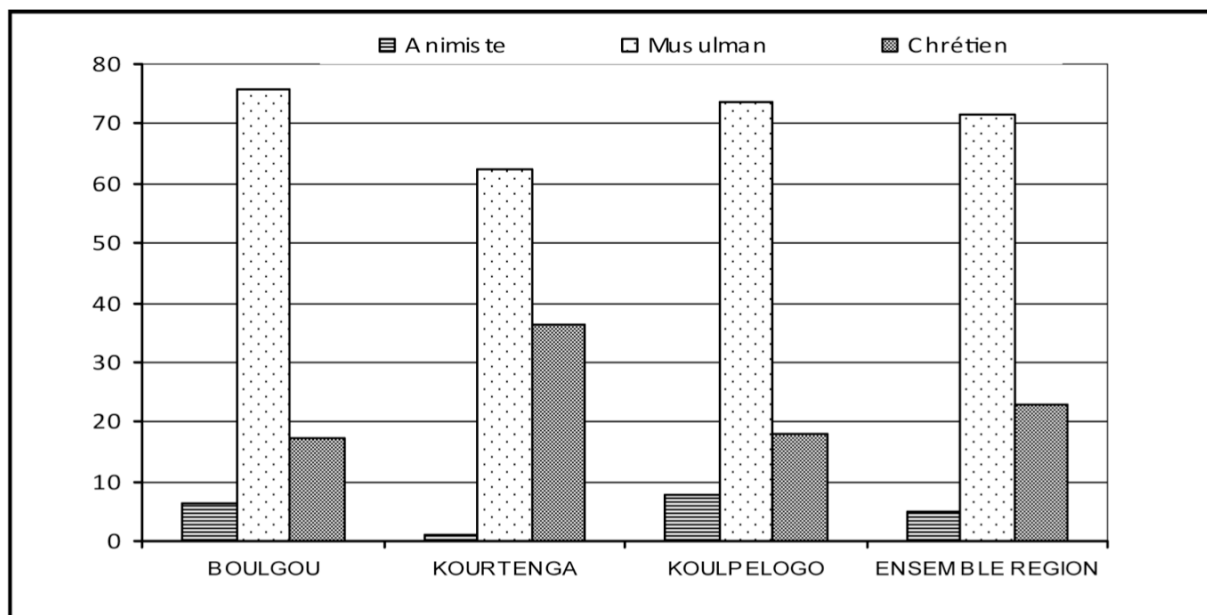
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence



3.1.2 - Analyse différentielle de la population par religion selon la province

La population musulmane est plus représentée dans le Boulgou (75,8) et le Koulpélogo (73,6) que dans le Kourittenga (63,4). Il faut noter que 35 % de la population de Kourittenga est catholique contre que 15% et 16,5 respectivement dans le Boulgou et le Koulpélogo. Par contre, les animistes sont plus représentés dans la le Boulgou (6,2 %) et le Koulpélogo (7,7%). L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois religions par province



3.1.3 - Analyse différentielle de la population par âge et sexe selon les principales religions

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée tant chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la génération considérée. Cependant, c'est au sein des anciennes générations que la proportion des animistes est élevée. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand l'âge augmente tandis que chez les catholiques on constate presque la même proportion aussi bien chez les hommes que chez les femmes dans toutes les générations

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge et sexe selon les principales communautés religieuses

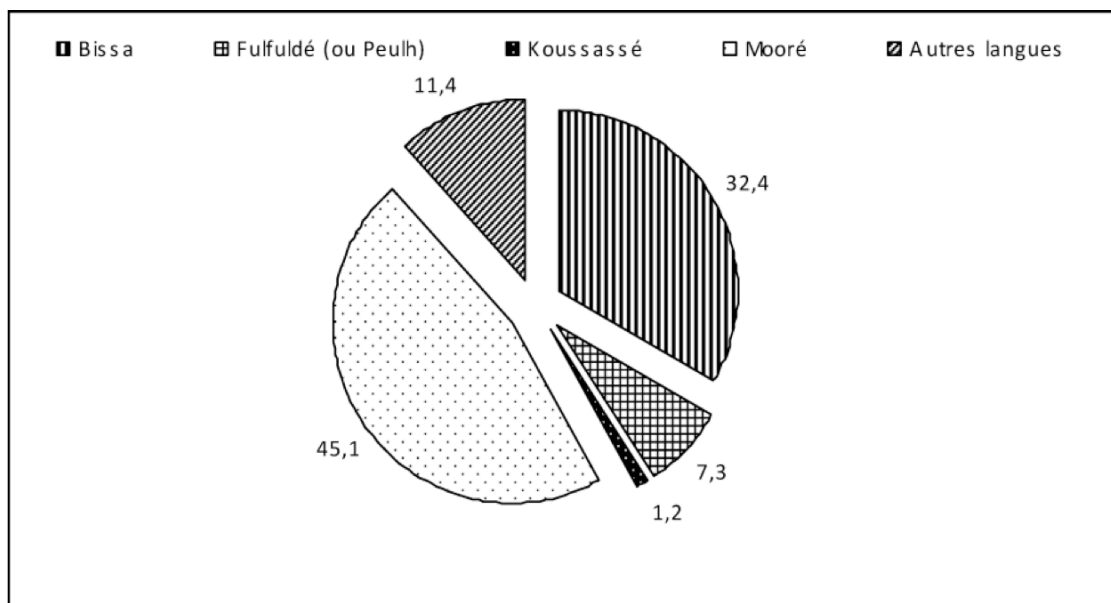
Groupes d'âges	Sexe	Religion				
		Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Ensemble
0-14	Masculin	4,9	73,4	20,0	1,7	100
	Féminin	4,7	73,2	20,4	1,7	100
	Total	4,8	73,3	20,2	1,7	100
15-39	Masculin	3,5	72,9	21,5	2,1	100
	Féminin	3,8	74,3	20,0	1,9	100
	Total	3,7	73,7	20,7	2,0	100
40-59	Masculin	6,9	67,1	24,1	1,9	100
	Féminin	7,6	65,7	25,1	1,7	100
	Total	7,3	66,3	24,6	1,8	100
60 +	Masculin	13,1	59,8	25,7	1,3	100
	Féminin	9,2	58	31,1	1,7	100
	Total	10,9	58,8	28,8	1,5	100
ND	Masculin	4,9	76,6	16,2	2,2	100
	Féminin	5,5	75,2	17,6	1,7	100
	Total	5,2	75,8	17,0	1,9	100
Total	Masculin	5,1	71,9	21,2	1,8	100
	Féminin	5,0	71,8	21,5	1,8	100
	Total	5,1	71,8	21,3	1,8	100

3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La saisie de la langue couramment parlée dans un recensement permet de faire la cartographie pour les besoins de communication et de sensibilisation des populations bénéficiaires dans la mise en place d'un programme de développement.

3.2.1 - Caractéristiques de la population par principale langue parlée de la région

On constate d'une manière générale que le mooré (45,1 %) est la langue nationale parlée dominante dans la région du Centre-Est. Elle est suivie par le Bissa (32,4), le Fulfuldé (ou Peulh) (7,3 %) et le Koussassé (1,2 %). La première langue (mooré) est la langue la plus parlée au niveau national. Les autres langues regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 11,4 % de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

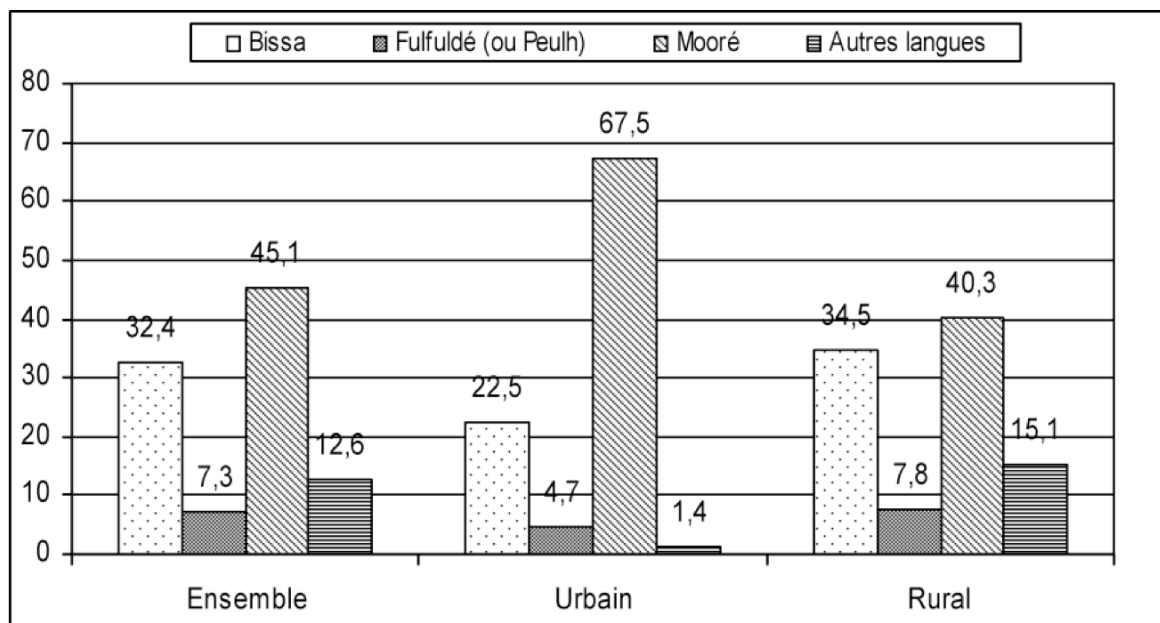
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées**3.2.2 - Caractéristiques de la population par principales langues parlées selon milieu de résidence**

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la principale langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le Mooré (67,5 %), le bissa (22,5 %) et le Fulfuldé (ou Peulh) (4,7 %) sont les langues les plus couramment parlées milieu urbain et en milieu rural c'est la même tendance qui se dégage avec respectivement 40,3% pour le Mooré, (34,5 %) pour le bissa et 7,8% pour le Fulfuldé (ou Peulh). Le mooré étant la langue commerciale est la plus parlée dans le milieu urbain. Le graphique 3.4 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Langue Parlée	Milieu de résidence		
	Ensemble	Urbain	Rural
Bissa	32,4	22,5	34,5
Fulfuldé (ou Peulh)	7,3	4,7	7,8
Mooré	45,1	67,5	40,3
Autres langues	12,6	1,4	15,1

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon le milieu de résidence



3.2.3 - Caractéristiques de la population par principale langue parlée selon la province

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, les principales langues à savoir le Bissa, le mooré, le fulfuldé (ou peulh) et le koussassé sont les langues les plus parlées dans le Boulgou avec respectivement 62,6 % ; 24,5 % ; 7,6 % et 2,5 % de la population. Dans le Kouritenga, c'est le mooré qui est la plus parlée (91,8 %) suivie de loin par le fulfuldé (ou Peulh) (4,5 %) et le Bissa (1,1 %). Dans le Koulpélogo, c'est aussi le mooré qui est la plus parlée (28,8 %) suivie par le (ou fulfulde peulh) (10,2 %) et le bissa (8,6 %) (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par principale langue parlée selon la province

Principales Langues parlées	Boulgou	Kouritenga	Koulpélogo
	%	%	%
Français	0,5	0,3	0,0
Bissa	62,6	1,1	8,6
Fulfuldé (ou Peulh)	7,6	4,5	10,2
Mooré	24,5	91,8	28,8
Goulmancema(ou	0,0	0,0	2,6
Koussassé	2,5	0,0	0,0
Autres langues	0,8	0,8	48,6
ND	1,4	1,4	1,3
Total	100	100	100
Effectif	488 184	295 737	230 058

3.2.4 - Structure par âge de la population selon les principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Centre-Est, le Mooré est la langue dominante. En effet, la population du Centre-Est parle couramment le mooré et le bissa avec respectivement 46,0% et 33,0%. On note la même tendance à l'intérieur d'une génération donnée par principale langue parlée (Tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupes d'âge selon les principales langues parlées

Groupes d'âge	Français	Bissa	Fulfuldé (ou Peulh)	Goulmancema (ou Gourmantché)	Koussassé	Mooré	Autres langues nationales	Total
0-14	0,2	33,6	7,6	0,7	1,2	45,0	11,7	100
15-39	0,7	31,3	8,0	0,6	1,1	47,2	11,1	100
40-59	0,3	34,0	6,6	0,6	1,5	45,9	11,1	100
60 +	0,0	37,4	5,0	0,5	1,8	45,7	9,6	100
ND	0,3	42,1	4,2	1,1	0,6	42,5	9,2	100
Total	0,4	33,0	7,4	0,6	1,2	46,0	11,3	100

3.3 - CARACTERISTIQUES SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays ou régions accueille pour diverses raisons des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information de la population étrangère.

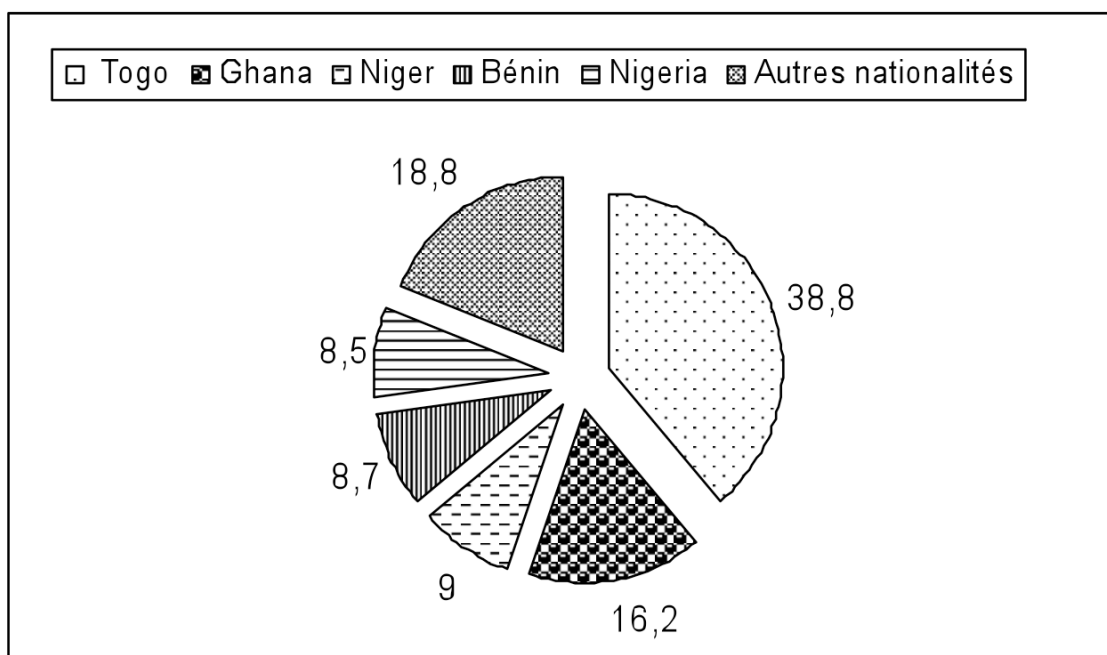
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région du Centre-Est, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,8%) contre 0,2 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'observe dans les trois provinces de la région avec 99,8 % dans le Boulgou, 99,8% dans le Kouritenga et 99,7% dans le Koulpélogo (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, la région du Centre-Est renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalités	Boulgou		Kouritenga		Koulpélogo		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Burkina	524 195	99,8	328 716	99,8	257 814	99,7	1128725	99,
Étrangers	915	0,2	725	0,2	665	0,3	2305	0,2
Ensemble	525 110	100	329 441	100	258 479	100	1 131	100

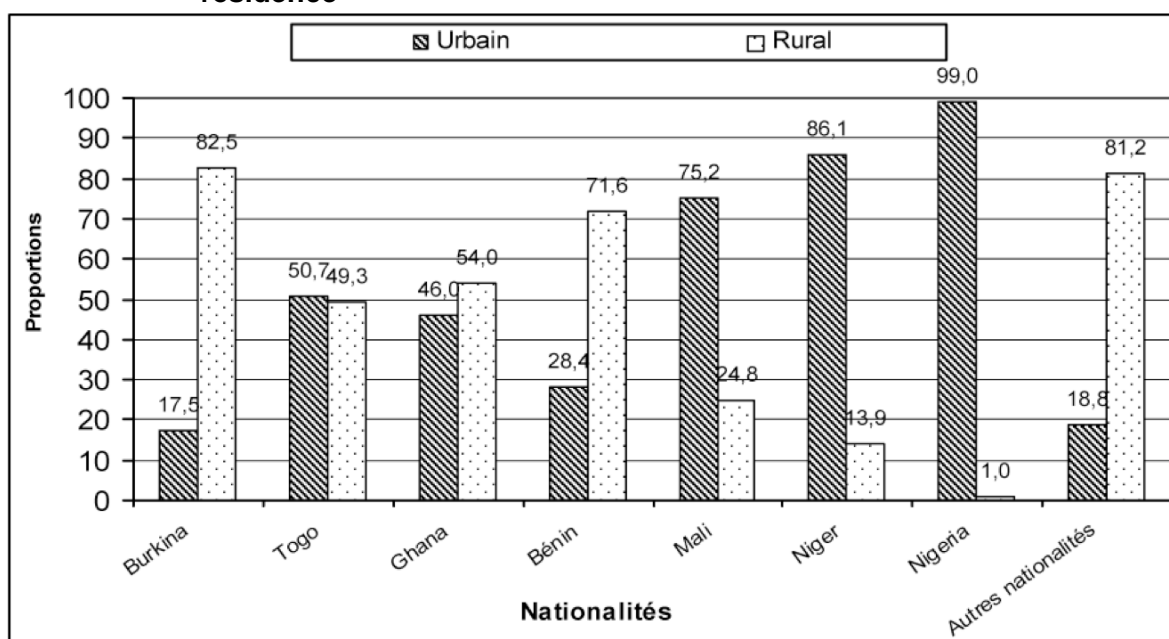
Les étrangers, au nombre de 2305 proviennent principalement du Togo (38,8 %), du Ghana (16,2 %), du Niger (9,0 %), du Bénin (8,7%), du Nigéria (8,5%). Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 18,8 %. La même tendance s'observe dans les trois provinces de la région (Tableau 3.8).

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité**3.3.2 - Caractéristiques de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 82,5 % de la population de la région du Centre-Est toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 17,5 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que les ghanéens et les béninois résident plus en campagne avec respectivement 49,3 % ; 71,6 % alors que les proportions de nigériens, de nigérians et de maliens en ville sont respectivement de 75,2 %, de 99,0 et de 86,1 %. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalités	Urbain	Rural	Total	Effectif
Burkina	17,5	82,5	100	1128725
Togo	50,7	49,3	100	894
Ghana	46,0	54,0	100	374
Bénin	28,4	71,6	100	201
Mali	75,2	24,8	100	145
Niger	86,1	13,9	100	208
Nigeria	99,0	1,0	100	196
Autres nationalités	18,8	81,2	100	287
ND	31,7	68,3	100	986
Total	17,5	82,5	100	1132016

Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

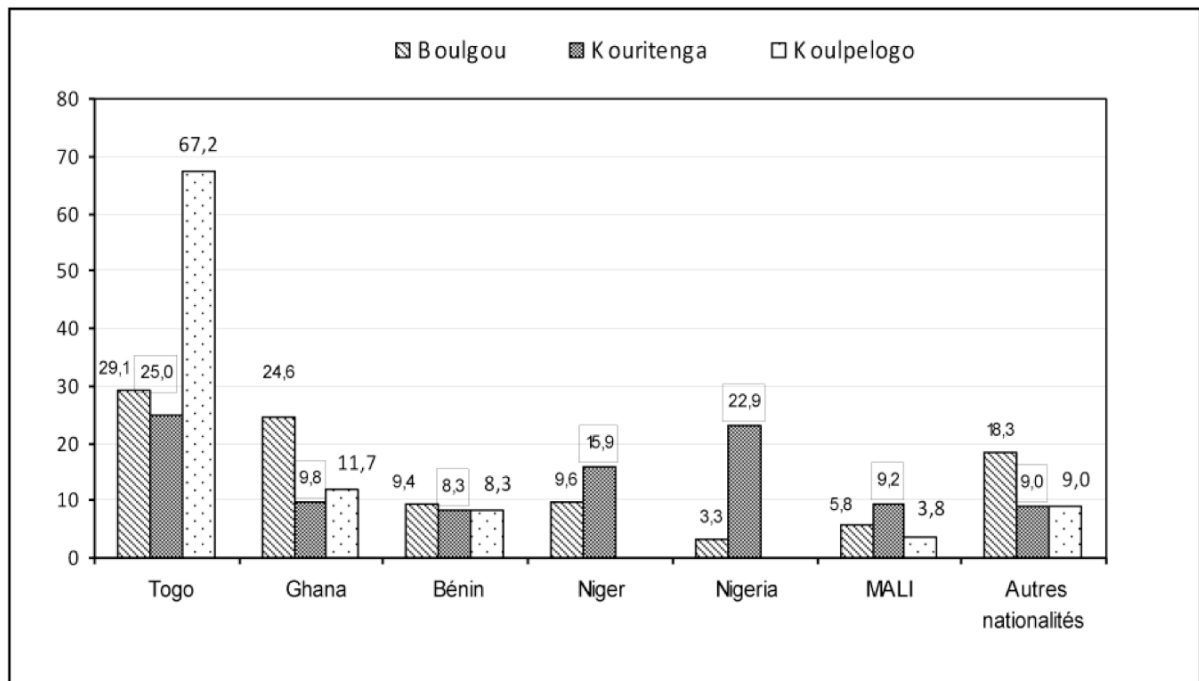
3.3.3 - Caractéristiques de la population par nationalité selon la province

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentées dans la région, le Boulgou accueille beaucoup plus de togolais (29,1%), de Ghanéens (24,6%) tandis que le Kourittenga accueille plus parmi ces étrangers plus de togolais (25%), de Nigériens (22,9%), de nigérien (15,9%) et le Koulpélogo les togolais (67,2%), les ghanéens (11,7%). On constatera que le Centre-Est accueille beaucoup plus les pays frontaliers.

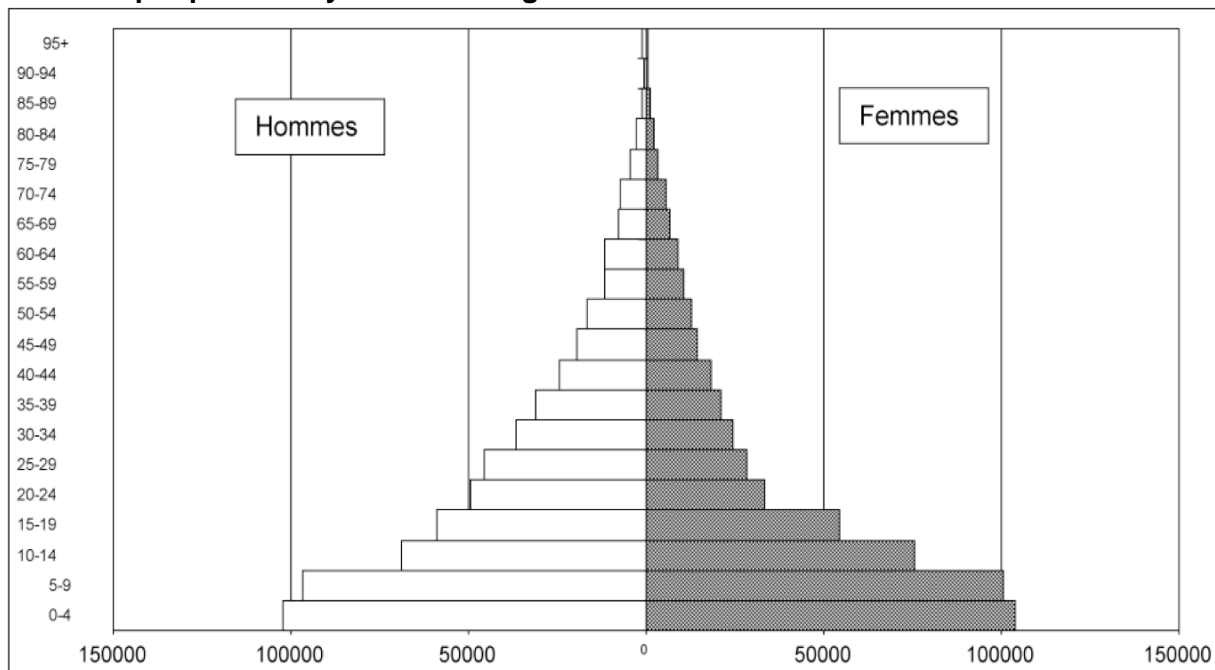
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalités	Boulgou		Kourittenga		Koulpélogo		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Togo	266	29,1	181	25,0	447	67,2	894	38,8
Ghana	225	24,6	71	9,8	78	11,7	374	16,2
Bénin	86	9,4	60	8,3	55	8,3	201	8,7
Niger	88	9,6	115	15,9	0	0,0	208	9,0
Nigeria	30	3,3	166	22,9	0	0,0	196	8,5
Mali	53	5,8	67	9,2	25	3,8	145	6,3
Autres	167	18,3	65	9,0	60	9,0	287	12,5
Total	915	100	725	100	665	100	2305	100

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité



Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé

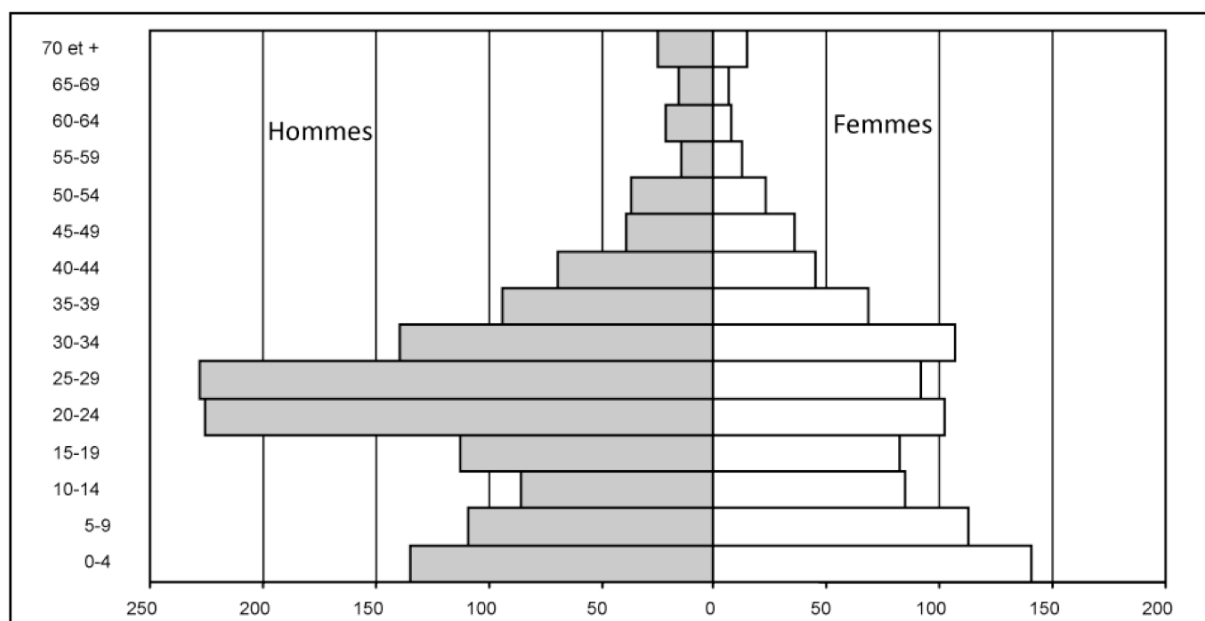


L'examen du graphique 3.8 indique que la pyramide des âges a une base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (0-10 ans et 20-40ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte. La répartition par sexe

indique qu'à tous les âges le nombre d'hommes est sensiblement égal ou plus que le nombre de femmes (Graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers



3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités

D'une manière générale, on constate que quelle que soit la nationalité (sauf le Bénin) les femmes sont plus nombreuses que les hommes avec 70,3% ; 68,9 % ; 53,2 % et 51,3 % respectivement de Ghanéens, les Togolais, les Burkinabé et les autres nationalités (Tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge selon les principales nationalités et le sexe

Groupe d'âge	Principales nationalités														
	Burkina			Bénin			Ghana			Togo			Autres		
	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total	Mas	Fém.	Total
0-4	9,2	9,1	18,2	7,0	7,0	13,9	3,2	2,1	5,3	5,6	4,5	10,1	4,3	4,4	8,7
5-9	8,9	8,6	17,5	14,4	10,4	24,9	1,3	1,3	2,7	1,8	3,6	5,4	5,5	4,4	9,9
10-19	11,5	11,3	22,8	17,4	15,9	33,3	6,1	5,3	11,5	5,4	9,4	14,8	7,0	6,1	13,1
20-29	5,5	8,4	13,9	6,5	4,0	10,4	4,0	24,3	28,3	9,3	29,5	38,8	5,5	7,2	12,7
30-39	4,0	6,0	10,0	5,5	3,5	9,0	6,7	18,4	25,1	6,3	12,5	18,8	4,7	3,9	8,6
40-49	2,9	3,9	6,8	2,0	2,0	4,0	4,5	8,8	13,4	1,6	5,4	6,9	2,8	1,9	4,7
50-59	2,1	2,5	4,6	0,5	1,0	1,5	2,1	5,6	7,8	0,4	1,7	2,1	1,4	1,9	3,2
60-69	1,4	1,7	3,1	1,5	0,5	2,0	0,5	2,7	3,2	0,6	1,5	2,0	0,2	1,4	1,6
70-79	0,8	1,0	1,8	0,0	0,0	0,0	0,8	1,3	2,1	0,0	0,6	0,6	0,4	1,3	1,6
80-98	0,4	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,5	0,0	0,3	0,3	0,3	0,9	1,2
ND	0,2	0,2	0,4	0,5	0,5	1,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	16,7	17,7	34,5
Total	46,8	53,2	100	55,2	44,8	100	29,7	70,3	100	31,1	68,9	100	48,7	51,3	100

Mas.=Masculin ; Fém. =Féminin

3.3.5 - Caractéristiques de la population par nationalités selon les différentes religions

L'examen du tableau 3.11 renseigne que parmi les principales religions, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes quelle que soit la nationalité. En effet, 98,6 % des nigériens, 87,8%, des Nigériens 57,8 % des ghanéens vivant dans la région du Centre-Est sont des musulmans. Les chrétiens (catholiques et protestants) vivant dans la région représentent respectivement 28,4% des Béninois, 32,6% des ghanéens, 45,3% des togolais.

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales religions

Nationalités	Animiste	Musulman	Chrétien	Autres	Total	Effectif
Burkina	5,0	71,5	23,0	0,5	100	1128725
Bénin	10,9	58,2	28,4	2,5	100	201
Ghana	7,2	57,8	32,6	2,4	100	374
Niger	1,0	98,6	0,0	0,5	100	208
Nigeria	0,0	87,8	11,7	0,5	100	196
Togo	10,2	41,9	45,3	2,6	100	894
Autres nationalités	3,5	32,2	9,4	54,9	100	1418
Ensemble	5,0	71,4	23,0	0,6	100	1 132 016

CONCLUSION

En résumé, l'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles fait ressortir que les musulmans représentent la plus grande proportion suivis par les chrétiens. Pour ce qui est des langues parlées, les principales langues couramment parlées sont le mooré, le bissa. Il faudra noter que dans l'ensemble de la population de région, les burkinabé représentent 99,8% de la population totale. Dans la population étrangère, les togolais sont les plus nombreux suivis des ghanéen, des nigériens et les béninois.

CHAPITRE 4 - INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

INTRODUCTION

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans et plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». À cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans et plus. À cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou en train d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans et plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans et plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-29 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âge. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âge qui ne bénéficient d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes.

Le taux d'alphabétisation : pour une population cible donnée, est le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : pour une population cible donnée est le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Les indicateurs relatifs à l'instruction sont : les distributions de la population en fonction du niveau d'études; les taux nets et bruts d'instruction; les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.

Ce chapitre aborde dans un premier temps le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - ANALYSE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus dans la région Centre-Est des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âge considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes de même tranche d'âge. Plus l'âge augmente plus cet écart en faveur des hommes devient plus important. Ainsi, à 30-39 ans, le nombre d'hommes instruits est pratiquement le double de celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans et plus), il ressort qu'il y a plus de trois fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (décroissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçons et filles en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans alors que 60,7 % de cette population a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

Ce résultat cache des disparités suivant le sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que la population masculine et la population féminine ont quasiment la même structure. Avant l'âge de 15 ans, les proportions (2,2 %) des filles instruites sont plus importantes alors que chez les garçons, 1,8% sont instruits.

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupes d'âge selon le sexe

Groupes d'âge	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Ensemble	
3-5	1,8	2,2	2,0	109,5
6-11	40,3	44,2	42,0	121,2
12-15	20,6	20,5	20,5	133,2
16-19	11,8	11,8	11,8	133,1
20-24	7,6	8,1	7,8	124,0
25-29	5,5	5,3	5,4	139,1
30-39	6,9	5,1	6,2	180,3
40-49	3,1	1,8	2,5	228,7
50 ou plus	2,3	1,0	1,7	317,3
Total	100	100	100	132,8
Effectif	122135	91968	214103	

4.1.2 - Niveau d'étude atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 5 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 17,9 et 19,8 abandons respectivement pour les

garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, près de 1 personnes sur 5 de la population non scolaire ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

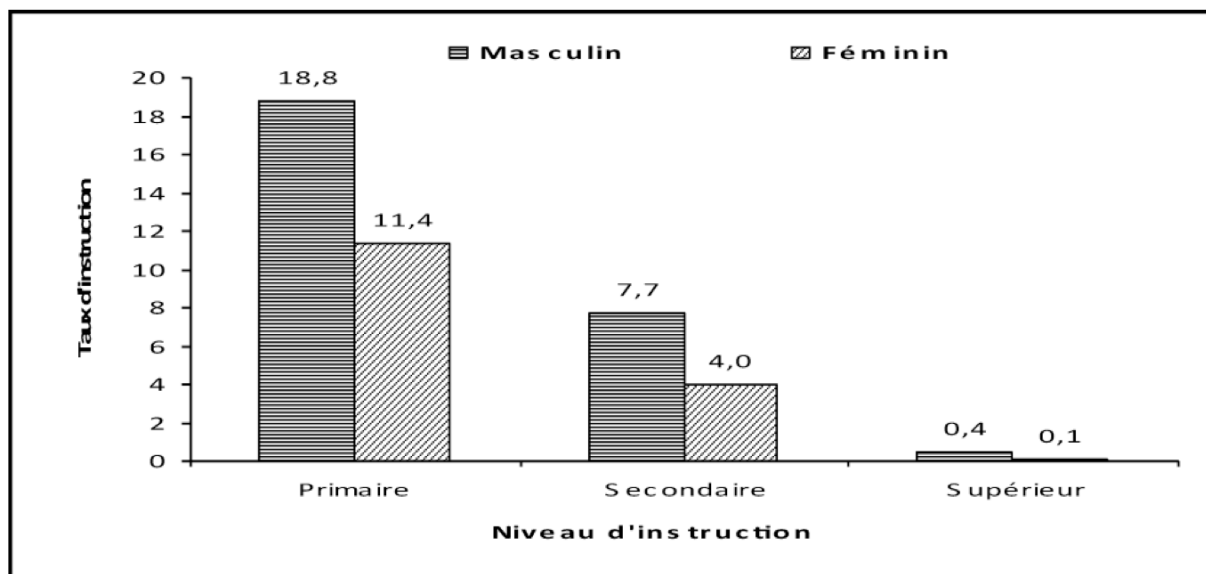
On constate dans la région du Centre-Est que, seulement 7,3% et 4,3% environ des garçons et des filles achèvent le secondaire. Au niveau du supérieur ce sont 2,7 % et 0,7 % de la population masculine et féminine ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons ont au moins respectivement 2 et 3 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux comparativement aux filles.

Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par niveau d'étude atteint selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Sexe			Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sans niveau	1,5	1,2	1,3	0,7	1,8	1,3
CP1	5,0	4,8	4,9	3,4	6,0	4,9
CP2	9,2	9,4	9,3	6,8	11,0	9,3
CE1	12,4	12,6	12,5	11,1	13,5	12,5
CE2	10,8	11,3	11,0	10,0	11,7	11,0
CM1	16,2	18,1	17,0	15,7	17,9	17,0
CM2	17,6	19,6	18,4	19,2	17,9	18,4
Secondaire premier cycle	17,3	18,0	17,6	22,5	14,0	17,6
Secondaire second cycle	7,2	4,3	6,0	7,7	4,8	6,0
Supérieur	2,6	0,7	1,9	3,0	1,0	1,9
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par milieu de résidence, les résultats ont la même tendance que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, 22,6 % et 14,3 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus du Centre-Est ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement en milieu urbain et en milieu rural (tableau 4.2). L'indice de parité urbain/rural montre que les abandons sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain au niveau du primaire. Concernant les niveaux secondaire et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a environ 2 et 3 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de d'apercevoir les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe

Le graphique 4.1 montre que quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus nombreux que les femmes. En effet, 18,8% des hommes contre 11,4% de femmes ont un niveau primaire. L'écart entre homme et femme se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région du Centre-Est cache des disparités au niveau provincial.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Le tableau 4.3 révèle que 17,6 % des personnes de 10 ans ou plus ont achevé le primaire dans la province du Boulgou contre 18,1% dans le Kourittenga et 17,5% dans le Koulpélogo. Ceux qui atteignent le secondaire représentent respectivement 26,2 %, 28,0% et 24,4% dans les provinces du Boulgou, du Kourittenga et du Koulpélogo. Les résultats par sexe montrent que les femmes abandonnent l'école plutôt que les hommes.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Boulgou				Koulpélogo				Kourittenga			
	Masc	Fém	Ens	Parité F/G	Masc	Fém	Ens.	Parité F/G	Masc	Fém	Ens.	Parité F/G
CP1	2,4	2,0	2,2	0,6	2,7	2,5	2,7	0,5	2,2	2,2	2,2	1,0
CP2	6,7	6,5	6,6	0,7	7,2	7,3	7,2	0,6	5,9	6,1	6,0	1,0
CE1	12,6	12,3	12,5	0,7	11,6	12,9	12,0	0,7	11,7	12,1	11,9	1,0
CE2	14,8	15,1	14,9	0,8	14,1	15	14,4	0,6	13,1	14,2	13,6	1,1
CM1	16,5	17,8	17,1	0,8	17,0	18,3	17,5	0,6	16,2	16,3	16,2	1,0
CM2	16,8	18,6	17,6	0,8	17,2	17,9	17,5	0,6	17,9	18,4	18,1	1,0
Secondaire premier cycle	21	20,7	20,9	0,7	20,9	17,7	19,7	0,5	23,9	23,5	23,7	1,0
Secondaire second cycle	6,3	4,0	5,3	0,5	5,7	3	4,7	0,3	6,5	4,5	5,7	0,7
Supérieur	1,7	0,9	1,3	0,4	1,5	0,4	1,1	0,2	1,5	0,7	1,2	0,5
ND	1,2	2,2	1,6	1,4	2,1	5	3,2	1,4	1,1	2	1,5	1,8
Total	100	100	100		100	100	100		100	100	100	

4.2 – ANALYSE DE L'ALPHABETISATION AU CENTRE-EST

Le tableau 4.4 montre que dans la région du Centre-Est, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 14,0 % ; en d'autres termes, moins d'une personne sur sept est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, 32,5% des personnes de 15 ans ou plus environ sont alphabétisées contre seulement 9,6% dans le milieu rural. Selon le sexe, on remarque que, 19,9% des hommes sont alphabétisés contre 9,6% des femmes dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 40,7 % et 14,4 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre 25,6 % et 6,1 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre hommes et femmes sont aussi importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

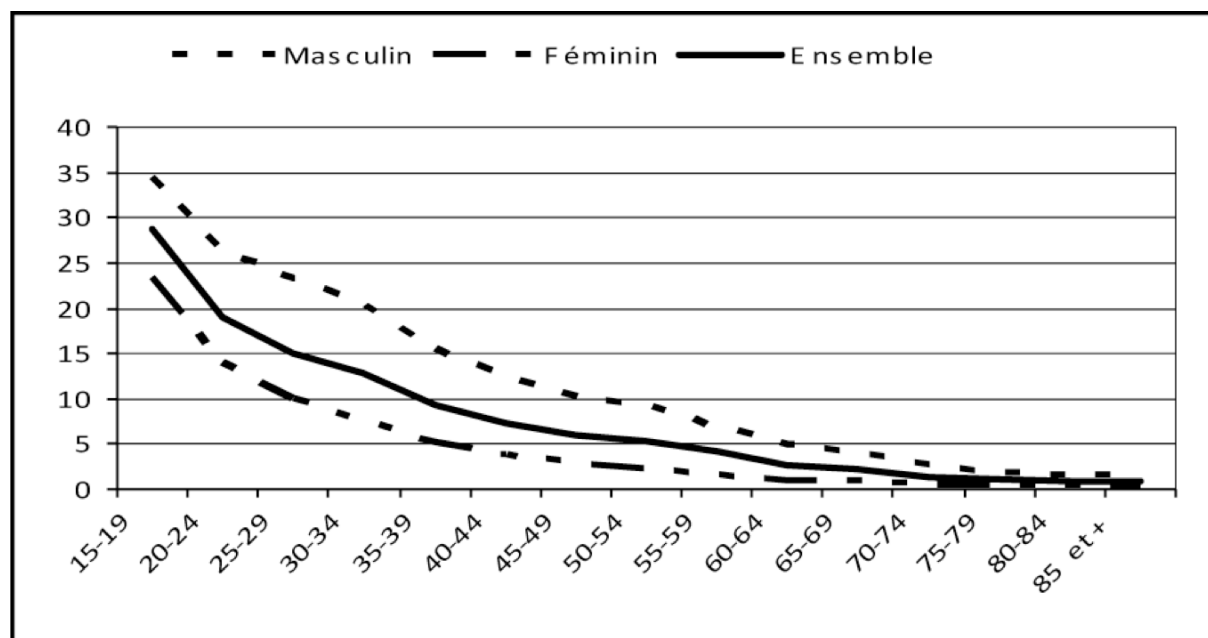
Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	40,7	25,6	32,5
Rural	14,4	6,1	9,6
Ensemble	19,9	9,6	14,0

4.2.1- Taux d'alphabétisation par groupes d'âge selon le sexe

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Ces taux varient suivants les générations tant au niveau de l'ensemble de la population qu'au niveau de chaque sexe. Plus l'âge augmente moins sont les proportions alphabétisés. Cette décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations. Le graphique 4.2 illustre la variation par âge des taux d'alphabétisation.

Tableau 4.5 : Taux d’alphabétisation des 15 ans ou plus par groupes d’âge selon le sexe

Groupes d’âge quinquennaux	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
15-19	34,5	23,4	28,8
20-24	26,4	14,0	18,9
25-29	23,2	9,9	15,0
30-34	20,6	7,6	12,8
35-39	15,5	5,0	9,3
40-44	12,4	3,7	7,4
45-49	10,1	3,0	6,0
50-54	9,3	2,2	5,3
55-59	7,0	1,6	4,2
60-64	4,9	0,9	2,6
65-69	4,0	0,9	2,3
70-74	2,7	0,4	1,4
75-79	1,8	0,3	1,0
80-84	1,6	0,3	0,9
85 et +	1,6	0,3	0,8
Total	19,9	9,6	14,0

Graphique 4.2 : Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d’âge

Le graphique 4.2 précise l’écart des taux d’alphabétisation entre hommes et femmes. Cependant, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces du Centre-Est. La section suivante examine les différences de taux d’alphabétisation par province.

4.2.2 - Analyse différentielle de l'alphabétisation par province

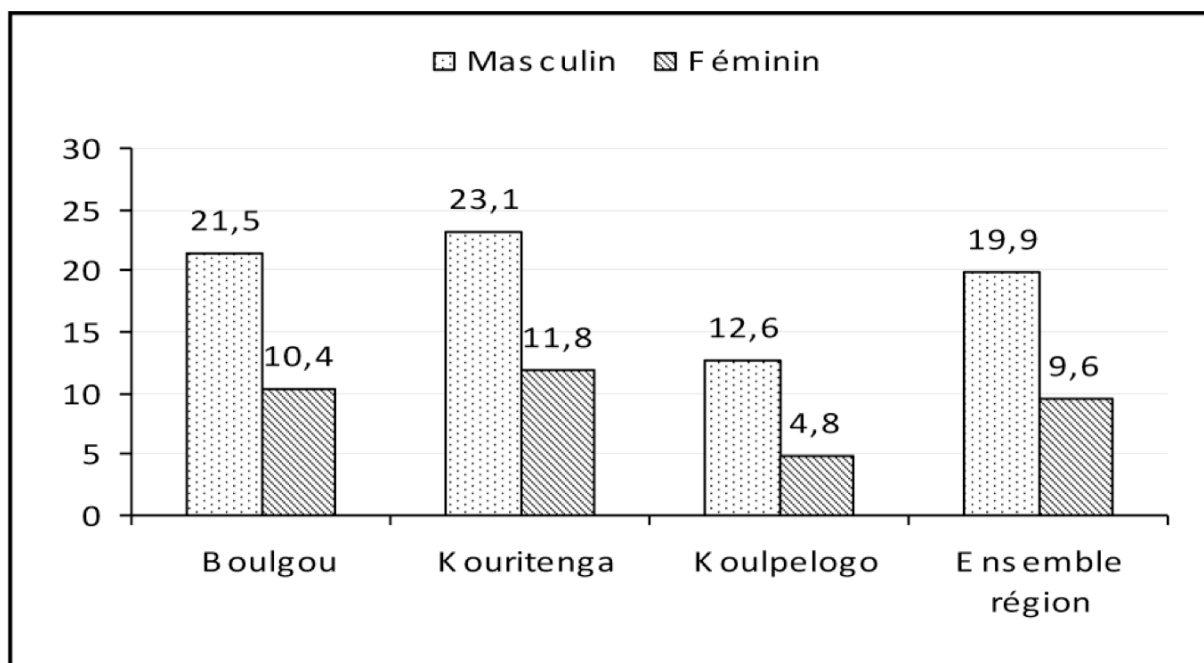
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province du Koulpélogo (8,3) est le plus bas de la région alors que le taux d'alphabétisation de la province du Kourittenga est de 16,7% et celui du Boulgou 15,0 %.

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Boulgou	21,5	10,4	15,0
Kourittenga	23,1	11,8	16,7
Koulpélogo	12,6	4,8	8,3
Ensemble région	19,9	9,6	14,0

Toutefois, au niveau de chaque province, les différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans la province du Boulgou, 21,5 hommes sur 100 et 10,4 femmes sur 100 sont alphabétisés soit environ plus de deux fois plus d'hommes alphabétisés. C'est la même tendance qui s'observe au Kourittenga. Dans la province du Koulpélogo, la différence est encore plus importante avec un taux d'alphabétisation des hommes (12,6%) est presque égale au triple de celui des femmes (4,8 %). Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 27,6 %. En examinant le graphique 4.4, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population scolaire féminine de la même catégorie d'âge. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

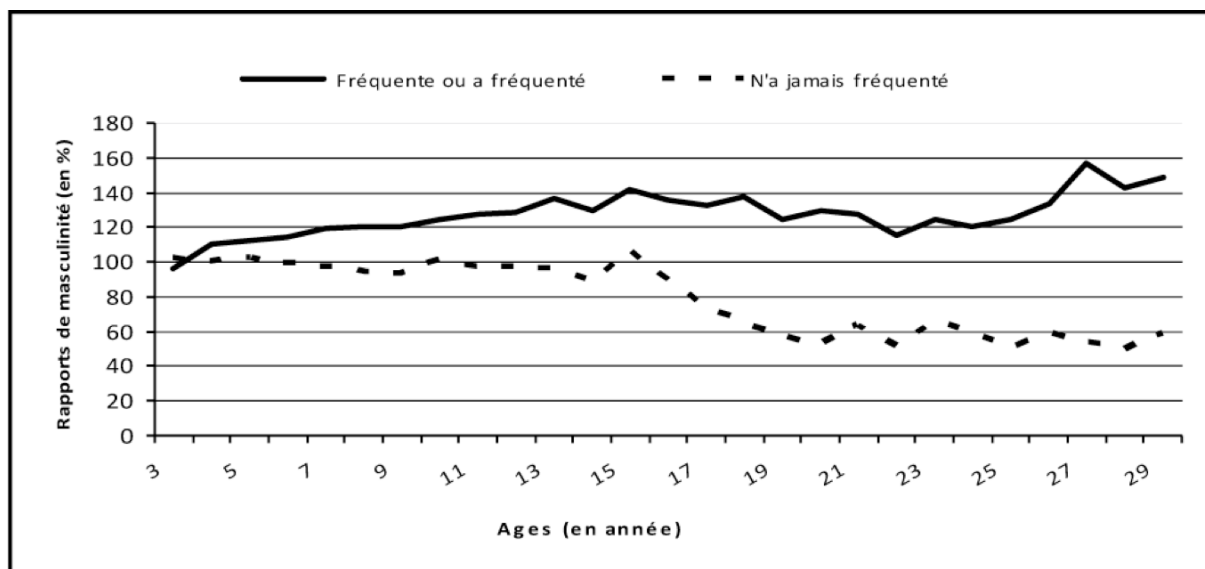
Le tableau 4.7 révèle que la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevé avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 28,0 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 9 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

Age	Fréquenté ou ayant fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,3	95,7	8,7	102,5	1,2
4	0,6	110,2	8,1	100,0	2,6
5	1,4	112,6	7,4	101,8	6,6
6	4,4	114,0	6,6	99,3	20,3
7	9,2	118,9	5,0	97,3	41,0
8	9,1	120,8	3,6	94,0	49,3
9	9,0	120,6	3,8	92,9	47,4
10	8,5	124,0	3,9	100,9	45,5
11	6,7	127,3	2,6	96,7	49,3
12	7,1	128,1	3,7	97,0	42,4
13	5,8	136,1	2,9	95,7	43,5
14	5,2	129,7	2,8	89,2	41,2
15	4,9	141,7	3,6	107,4	34,2
16	4,2	135,9	2,7	90,2	37,3
17	3,4	132,6	3,4	73,6	28,0
18	3,1	137,7	3,1	64,5	27,8
19	2,5	124,7	2,8	56,2	25,5
20	2,6	129,8	4,2	53,1	19,0
21	1,8	127,7	2,2	63,7	23,8
22	1,7	115,6	2,8	51,2	18,8
23	1,4	124,7	2,1	67,2	20,9
24	1,3	120,3	1,9	58,9	20,4
25	1,5	124,0	3,7	50,4	13,4
26	1,3	133,4	2,2	58,5	18,2
27	1,2	156,3	2,6	53,5	15,1
28	1,1	142,9	2,2	49,6	16,3
29	0,9	149,0	1,6	58,7	18,1
Total	100,0	126,5	100,0	82,2	27,6

La courbe des rapports de masculinité du graphique 4.4 montre qu'il y a plus d'hommes que de femmes dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



4.3.2 - Niveau d'étude atteint

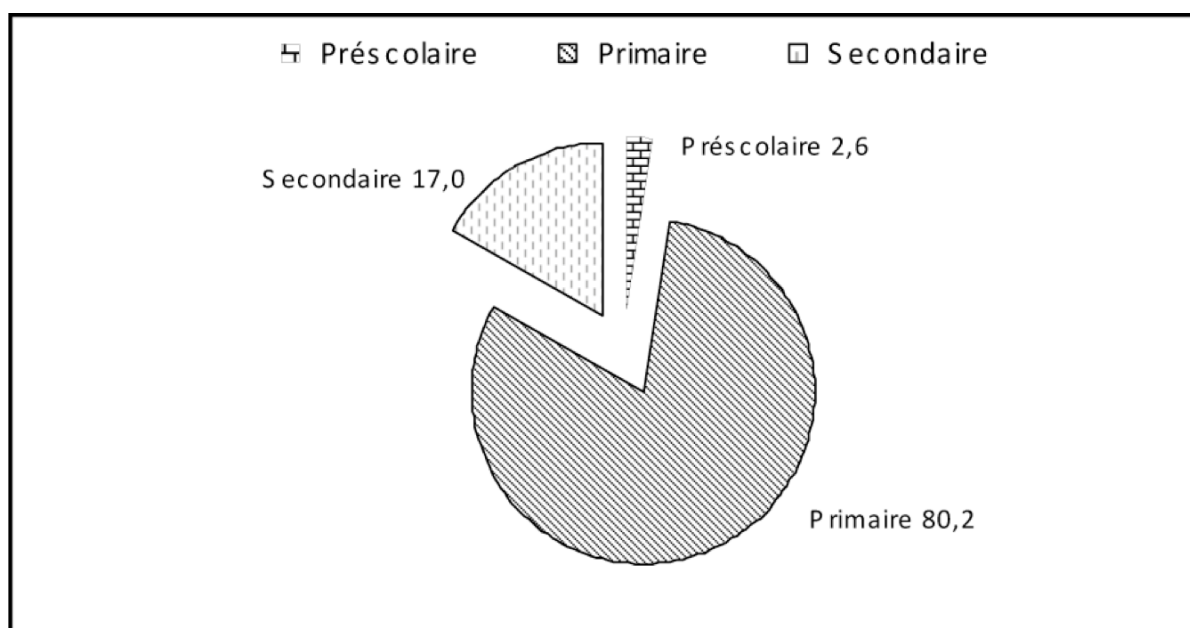
En observant les indicateurs notamment les rapports de masculinité du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école a un niveau primaire au moment du recensement. Ainsi, sur 5 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

L'analyse selon le sexe montre que les personnes fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que les autres niveaux (respectivement 78,1% pour les hommes et 72,6% pour les femmes) tableau 4.8. Au niveau du secondaire 18,2% des garçons sont au secondaire alors que 15,4% de filles de la population de 3-29 ans fréquente le secondaire au moment du recensement. On observera les résultats des efforts de scolarisation des filles au primaire alors que les indices de parité entre garçons et filles au secondaire sont plus prononcés.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Parité F/G	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Préscolaire	2,4	2,8	0,9	105,9
Primaire	79,2	81,5	0,8	122,2
Secondaire	18,2	15,4	0,7	147,8
Supérieur	0,2	0,2	0,8	122,1
ND	0,0	0,0	2,0	50,0
Ensemble	100,0	100,0	0,8	125,7
Effectif	79 897	63 552		

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



Les trois quarts du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes d'éducation au Burkina Faso et constitue l'une des composantes des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Centre-Est.

4.3.3.1 - Population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Centre-Est, la population scolarisable (7-12 ans) est de 209 868 personnes : 108 788 garçons et 101 080 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 37,6 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, près de 39 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (7-12 ans) au primaire			Rapport de masculinité (%)	Population scolaire (7-12 ans) au primaire			Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble	
7	22 160	20 997	43 157	105,5	9 567	8 037	17 604	119,0
8	18 433	17 330	35 763	106,4	9 374	7 797	17 171	120,2
9	18 661	17 759	36 420	105,1	9 063	7 564	16 627	119,8
10	18 938	17 104	36 042	110,7	8 471	6 934	15 405	122,2
11	13 708	12 395	26 103	110,6	6 418	5 178	11 596	123,9
12	16 888	15 495	32 383	109,0	6 202	4 997	11 199	124,1
Total	108 788	101 080	209 868	107,6	49 095	40 507	89 602	121,2

4.3.3.2 - Niveau de la scolarisation au primaire

Cette section analyse la scolarisation au primaire dans la région du Centre-Est.

a - Analyse de la scolarisation au primaire de l'ensemble de la région

L'examen des taux brut de scolarisation au primaire par âge montre que, ce sont les enfants de 8 ans qui sont plus nombreux à ce niveau d'étude (48,0 %). C'est au niveau des 12 ans que ce taux (34,6 %) n'avoisine pas les 40 % et cela s'expliquerait par les abandons consécutifs aux échecs scolaires.

Tableau 4.10 : Taux brut et net de scolarisation au primaire par âge selon le sexe des 7-12 ans

Age	Taux brut de scolarisation (7-12 ans) au primaire			Parité F/G	Taux net de scolarisation (7-12 ans) au primaire			Parité F/G
	Masculin	Féminin	Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble	
7	43,2	38,3	40,8	0,9	28,9	25,4	27,2	0,9
8	50,9	45,0	48,0	0,9	25,5	22,7	24,2	0,9
9	48,6	42,6	45,7	0,9	18,7	17,6	17,9	0,9
10	44,7	40,5	42,7	0,9	15,4	14,3	14,9	0,9
11	46,8	41,8	44,4	0,9	13,2	12,0	12,6	0,9
12	36,7	32,2	34,6	0,9	10,9	9,7	10,3	0,9

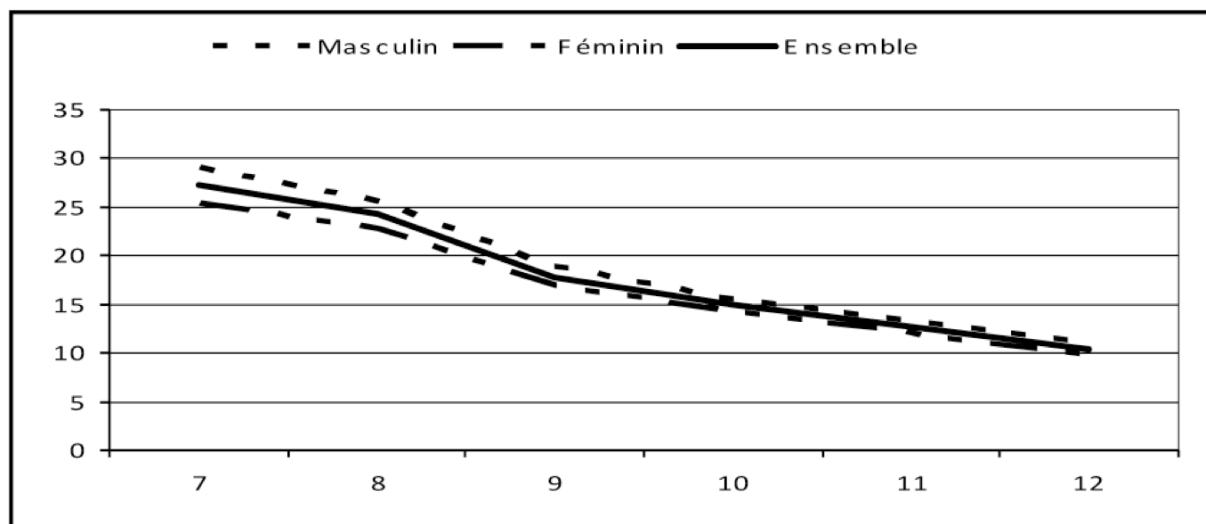
Les taux indiquent que les garçons fréquentent plus le primaire que les filles et ce, à tous les âges. Dans la région, le taux brut de scolarisation au primaire est de 54,9 % tandis que le taux net est de 42,7 %. Il ressort que c'est à 7 ans le taux net de scolarisation au primaire est le plus élevé (27,2 %). Prenant en compte le sexe, on note que chez les filles de 7-12 ans fréquentant le primaire, il y a 25,4% qui sont dans les conditions d'âges et de niveaux requises tandis que chez les garçons, ils sont de 28,9%.

Ces différences de niveaux de scolarisation entre filles et garçons peuvent s'observer également en milieu urbain et en milieu rural. Il y a plus d'enfants de 7-12 ans qui sont au primaire dans les conditions d'âge et de niveau requises en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans le milieu urbain, sur 100 enfants de 7-12 ans du primaire, en moyenne 28,2% remplissent les conditions d'âge et de niveau (avoir l'âge requis dans la classe où l'on est inscrit) contre 16,7% enfants en milieu rural (tableau 4.11).

Tableau 4.11 : Taux net de scolarisation au primaire par âge selon le milieu de résidence et le sexe

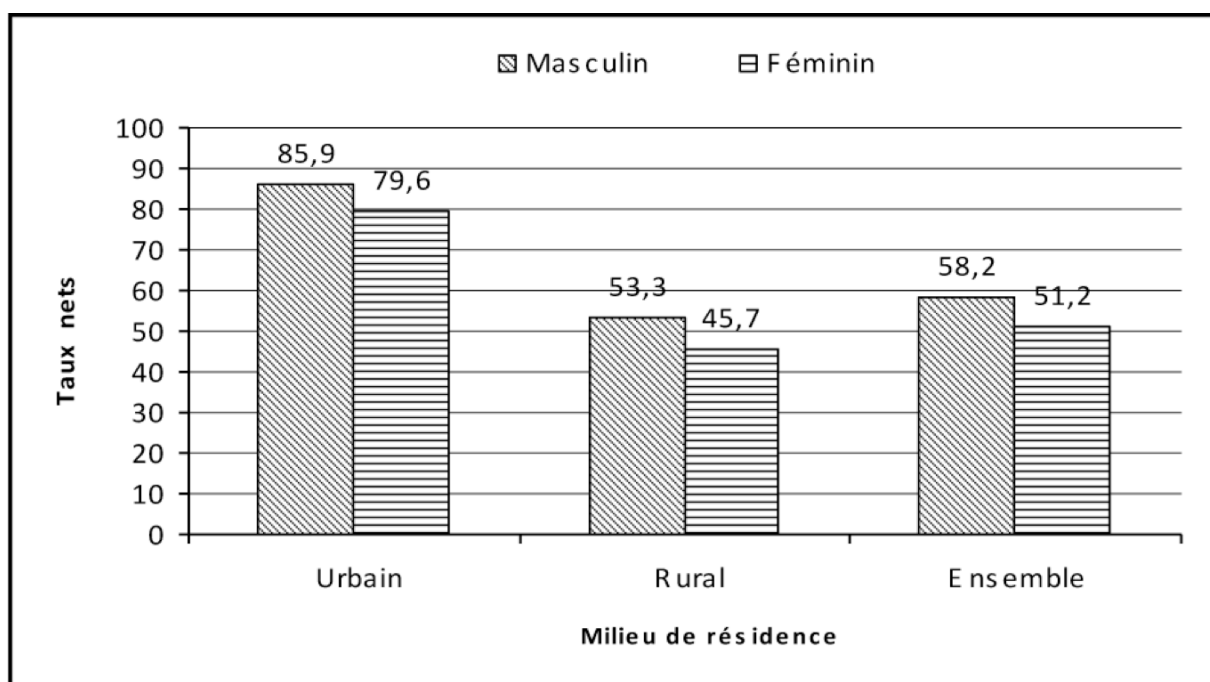
Age	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
7	41,2	37,6	39,4	26,9	23,1	25,1
8	36,9	34,9	35,9	23,6	20,5	22,1
9	29,4	27,2	28,3	16,9	15,0	16,0
10	24,8	21,9	23,3	13,8	12,7	13,3
11	19,3	20,5	19,9	12,0	10,2	11,2
12	19,0	19,7	19,4	9,3	7,6	8,5
Total	29,0	27,4	28,2	17,8	15,6	16,7

Les résultats par sexe montrent qu'il existe des écarts de scolarisation entre filles et garçons dans les milieux de résidence et ceci, quel que soit l'âge. Le graphique 4.6 illustre les différences de niveaux de scolarisation au primaire entre garçons et filles.

Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par âge selon le sexe

L'évolution du taux net de scolarisation est identique pour les garçons et les filles, mais ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Les écarts du taux net de scolarisation observés entre garçons et filles dans la région du Centre-Est dans sa globalité sont également constatés dans les milieux urbain et rural. On remarque cependant, que ces différences du taux net de scolarisation entre sexe dans le même milieu sont faibles (graphique 4.7) mais les écarts entre garçons et filles de part et d'autre du milieu de résidence sont considérables comme signalés précédemment.

Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe



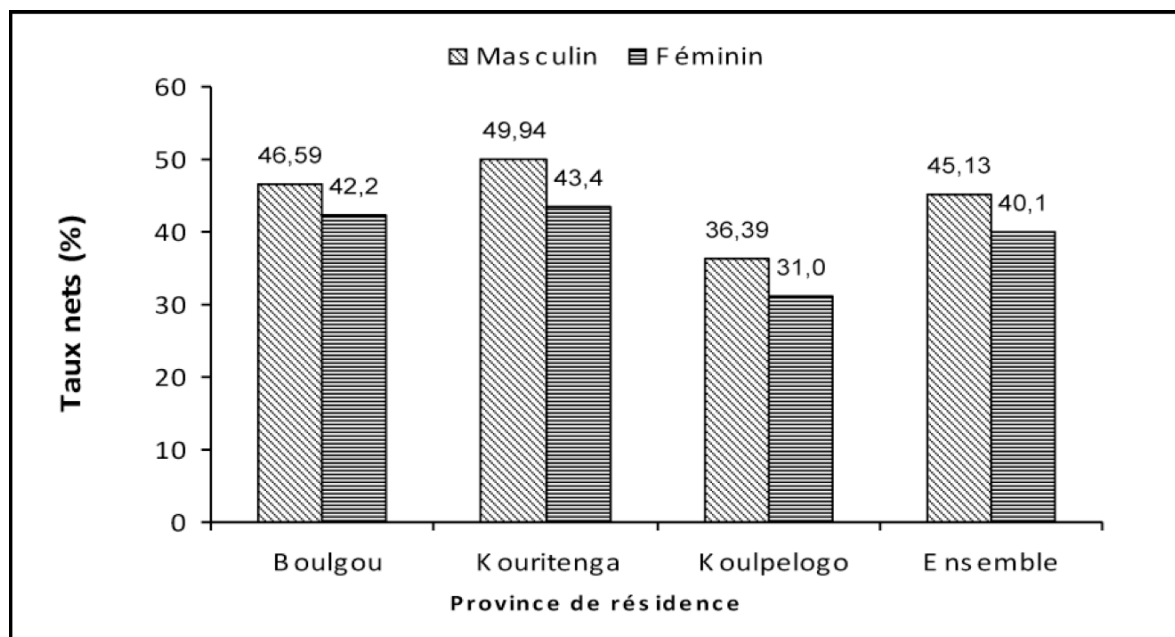
b - Analyse de la scolarisation au primaire par province

En vue d'examiner les disparités provinciales de scolarisation au primaire, les taux brut et net de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités administratives.

Tableau 4.12 : Taux brut et taux net de scolarisation au primaire par province

Provinces	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G
Boulgou	60,3	54,0	57,2	0,9	46,6	42,2	44,5	0,9
Kourittenga	63,5	54,7	59,2	0,9	49,9	43,4	46,7	0,9
Koulpélogo	47,7	40,7	44,4	0,9	36,4	31,0	33,9	0,9
Ensemble	58,2	51,2	54,9	0,9	45,1	40,1	42,7	0,9

Il apparaît dans le tableau 4.12, que le taux brut de scolarisation au primaire est de 54,9 % et le taux net 42,7% dans la région du Centre-Est. Ce taux net est en dessous de la moyenne nationale qui est de 42,7 %. En d'autres termes sur 10 enfants de 7-12 ans dans la région du Centre-Est, moins de 5 sont au primaire et remplissent les conditions d'âge. L'analyse par province révèle que la province du Kourittenga a le taux net de scolarisation le plus élevé soit 46,7 % comparativement à la province du Boulgou (44,5 %) et le Koulpélogo (33,9). On remarquera que quelle que soit la province, le taux net et le taux brut est nettement meilleur chez les garçons que chez les filles. Ces différentes valeurs restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 54,6 % pour les garçons et 46,4 % pour les filles. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont plus observées dans les trois provinces de la région.

Graphique 4.8 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe

4.3.4 - Scolarisation au secondaire

Cette section s'intéresse à la scolarisation au secondaire de la région du Centre-Est ainsi que les provinces la composant.

4.3.4.1 - Population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine sont pratiquement identiques en termes d'effectifs. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.13).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de près de 46 pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 136 garçons pour 100 filles à 13 ans à 162 garçons pour 100 filles à 19 ans.

Tableau 4.13 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de Masc.	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de Masc.
13	13 610	12 201	25 811	111,5	1 030	758	1 788	135,9
14	12 319	11 837	24 156	104,1	1 739	1 226	2 965	141,8
15	14 882	12 619	27 501	117,9	2 090	1 544	3 634	135,4
16	11 115	10 575	21 690	105,1	2 114	1 512	3 626	139,8
17	11 040	12 709	23 749	86,9	1 686	1 123	2 809	150,1
18	9 570	11 978	21 548	79,9	1 589	955	2 544	166,4
19	7 694	11 084	18 778	69,4	1 127	694	1 821	162,4
Total	80 230	83 003	163 233	96,7	11 375	7 812	19 187	145,6

4.3.4.2 - Niveau de scolarisation au secondaire

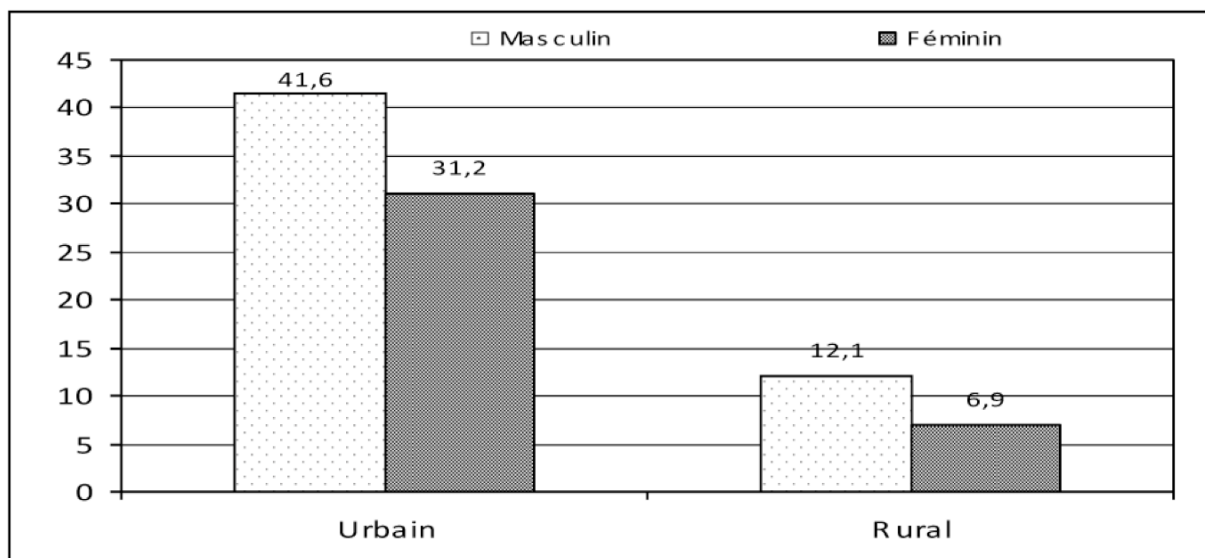
Les indicateurs produits dans cette section sont les taux de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du Centre-Est, par âge, par milieu de résidence et selon le sexe.

a- Ensemble de la région

Le recensement n'a pas permis de saisir les niveaux d'études par classe achevée ou en train d'être achevée au secondaire, mais c'est seulement une classification en «secondaire premier cycle» et «secondaire second cycle» qui a été faite. De ce fait, il sera calculé le taux brut de scolarisation par âge pour mesurer le niveau de la scolarisation au secondaire.

En Considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire graphique 4.10. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont moins scolarisées que les garçons et le milieu rural est plus défavorisé que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe



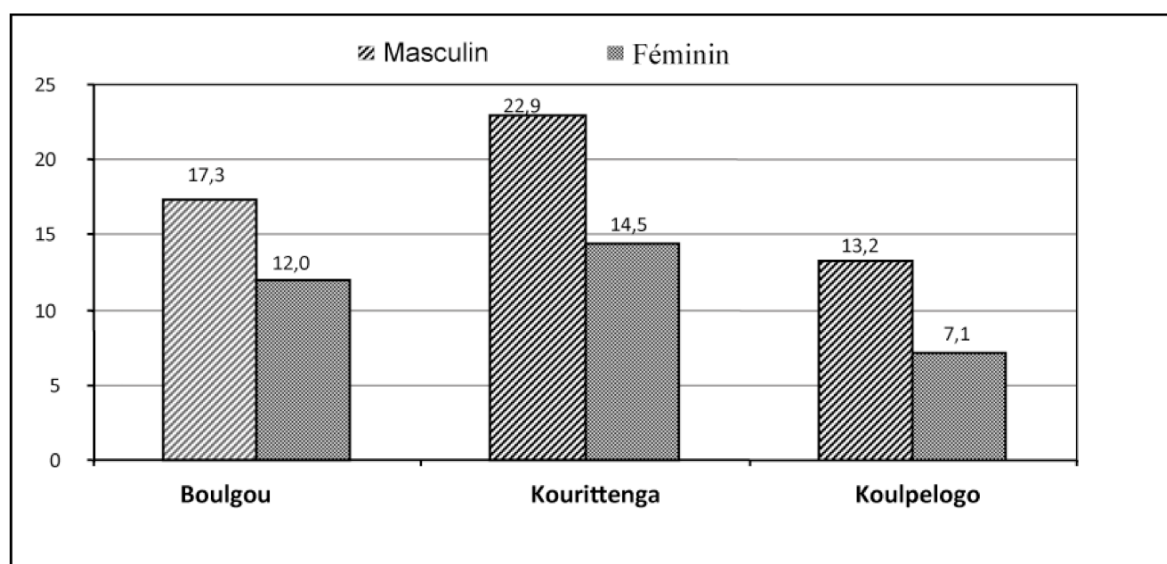
b – Analyse des taux brut de scolarisation au secondaire par provinces

Le Tableau 4.15 fait ressortir la province du Kourittenga possède le taux de scolarisation le plus élevé (18,5 %) comparativement à la province du Boulgou et du Koulpélogo qui ont respectivement 14,6 % et 10,3%. Les inégalités entre filles et garçons au secondaire sont plus importantes dans la province du Kourittenga et du Koulpélogo que dans le Boulgou. La même tendance s'observe lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des trois provinces de la région.

Tableau 4.14 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Province Résidence 2006	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc	Fém	ens	Parité F/G	Masc	Fém	ens	Parité F/G	Masc	Fém	ens	Parité F/G
Boulgou	41,2	33,7	37,4	0,8	11,0	6,4	8,6	0,6	17,3	12,0	14,6	0,7
Kourittenga	41,7	29,0	35,0	0,7	14,9	8,3	11,4	0,6	22,9	14,5	18,5	0,6
Koupléogo	43,6	25,8	35,7	0,6	11,5	6,2	8,9	0,5	13,2	7,1	10,3	0,5
Centre-Est	41,6	31,2	36,3	0,7	12,1	6,9	9,5	0,6	18,1	11,8	14,9	0,7

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.11.

Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe

4.3.5 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 157 588 personnes et représente un potentiel de 13 921³ étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.16). Les individus âgés de 20 ans représentent environ 15 % de la population scolarisable au supérieur. Dans la population scolaire, les garçons sont les plus nombreux.

³ (Population scolarisable)/ (Population totale))*100.000 = 16.443/100.000

Tableau 4.15 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Age	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire de 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	10 153	16 031	26 184	3	3	6
21	6 190	8 210	14 400	7	4	11
22	6 490	10 802	17 292	25	6	31
23	5 752	7 522	13 274	25	21	46
24	4 995	7 296	12 291	19	23	42
25	7 909	13 806	21 715	17	27	44
26	5 574	8 152	13 726	4	20	24
27	6 118	9 665	15 783	21	8	29
28	4 868	8 170	13 038	22	7	29
29	4 067	5 818	9 885	7	17	24
Total	62 116	95 472	157 588	150	136	286

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.17).

Tableau 4.16: Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Boulgou	28	34	31
Kourittenga	29	19	24
Koulpélogo	28	2	15
Ensemble	28	23	25

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans cette région du Burkina est de 25 avec des inégalités entre les provinces. En effet, dans la province du Boulgou, on a 31 étudiants pour 100.000 habitants contre 24 étudiants pour 100 000 habitants dans le Kourittenga, 15 dans la Koulpélogo. L'analyse par sexe montre que dans la région, il y a 28 étudiants pour 100 000 habitants hommes et 23 étudiantes pour 100 000 habitants femmes. Les disparités selon le sexe dans chaque province sont largement en faveur des hommes sauf dans la province du Boulgou où on a 28 étudiants pour 100 000 habitants hommes contre 34 étudiantes pour 100 000 habitants femmes.

CONCLUSION

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre-Est, moins de 15 personnes savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère) avec une énorme disparité suivant la province et le sexe. Ainsi la province du koulpélogo est la province la moins favorisée. On notera que quel que soit la province, les femmes sont les plus défavorisées. Ainsi, les écarts de niveau d'alphabétisation dans chacune des provinces entre garçons et filles sont importants mais davantage prononcés dans la province du Koulpélogo. En milieu urbain, le taux d'alphabétisation est de 32,5% contre 9,6 % en milieu rural. Les différences de niveau d'alphabétisation entre les hommes et les femmes sont plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Concernant la scolarisation au primaire, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons mais que la discrimination entre filles et garçons est moindre par rapport à celle existant entre milieu urbain et milieu rural. Les inégalités entre filles et garçons sont plus importantes dans la province de Koulpélogo.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montre que le taux brut de scolarisation au secondaire varie selon les provinces et le sexe. Les filles sont les plus défavorisés surtout en milieu rural.

En somme, l'éducation devra être une réelle préoccupation dans la région du Centre-Est au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés vers la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre les provinces et à l'intérieur de chaque province, lutter contre les inégalités filles et garçons devrait le défi majeur.

CHAPITRE 5 - ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE

INTRODUCTION

L'intérêt de l'état matrimonial et la nuptialité réside dans le fait qu'elle constitue un déterminant et une variable intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, la question traitant de l'état matrimonial et de la nuptialité collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est afin de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

Marié (es) : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (e) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (e) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. La collecte des données n'a pas distinguée les modalités séparés et divorcés.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux ait été célébré.

La nuptialité est l'étude de survenance des mariages des célibataires dans une génération. Elle aboutit à l'établissement de la table de nuptialité et au calcul des principaux indicateurs de nuptialité que sont l'âge moyen, l'âge médian au premier mariage, l'intensité de la nuptialité des célibataires et la fréquence du célibat définitif. Ces indicateurs sont calculés

pour chaque sexe et les écarts d'âge moyen et médian sont calculés pour évaluer le décalage des unions entre les générations.

L'âge médian au premier mariage: est l'âge à laquelle la moitié des mariages est célébré.

L'âge moyen au premier mariage : C'est le nombre moyen d'années vécues en tant que célibataire par les personnes de la cohorte qui finissent par se marier. Il permet de résumer le calendrier de la nuptialité.

L'absence d'information sur l'âge au premier mariage oblige à utiliser une approche indirecte pour calculer l'âge moyen au premier mariage. La méthode de Hajnal qui repose sur deux hypothèses : 1) Indépendance entre nuptialité d'une part, mortalité et migration d'une part ; 2) stabilité de la nuptialité dans le temps a été utilisée.

La méthode consiste à considérer que les proportions de célibataires sont relatives à une cohorte (fictive) et à calculer le nombre moyen d'années passées dans le célibat par les individus de la cohorte qui finissent par se marier.

$$\text{Age moyen au premier mariage des hommes : } \frac{15000 + 5 \sum_{15-19}^{55-59} (Px, x + 4) - 55X\beta55}{1000 - \beta55}$$

$$\text{Age moyen au premier mariage des femmes: } \frac{12000 + 3(P12 - 14) + 5 \sum_{15-19}^{35-39} (Px, x + 4) - 35X\beta35}{1000 - \beta35}$$

L'intensité de la nuptialité : c'est le complément à 1 de la fréquence du célibat définitif. Ces seuils de 55 ans pour les hommes et de 35 ans pour les femmes suppose que s'il n'y ait pas eu de mariage avant cet âge il n'en aura plus.

Table de nuptialité du moment : C'est un ensemble d'indices qui permettent de montrer comment se réalisent les mariages des célibataires à travers les âges. La table de nuptialité indique la chance, à chaque âge pour un célibataire, de contracter un mariage. La table du moment décrit le mariage au sein d'une génération fictive, qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année en l'absence de la mortalité et de la migration. Pour les femmes, on commencera par 12 ans et pour les hommes, on prendra à partir de 15 ans compte tenu de l'intensité de la sortie du célibat de chaque sexe.

Cette table comprend les indicateurs de nuptialité suivants : le nombre de mariage et le quotient de nuptialité. Le nombre de mariage est obtenu en faisant la différence entre les proportions de célibataire de deux âges consécutifs. Le quotient de nuptialité ou la probabilité pour un célibataire de se marier avant son prochain anniversaire est obtenu en rapportant le nombre de mariages entre deux âges consécutifs au nombre de célibataire de l'âge de début. La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion des célibataires décroît régulièrement avec l'âge ou le groupe d'âge. La proportion des célibataires s'obtient en rapportant l'effectif de célibataires d'un groupe d'âge donnée sur l'effectif ce groupe d'âge. Lorsque la proportion des célibataires observés ne suit pas une décroissance régulière, on procède à un lissage par la méthode des moyennes mobiles.

5.1 – STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, des spécificités propres du mariage à elle.

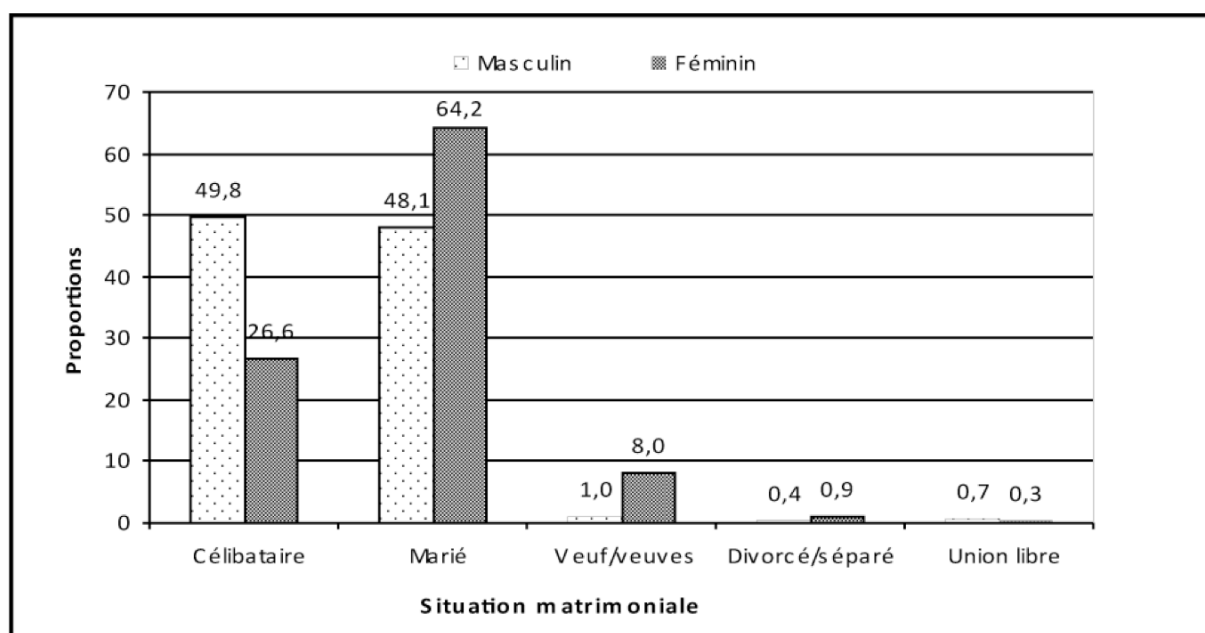
5.1.1 - Ensemble de la population

Le tableau 5.1 montre que dans l'ensemble de la région du Centre-Est, plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (56,4 %) déclare être mariée contre 37,8 % de célibataires, 4,6 % de veufs, 0,6 % de divorcés et 0,5% de personnes vivant en union libre avec des disparités selon le sexe. En effet, les hommes célibataires sont légèrement plus (49,8 %) que les mariés (48,1 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (64,2 %) contre 26,6 % de célibataires. Il existe moins de veufs (1,0 %) et de divorcés (0,4 %) que de veuves (8,0 %) et de divorcées (0,9 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (0,7 %) que de femmes en union libre (0,3 %). La proportion élevée de veuves pourrait s'expliquer la l'effet de la polygamie.

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

État matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Célibataire	75 917	49,8	43 230	26,6	119 147	37,8
Marié	73 307	48,1	104 590	64,2	177 897	56,4
Veuf	1 562	1,0	13 040	8,0	14 602	4,6
Divorcé/séparé	607	0,4	1 413	0,9	2 020	0,6
Union libre	1 014	0,7	551	0,3	1 565	0,5
Total	152 407	100	162 824	100,0	315 231	100

Graphique 5.1 : État matrimonial par sexe (%)



5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle qu'il y a plus de mariés que de célibataires quel que soit le sexe (52,7 %) chez les hommes et 64,3% pour les femmes. En milieu urbain, plus de la moitié (50,4%) des femmes est mariée contre 29,8% de célibataire. Le veuvage concerne plus les femmes quel que soit le milieu de résidence. Les divorcés/séparés et les unions libres sont plus présents en milieu urbain avec respectivement 0,8 % et 0,9 % contre respectivement 0,6 % et 0,4 % en milieu rural.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

État matrimonial	Ensemble région		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Célibataire	45,0	23,1	50,4	29,8	43,6	21,6
Mariés	51,2	62,5	45,5	54,5	52,7	64,3
Veuf / Veuve	1,3	11,6	1,2	12,5	1,3	11,4
Divorcé(e) / Séparé(e)	0,5	0,8	0,6	1,3	0,5	0,7
Union libre	0,7	0,2	0,9	0,3	0,6	0,2
ND	1,3	1,8	1,4	1,8	1,3	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.1.3 - État matrimonial et l'âge

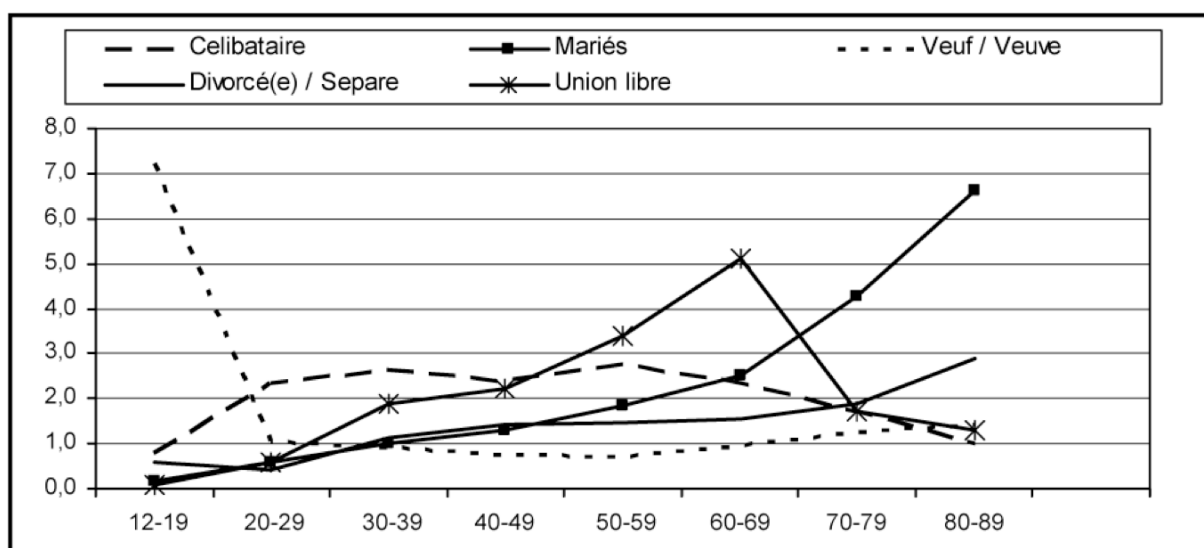
D'une manière générale, il y a plus de célibataire chez les jeunes générations que dans les anciennes générations et plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges. L'état matrimonial est donc influencé par l'âge. Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 77,9% sont célibataires, 5,9% vivent en union libre, 6,2% sont mariés, 6,1 % sont divorcés et 0,5 % sont veufs ou veuves. Les générations 20-29 ans et de 30-93 se distinguent par leur proportion élevée en union libre 36,2% et 28,1% respectivement. Aussi, les divorces/séparations sont aussi plus importants dans ces générations.

Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les divorcés sont plus importants numériquement par rapport aux autres statuts et autres générations. En effet, les divorcés représentent respectivement 27,8 % et 22,5 % pour ces générations contre 26,9 % et 17,5 % de mariés, 7,5 % et 17,1 % de veufs, 25,9 % et 4,9 % d'unions libres et 4,0 % et 8,0 % pour ces mêmes générations.

Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Cependant la répartition par sexe et par âge selon l'état matrimonial présente quelques spécificités. Dans la génération 12-19 ans, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération. Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires, les veufs et les unions libres. S'agissant des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les célibataires, les mariés, les divorcés et les unions libres sont plus nombreux chez les hommes que chez les femmes. Pour les générations après 50 ans on rencontre globalement plus d'hommes que de femmes ceci quel que soit le statut matrimonial considéré (Tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupes d'âge selon l'état matrimonial et le sexe

Groupes d'âge	Célibataire			Mariés			Veuf / Veuve			Divorcé(e) /			Union libre		
	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém	Ens	Mas	Fém
12-19	77,9	71,3	87,8	6,2	1,5	9,3	0,5	2,3	0,3	6,1	4,2	7,1	5,9	1,6	17,0
20-29	17,9	23,1	9,9	29,7	20,4	35,7	2,7	2,8	2,7	27,2	14,3	33,6	36,2	30,1	51,9
30-39	2,5	3,4	1,3	26,4	26,5	26,4	7,5	7,1	7,5	24,1	26,1	23,1	28,1	32,3	17,2
40-49	0,8	1,0	0,4	17,4	20,4	15,4	14,6	11,3	14,9	18,0	22,5	15,8	13,3	15,7	7,1
50-59	0,4	0,6	0,2	10,6	14,7	8,0	20,3	14,6	20,9	11,9	15,2	10,3	8,4	10,5	3,1
60-69	0,3	0,4	0,2	5,9	9,3	3,7	23,3	22,2	23,4	7,7	10,1	6,6	4,8	6,2	1,2
70-79	0,1	0,2	0,1	2,7	5,1	1,2	19,0	23,1	18,7	3,6	5,3	2,8	2,0	2,3	1,3
80-89	0,1	0,1	0,1	1,0	2,2	0,3	11,9	16,5	11,5	1,3	2,4	0,8	1,3	1,4	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes à partir de 50 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. Avant 30 ans les femmes vivent plus en union libre que les hommes et après cet âge, la tendance s'inverse. Le veuvage concerne plus les hommes que les femmes dans la génération de 12-19 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires est presque pareille dans toutes les générations.

5.1.4 - État matrimonial par province

Dans le Boulgou, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec 46,4% contre 49,8% pour les mariés. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Dans la population féminine, les mariées sont plus représentées avec 61,4% contre 23,0 % de célibataires suivi par les veuves (12,6 %).

En revanche dans le Kourittenga, chez les hommes, on a 50,2% de mariés contre 46,1% pour les célibataires. Chez les femmes les mariées sont également les plus représentées avec 59,7% contre 26,0 % pour les célibataires et les veuves représentent 11,4%.

Au Koulpélogo, 55,4% des hommes sont des mariés contre 40,8% de célibataires alors que chez les femmes, 68,1% sont mariées contre 19,2 % pour les célibataires. Le veuvage concerne les femmes avec 9,5% (Tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Provinces	Sexe	Célibataire	Mariés	Veuf / Veuve	Divorcé(e) /Séparé (e)	Union libre	ND	Total
Boulgou	Ensemble	33,0	56,4	7,7	0,6	0,3	1,8	100
	Masculin	46,4	49,8	1,3	0,5	0,6	1,4	100
	Féminin	23,0	61,4	12,6	0,7	0,2	2,1	100
Kourittenga	Ensemble	34,8	55,5	7,0	0,8	0,4	1,5	100
	Masculin	46,1	50,2	1,3	0,5	0,6	1,3	100
	Féminin	26,0	59,7	11,4	1,0	0,3	1,6	100
Koulpélogo	Ensemble	29,1	62,7	5,8	0,6	0,5	1,3	100
	Masculin	40,8	55,4	1,4	0,5	0,9	1,0	100
	Féminin	19,2	69,1	9,5	0,6	0,2	1,5	100

5.2- ANALYSE DE LA NUPTIALITE DE LA REGION DU CENTRE-EST

Phénomène social, le mariage est un champ d'observation privilégié des changements qui s'opèrent dans les comportements de ses différents acteurs. En Afrique, en général et au Burkina Faso en particulier, en dehors de l'aspect démographique moins ostensible que celui de la mortalité ou de la fécondité, l'étude de la nuptialité s'avère plus délicate pour deux raisons majeures. La première réside dans l'ambiguïté de la définition du mariage, qui mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique (Antoine, 2002). La seconde concerne le caractère renouvelable du mariage et surtout le fait qu'il implique au moins deux unités statistiques (Tapinos, 1985), voire plus en cas de polygamie.

Tableau 5.5 : Age moyen et médian, écart d'âge moyen et médian entre homme et femme et célibat définitif par province de résidence selon le sexe

Région de résidence	Age moyen		Écart d'âge moyen	Célibat définitif		Age médian		Écart d'âge médian
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
Boulgou	25,6	18,9	6,7	2,3	1,2	23,2	16,2	7,0
Kourittenga	26,6	19,5	7,1	2,0	1,6	23,3	16,9	6,4
Koulpélogo	24,4	18,1	6,3	2,4	0,7	21,9	15,2	6,7
Ensemble Centre-Est	25,6	18,9	6,7	2,7	1,2	22,0	16,0	6,0
Ensemble national	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	23,5	16,5	7,0

Le tableau 5.5 présente les indicateurs résumés du calendrier de la nuptialité et l'intensité du mariage par provinces de résidence du Centre-Est selon le sexe. L'analyse fait entrevoir de grandes disparités de calendrier dans les trois provinces.

Dans toutes les provinces, les hommes se marient avec des femmes plus jeunes qu'eux. L'écart d'âge montre le décalage d'âge d'entrée au premier mariage des hommes et des femmes à travers l'ensemble des provinces de la région. L'écart d'âge moyen tourne autour de 6 ans. Le mariage est un phénomène total en ce sens que la proportion des individus qui finissent par ne plus se marier n'atteint pas 23 % chez les hommes et est moins de 2 % chez

les femmes. L'âge des femmes au mariage est de 17 ans alors qu'au Centre-Est, à 16 ans la moitié des filles est en union quelle que soit la province. Les tables de nuptialité du tableau 5.6 ont permis de produire les indicateurs du tableau 5.5 sont dans.

Tableau 5.6 : Table de nuptialité par province selon le sexe

CENTRE-EST							
HOMME				FEMME			
Age	C(x)	m(x+5)	n(x)	Age	C(x)	m(x+5)	n(x)
15	1000	344	343,7	12	1000	381	380,9
20	656,3	371	566,0	15	619,1	486	785,0
25	284,8	161	564,0	20	133,1	92	692,0
30	124,2	59	477,4	25	41,0	21	520,2
35	64,9	19	290,8	30	19,7	8	400,7
40	40,0	11	232,6	35	11,8		
45	35,3	2	50,0				
50	33,6	6	178,2				
55	27,3						
BOULGOU							
HOMME				FEMME			
Age	C(x)	m(x+5)	n(x)	Age	C(x)	m(x+5)	n(x)
15	1000	340	340,5	12	1000	387	386,7
20	659,5	368	557,7	15	613,3	476	776,4
25	291,7	157	537,6	20	137,1	94	685,8
30	134,9	66	486,9	25	43,1	22	508,4
35	69,2	22	316,4	30	21,2	9	448,1
40	47,3	6	131,9	35	11,7		
45	41,1	7	177,9				
50	33,8	2	64,8				
55	31,6						
KOURITTENGA							
HOMME				FEMME			
Age	C(x)	m(x+5)	n(x)	Age	C(x)	m(x+5)	n(x)
15	1000	268	268,2	12	1000	308	308,3
20	731,8	409	559,4	15	691,7	521	753,6
25	322,4	176	547,1	20	170,4	118	691,3
30	146,0	70	478,8	25	52,6	27	505,5
35	76,1	24	314,1	30	26,0	10	395,0
40	52,2	13	253,9	35	15,7		
45	39,0	3	88,1				
50	35,5	16	455,1				
55	19,4						
KOULPELOGO							
HOMME				FEMME			
Age	C(x)	m(x+5)	n(x)	Age	C(x)	m(x+5)	n(x)
15	1000	442	441,6	12	1000	483	482,9
20	558,4	333	597,1	15	517,1	439	848,2
25	225,0	146	647,5	20	78,5	55	706,9
30	79,3	36	449,6	25	23,0	14	603,2
35	43,7	7	160,0	30	9,1	2	225,0
40	36,7	8	231,0	35	7,1		
45	28,2	2	74,5				
50	26,1	2	80,5				
55	24,0						

CONCLUSION

En résumé, l'analyse sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Centre-Est a montré que dans la population de 12 ans et plus le mariage est un phénomène totale tant chez les hommes que les femmes. Aussi, le mariage est très précoce dans la mesure où avant ou à 16 ans la moitié des filles est marié alors que l'âge légal est de 17 ans pour les filles. Le veuvage concerne plus les femmes quelle que soit la province de résidence, cela pourrait être lié à la polygamie (le décès d'un polygame crée au moins deux veuves).

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau

international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. À cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Centre-Est, la population âgée de 5 ans ou plus est de 435 282 résidents composée de 259 671 actifs et de 175 611 inactifs, soit 59,7 % d'actifs et 40,3 % d'inactifs. (Tableau A.9) Dans cette population, près de 6 personnes sur 10 (59,0 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 14,6 % et les personnes occupées au foyer 11,9 %.

6.1.1 – Population active

La population active est de 259 671 personnes composée de 148 616 hommes et de 111 055 femmes ; soit 57,2 % d'hommes et 42,3 % de femmes.

6.1.1.1 – Actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 32,2 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (35,8%) qu'en milieu urbain (12,8%) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupes d'âge selon le sexe

Milieu de résidence	Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	5-14	14,1	11,5	12,8
	15-64	76,8	53,3	64,4
	15 +	71,7	48,8	59,5
Rural	5-14	37,5	34,0	35,8
	15-64	82,5	70,0	75,3
	15 +	74,5	63,4	68,2
Ensemble	5-14	33,9	30,4	32,2
	15-64	81,3	67,0	73,2
	15 +	73,9	60,8	66,6

On remarquera que quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âge. Ainsi, on a 33,9% d'enfants de sexe féminin et 30,4% pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 37,5 % et 34,0% et en milieu urbain, on compte 11,5 % de filles qui travaillent contre 14,1% de garçons.

6.1.1.2 – Actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 66,6 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs avec 59,5 % en milieu rural et 68,2% en milieu rural. Pour les personnes de 15-64 ans, le taux d'activité est de 73,2% avec milieu urbain et 75,3 % en milieu rural. Il faut noter que quelque soit le milieu de résidence et le groupe d'âge, il ya des disparités suivant le sexe ou la proportion des hommes est plus que celle des femmes.

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 262 183 personnes et comprend 132 796 hommes et 129 387 Femmes ; soit 49,3 % de femmes et 50,7 % d'hommes. L'analyse portera sur la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – Inactifs de 5-14 ans

Dans la région du Centre-Est, 67,8 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 64,2% de cette tranche d'âges en milieu rural et 87,2 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 66,1 % chez les garçons et de 69,6 % chez les filles.

6.1.2.2 – Inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 33,4 % chez les personnes de 15 ans ou plus avec 40,5% en milieu urbain et 31,8 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population de la région, il est de 39,2 % chez les femmes contre 26,1 % chez les hommes. En milieu rural, 36,6 % des femmes et 25,5 % des hommes sont inactifs alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 51,2 % et 28,3 %.

6.1.3 – Taux d'activité et taux de chômage de la population active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 77,8 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 67,9 % à 15 ans à 86,4 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. À partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 41,3 % au-delà de 75 ans. Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 1,1 % avec un maximum de 2,4 % entre 15 et 19 ans. Les femmes, avec 0,7 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (1,5 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés à la nature et à la formulation des questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupes d'âge selon le sexe

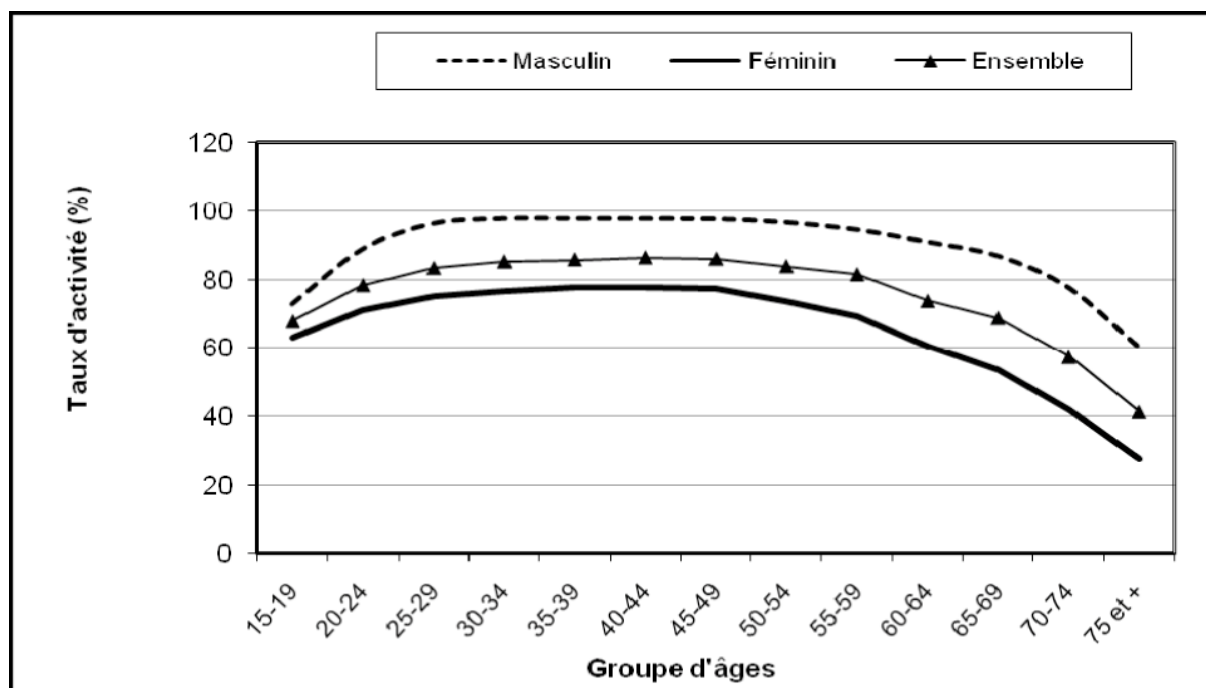


Tableau 6. 2 : Taux d'activité et de chômage par groupes d'âge de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	72,9	63,2	67,9	3,2	1,6	2,4
20-24	88,8	71,2	78,3	2,7	0,8	1,6
25-29	96,3	75,2	83,3	1,5	0,6	1,0
30-34	97,8	76,8	85,2	1,0	0,4	0,7
35-39	97,8	77,7	85,8	0,7	0,3	0,5
40-44	97,7	77,8	86,4	0,7	0,2	0,4
45-49	97,7	77,3	86,0	0,5	0,3	0,4
50-54	96,7	73,8	83,8	0,4	0,3	0,4
55-59	94,5	69,6	81,5	0,3	0,4	0,3
60-64	90,9	60,7	73,8	0,5	0,9	0,7
65-69	86,8	53,8	68,8			
70-74	77,5	41,9	57,3			
75 et +	60,0	27,6	41,3			
Total	88,6	69,7	77,8	1,5	0,7	1,1

6.2 – POPULATION OCCUPEE

6.2.1 – Actifs et profession

Les actifs occupés sont à 88,2% dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne « le personnel de service et les vendeurs » (6,9 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (2,6 %). À elles seules, ces trois catégories regroupent 97,7% des actifs occupés. Au niveau des hommes, 87,9 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 5,7% dans les services et la vente et 3,3 % sont des

ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 88,5 % sont dans l'agriculture tandis que 8,0% sont dans les services et la vente, alors que 2,0% sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 10,0 % était dans les activités agricoles, 4,1% dans les services et la vente contre 1,4% qui étaient ouvriers ou des artisans.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs au chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1
Professions intermédiaires	1,1	0,4	0,7	0,4	0,2	0,3
Cadres subalternes de l'administration	0,3	0,1	0,2	0,3	0,6	0,4
Personnel de services et vendeur	5,7	8,0	6,9	3,8	4,6	4,1
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	87,9	88,5	88,2	7,6	15,2	10,0
Artisanats, ouvriers	3,3	2,0	2,6	1,6	1,1	1,4
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1
Ouvriers et employés non qualifiés	0,4	0,2	0,3	0,3	0,0	0,2
Autres matières et professions	0,5	0,1	0,3	0,7	1,1	0,8
Sans profession, profession non précisée	0,5	0,6	0,5	85,0	77,0	82,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

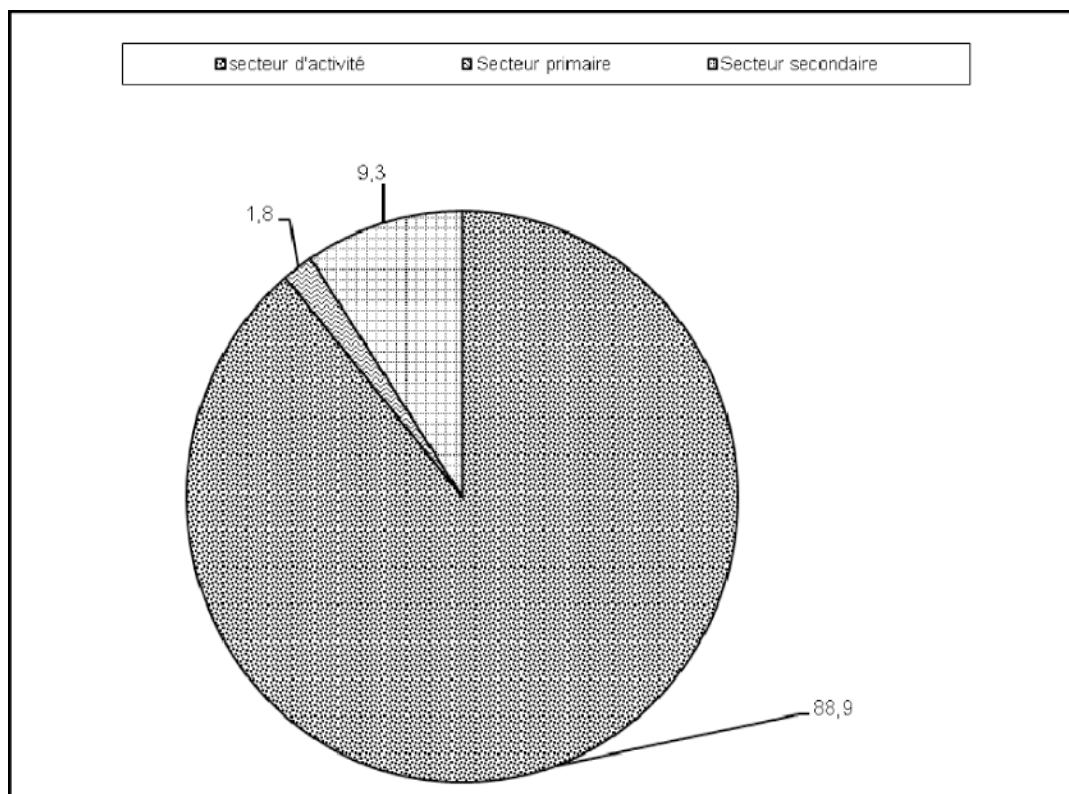
6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 88,9 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (9,3 %) et secondaire (1,8 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des activités agricoles relèvent du secteur primaire. Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur alors que plus de la moitié des activités de l'artisanat sont du secteur secondaire.

Tableau 6.4 : Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands Groupes d'occupation	Secteur d'activités			
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Ensemble
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,2	0,2
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,7	0,7
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,2	0,2
Personnel de services et vendeur	0,1	0,2	6,5	6,9
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	88,5	0,0	0,1	88,6
Artisanats, ouvriers	0,2	1,5	0,9	2,6
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,3	0,3
Autres matières et professions	0,0	0,0	0,3	0,3
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	88,9	1,8	9,3	100,0

Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité

6.2.3 – Situation dans l'occupation

Dans cette partie l'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

6.2.3.1 – Situation globale des occupés

Dans la région, plus de la moitié (58,6 %) des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux-ci sont suivis des « indépendants » (34,9 %), et des salariés (1,9 %). Ces trois modalités regroupent donc plus de 95,4 % des actifs occupés. Parmi les hommes, 49,5 % sont indépendants, 42,5 % des aides familiaux et 2,9% des salariés. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 74,5 % d'entre elles sont des aides familiaux, 20,6 % des indépendants et 0,9 % des salariées.

Tableau 6. 5: Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	1,6	0,8	1,2	0,4	0,2	0,3	0,6	0,2	0,4
Indépendant	55,3	41,8	49,3	48,4	17,5	32,5	49,5	20,6	34,9
Salarié employé	11,2	4,9	8,4	1,3	0,3	0,8	2,9	0,9	1,9
Apprenti	5,3	1,6	3,7	0,4	0,3	0,3	1,2	0,4	0,8
Aide familial	22,9	45,6	33,0	46,2	78,7	62,9	42,5	74,5	58,6
Autres	1,4	2,6	1,9	1,6	1,2	1,4	1,6	1,4	1,5
ND	2,3	2,8	2,5	1,7	1,9	1,8	1,8	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

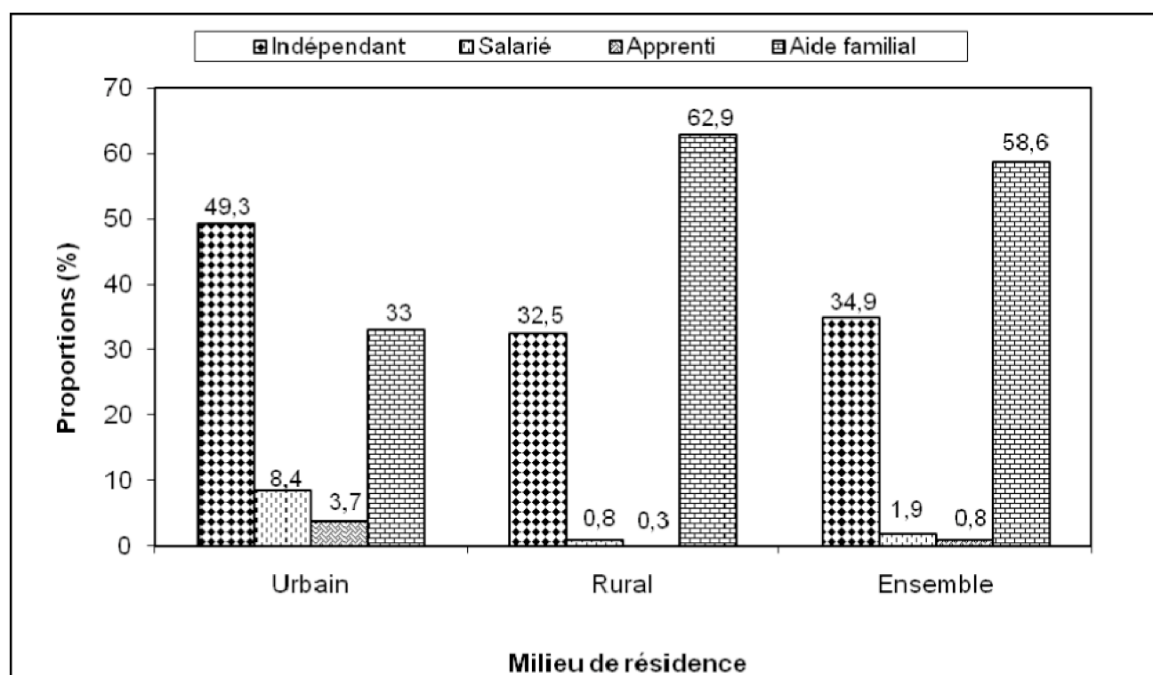
6.2.3.2 – Situation des occupés du milieu urbain

En milieu urbain, près de la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 8,4%, les aides familiaux 33,0 % et les apprentis 3,7 %. Au niveau des hommes, 55,3 % d'entre eux sont des indépendants, 11,2 % des salariés ; 22,9% des aides familiaux et 5,3% des apprentis. Dans la population féminine active occupée, 41,8 d'entre elles travaillent pour leur propre compte «indépendants», 45,6 % sont des aides familiaux et 4,9% des salariés.

6.2.2.3 – Situation des occupés du milieu rural

En milieu rural, plus de la moitié (62,9 %) des actifs occupés sont des aides familiaux et 32,5% des indépendants. Les salariés représentent 0,8%. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 48,4 %, 46,2% et 1,3% des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 78,7% d'aides familiaux et 17,5% de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.2 illustre ces résultats.

Graphique 6.3 : Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation principale

6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces du Boulgou, du Kourittenga et du Koulpélogo.

Tableau 6. 6 : Indicateurs d'activité par province

Provinces	Indicateurs d'activité					Population totale
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	
Boulgou	49,4	98,9	1,1	102,6	107,5	543570
Kourittenga	52,6	99,3	0,7	100,6	99,5	329779
Koulpélogo	49,9	99,7	0,3	103,2	106,3	258667
Ensemble	50,4	99,2	0,8	102,2	104,8	1132016

Le taux d'activité de la région du Centre-Est rappelons-le est de 50,4 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province du Boulgou 49,4 %, du Kourittenga 52,6% et du Koulpélogo 49,9%.

La grande majorité de la population active est occupée (99,2 %). Le taux d'occupation est de 98,4 % du Boulgou 98,9 %, du Kourittenga 99,3% et du Koulpélogo 99,7%.

Le taux de chômage est très faible dans le Centre-Est (0,8%) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans le Koulpélogo (0,3 %) que dans la le Boulgou (1,1%) et le Kourittenga (0,7). Comme il est mentionné plus haut, ces faibles taux de chômage, cachent en réalité le sous-emploi de la plupart des actifs occupés dans le secteur informel et parfois dans l'agriculture.

Le rapport de dépendance est de 102,2 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge environ un enfant de moins de 15 ans ou une personne âgée de plus de 64 ans. Ce taux est sensiblement pareil dans les trois provinces.

Le taux de dépendance est de 104,8%, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge deux personnes qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Dans le Boulgou la charge par actif occupé est de 107,5% alors qu'elle est de 99,5% dans le Kourittenga et 106,3% dans le Koulpélogo.

CONCLUSION

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 66,6 %. Parmi les enfants de moins de 15 ans, 32,5 % sont économiquement actifs. Notons que quel que soit le sexe et la tranche d'âge, les taux d'activité sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain et dans chaque milieu de résidence, le taux d'activité des hommes est supérieur à celle des femmes. Dans la région, 88,6 % des actifs occupés sont dans l'agriculture, le personnel de service et les vendeurs (6,9 %) et les artisans et les ouvriers (2,6 %). Près de la moitié (58,6 %) des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 34,9 %. Les salariés représentent 1,9 % des actifs occupés.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupes d'âge 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âge. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D_{50} qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région du Centre-Est présente un taux brut de natalité de 47,5 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 24,0 ‰ chez les garçons contre 23,4 ‰ chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 48,8 ‰ contre 41,2 ‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de garçons que de filles aussi bien pour l'ensemble de la région que pour chaque milieu de résidence (Tableau 7.1).

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Total	
Urbain	21,2	20,1	41,2	105,5
Rural	24,6	24,1	48,8	102,1
Total	24,0	23,4	47,5	102,6

7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Koulpélogo enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que les autres provinces. En effet, le taux brut de natalité dans le Koulpélogo est de 51,0 ‰ contre 46,9 ‰ dans le Boulgou et 45,6 ‰ dans le Kouritenga. Notons plus que quel que soit la province, il naît plus de garçons que de filles. Ce qui est conforme à la norme où il naît généralement plus d'hommes que de femmes (Tableau 7.2).

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par province

Province	Taux brut de natalité	Rapport de masculinité (%)
Boulgou	46,9	103,8
Koupelogo	51,0	102,9
Kouritenga	45,6	100,3
Ensemble Centre-Est	47,5	102,6

7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces indicateurs expriment mieux la tendance de la fécondité.

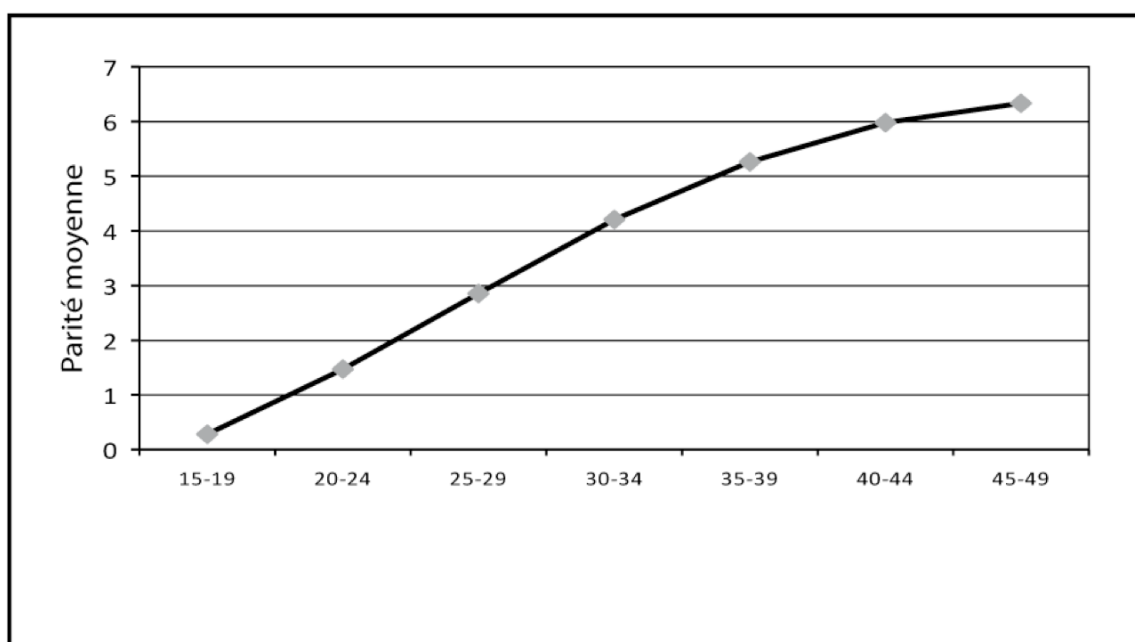
7.2.1- Structure par groupes d'âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 6,3 pour celles de 45-49 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 22 % des femmes de 15-19 ans ont eu au moins un enfant né vivant. Deux femmes sur trois environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 78 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupes d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Total nés vivants	Parité moyenne
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	78,1	17,0	3,7	0,9	0,2	0,0	0,0	100,0	16 423	0,3
20-24	22,8	33,3	26,8	10,9	3,9	1,5	0,7	100,0	73 300	1,5
25-29	7,8	12,0	22,7	25,3	17,8	8,4	6,0	100,0	130 091	2,9
30-34	4,4	4,9	10,1	16,0	20,9	18,8	24,8	100,0	153 624	4,2
35-39	3,6	2,8	5,5	9,5	14,6	17,5	46,4	100,0	163 395	5,3
40-44	3,6	2,2	3,9	6,7	10,4	13,5	59,7	100,0	147 310	6,0
45-49	3,6	2,0	3,7	5,9	8,6	12,1	64,0	100,0	121 797	6,3
Total	24,5	13,4	12,4	10,9	10,0	8,5	20,2	100,0	805 940	3,0

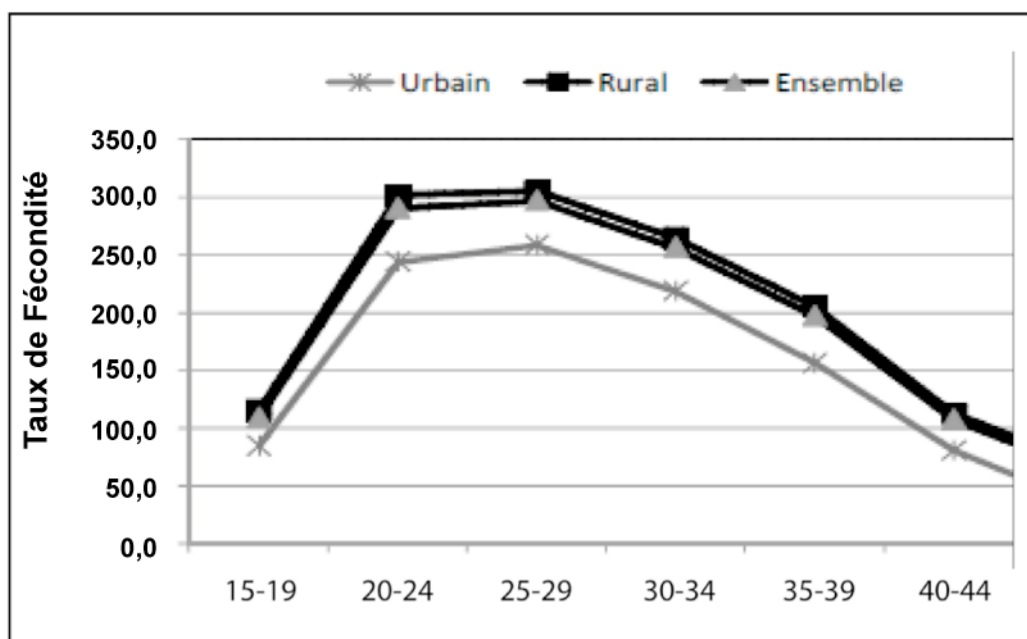
Graphique 7.1 : Courbe de la fécondité cumulée



7.2.2 - Structure par groupes d'âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante selon les générations et atteint son maximum dans la génération de 25-29 ans aussi bien dans l'ensemble de la région que dans chacun des milieux de résidence. Ceci traduit le fait que la transition de la fécondité dans cette région n'a pas encore commencé. En effet, dans les pays où la transition a commencé, le maximum de la courbe de fécondité se situe entre 30-34 ans. La génération de 25-29 ans dans cette étude est celle qui a donné le plus de naissance vivante en 2006. Les femmes âgées de 20-24 ans ; 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰).

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 202 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,6.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence

La structure de la fécondité par groupes d'âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 66,2 ‰ à 305,2 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 31,6 ‰ à 258,4 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,8 contre 5,4 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Taux (‰) de fécondité par groupes d'âge selon le milieu de résidence

Groupes d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	84,8	115,2	108,9
20-24	243,9	301,5	290,0
25-29	258,4	305,2	296,7
30-34	218,7	264,2	256,4
35-39	156,4	204,8	196,9
40-44	80,8	112,5	107,4
45-49	31,6	66,2	60,6
TGFG	167,4	209,8	202,0
ISF	5,4	6,8	6,6

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité assez élevé est de 6,6 enfants par femme. Ce niveau est relativement plus important dans le Koulpélogo (6,9), le Boulgou (6,5) et le Kourittenga (6,2).

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 47,5 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 48,8 ‰ en milieu rural contre 41,2 ‰ pour le milieu urbain. Ce taux est de 51,0 ‰ dans le Koulpélogo, 46,9 ‰ dans le Boulgou, 45,6 ‰ dans le Kourittenga. Le nombre d'enfants par femme est de 6,6 enfants par femme pour l'ensemble de la région, 6,9 pour le Koulpélogo, 6,5 pour le Boulgou et 6,2 pour le Kourittenga.

CHAPITRE 8 : MIGRATION

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre-Est, entre la région du Centre-Est et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : À l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région du Centre-Est. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner

les mouvements migratoires entre la région du Centre-Est et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Centre-Est).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION DU CENTRE-EST

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, l'on comptait environ 11 personnes sur 100 qui ne résidaient pas dans leur lieu de naissance (tableau 8.1). À l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, dans la province du Boulgou, environ 11 personnes sur 100 sont nées hors de ladite province contre 13 personnes environ sur 100 dans le Kourittenga et 9 sur 100 dans le Koulpélogo. L'attraction des migrants est alors plus forte dans la province du Kourittenga comparativement aux autres provinces. Les hommes et les femmes sont sensiblement au même niveau de mobilité et ceci peut s'expliquer par le fait que les migrations dans cette région sont généralement des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre-Est par statut migratoire selon la province et le sexe

Statut migratoire	Province											
	Boulgou			Kourittenga			Koulpélogo			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Migrant durée de vie	10,7	10,9	10,8	11,7	14,8	13,4	7,9	9,6	8,8	10,3	11,8	11,1
Natif	89,3	89,1	89,2	88,3	85,2	86,6	92,1	90,4	91,2	89,7	88,2	88,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Cette partie étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région du Centre-Est.

8.2.1- Provinces de départ

Les indices de sortie du Boulgou, du Kourittenga et du Koulpélogo à l'intérieur de la région sont respectivement de 0,5 % (ou 0,005), 0,9 % et 0,2 %. Ceci sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de ces provinces migrent peu à l'intérieur de la région. La province du Boulgou fournit 1,2 % de ces natifs aux autres provinces de la région, celle du Kourittenga en fournit 3,2 % et la province du Koulpélogo 1 %. La province du Kourittenga apparaît alors comme la principale province de départ des migrations inter-provinciales dans la région.

8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs du Centre-Est résidant dans cette région représentent 93,1 % de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, peu de natifs du Centre-Est résident hors de cette région. Les échanges se font entre les trois provinces et la province du Kourittenga est celle qui fournit le plus de migrants aux autres.

Par rapport aux destinations, il ressort que le Kourittenga fournit 2,5 % de ces natifs au Boulgou, le Koulpélogo en donne 0,8 % ; le Kourittenga reçoit 0,8 % des natifs du Boulgou et 0,2 % des natifs du Koulpélogo ; le Koulpélogo reçoit 0,4 % des natifs du Boulgou et 0,7% de ceux du Kourittenga. La province du Boulgou est celle qui reçoit le plus de migrants des autres provinces. Elle est alors la destination privilégiée des natifs de la région à l'intérieur de celle-ci.

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Centre-Est

Province de naissance	Province résidence			Total	Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo		
Boulgou	98,9	0,8	0,4	100,0	98,9
Kouritenga	2,5	96,8	0,7	100,0	96,8
Koulpélogo	0,8	0,2	99,1	100,0	99,1
Ensemble	48,2	28,3	23,4	100,0	93,1

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région du Centre-Est et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Centre-Est ? Où vont les natifs de cette région ? Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du Centre-Est et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 95,0 % des résidents, les natifs des autres régions du Burkina sont très faiblement représentés (moins de 1,5 % pour toutes les régions).

Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Centre-Est connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	1 244	0,1
Cascades	762	0,1
Centre	7 306	0,7
Centre-Est	1 022 941	95,0
Centre-Nord	13 180	1,2
Centre-Ouest	1 557	0,1
Centre-Sud	3 628	0,3
Est	10 311	1,0
Hauts-Bassins	2 035	0,2
Nord	1 472	0,1
Plateau Central	10 380	1,0
Sahel	1 160	0,1
Sud-Ouest	423	0,0
Total	1 076 399	100,0

8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région du Centre-Est, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

Tableau 8.4 : Répartition des natifs du Centre-Est résidant au Burkina selon la région de destination

Région de destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	1 050	0,1
Cascades	856	0,1
Centre	36 628	3,3
Centre-Est	1 022 941	93,1
Centre-Nord	1 973	0,2
Centre-Ouest	1 968	0,2
Centre-Sud	3 918	0,4
Est	14 836	1,3
Hauts-Bassins	4 813	0,4
Nord	878	0,1
Plateau Central	6 966	0,6
Sahel	1 384	0,1
Sud-Ouest	793	0,1
Total	1 099 004	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Centre-Est et résidant au Burkina Faso, seulement près de 7 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région du Centre est la principale destination des natifs du Centre-Est résidant au Burkina (3,3 %). Cette dernière est suivie de la région de l'Est (1,4 %). Les autres régions accueillent moins de natifs du Centre-Est.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Centre-Est et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre-Est et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre-Est et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région du Centre-Est au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que presque la grande majorité des résidents de la région du Centre-Est nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région du Centre-Est, plus de 73 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Ghana où 12,9 % des résidents du Centre-Est sont nés. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région du Centre-Est.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre-Est nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Province			Ensemble
	Boulgou	Kouritenga	Koupléogo	
Côte d'Ivoire	73,9	85,4	42,2	73,1
Mali	0,4	0,4	0,3	0,4
Niger	0,5	1,0	1,5	0,8
Ghana	17,5	5,0	16,6	12,9
Togo	1,9	1,8	28,1	5,9
Autres pays CEDEAO	0,6	1,0	0,3	0,7
Autres pays d'Afrique	0,5	0,2	0,1	0,3
Pays autres continents	0,1	0,0	0,0	0,1
ND	4,6	5,1	10,9	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région du Centre-Est ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabè du Centre-Est où plus de 73 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Ghana qui accueille 8,7 % des émigrés de la région du Centre-Est. L'histoire coloniale et la recherche de travail dans les plantations ivoiriennes sont des éléments qui rendent compte en partie de ce mouvement de la population du Centre-Est. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région du Centre-Est sont la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Centre-Est par pays de destination

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	29 177	73,1
Mali	168	0,4
Niger	136	0,3
Ghana	3 466	8,7
Autres pays CEDEAO	1 224	3,1
Autres pays africains	3 995	10
Pays autres continent	1 660	4,2
ND	65	0,2
Total	39 891	100

Ces émigrés, originaires du Centre-Est, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à l'autre comme l'indique le tableau 8.7.

Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Centre-Est par pays de destination selon la province d'origine

Pays de destination	Boulgou		Kourittenga		Koupléogo	
	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)
Côte d'Ivoire	11 084	56,1	12 468	95,8	5625	78,8
Mali	84	0,4	51	0,4	33	0,5
Niger	12	0,1	59	0,5	65	0,9
Ghana	2 843	14,4	153	1,2	470	6,6
Autres pays	329	1,7	132	1,0	763	10,7
Autres pays	3 797	19,2	69	0,5	129	1,8
Pays autres	1 552	7,9	66	0,5	42	0,6
ND	45	0,2	10	0,1	10	0,1
Total	19 746	100,0	13 008	100,0	7137	100,0

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire accueille plus de 50 % des émigrés de chaque province du Centre-Est résidant à l'étranger. Toutefois on remarque d'importantes disparités entre les provinces de départ. En effet, la Côte d'Ivoire accueille respectivement 56,1 % ; 95,8 % et 78,8 % des émigrés du Boulgou, du Kourittenga et du Koupléogo. Le Ghana apparaît comme la deuxième destination privilégiée des émigrés du Boulgou (14,4 %) et du Kourittenga (6,6 %).

CONCLUSION

L'étude de la migration dans la région du Centre-Est a montré que 24 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci sont très faiblement représentés. Pour le second cas, il ressort que près de 78 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 14 % environ sont nés au Ghana. La migration inter-provinciale dans la région se fait principalement de la province du Kourittenga vers les autres provinces.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina est la région du Centre (3,3 %). Au titre de l'émigration internationale de la région du Centre-Est, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 73 % de cette population. Ce pays est suivi du Ghana qui accueille 13,7 % des ressortissants du Centre-Est résidant à l'étranger.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

- La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;
- Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;
- Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Être Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre-t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap » est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En

ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région du Centre-Est compte 16 980 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,5 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,7 %) que chez les femmes (1,4 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,5 % de personnes vivant avec un handicap (1,3 % de femmes et 1,7 % d'hommes). Cette proportion est de 1,6 % en milieu urbain (1,5 % de femmes et 1,7 % d'hommes). Il y aurait alors plus de personnes vivant avec un handicap en milieu urbain comparativement au milieu rural. Les accidents des voies publiques sont fréquents en milieu urbain et pourraient expliquer cette situation.

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	98,3	98,5	98,4	98,3	98,7	98,5	98,3	98,6	98,5
Avec un	1,7	1,5	1,6	1,7	1,3	1,5	1,7	1,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	94 911	103 585	198 496	434 422	499 098	933 520	529 333	603683	1 132 016

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes.

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 25,9 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (22,4 %), les personnes touchées par la « déficience mentale » (13,0 %), les sourds/muets (12,9 %), puis les handicapés de membre supérieur (7,1 %).

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Handicap							Effectif
		Handicap membre supérieur	Handicap Membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres	Total	
Urbain	Masculin	6,0	37,1	13,5	16,0	11,3	16,0	100	1 614
	Féminin	7,4	34,9	14,7	15,3	10,2	17,5	100	1 598
		6,7	36,0	14,1	15,7	10,8	16,7	100	3 212
Rural	Masculin	7,1	22,6	12,9	25,3	14,1	18,0	100	7 368
	Féminin	7,2	24,6	12,6	22,5	12,6	20,5	100	6 650
		7,2	23,5	12,8	24,0	13,4	19,2	100	14 018
Centre-Est	Masculin	6,9	25,2	13,0	23,6	13,6	17,6	100	8 982
	Féminin	7,2	26,6	13,0	21,1	12,1	19,9	100	8 248
		7,1	25,9	13,0	22,4	12,9	18,7	100	17 230

Les résultats de l'analyse dans le milieu urbain conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional. Dans le milieu rural, les sourds/muets occupent la troisième place.

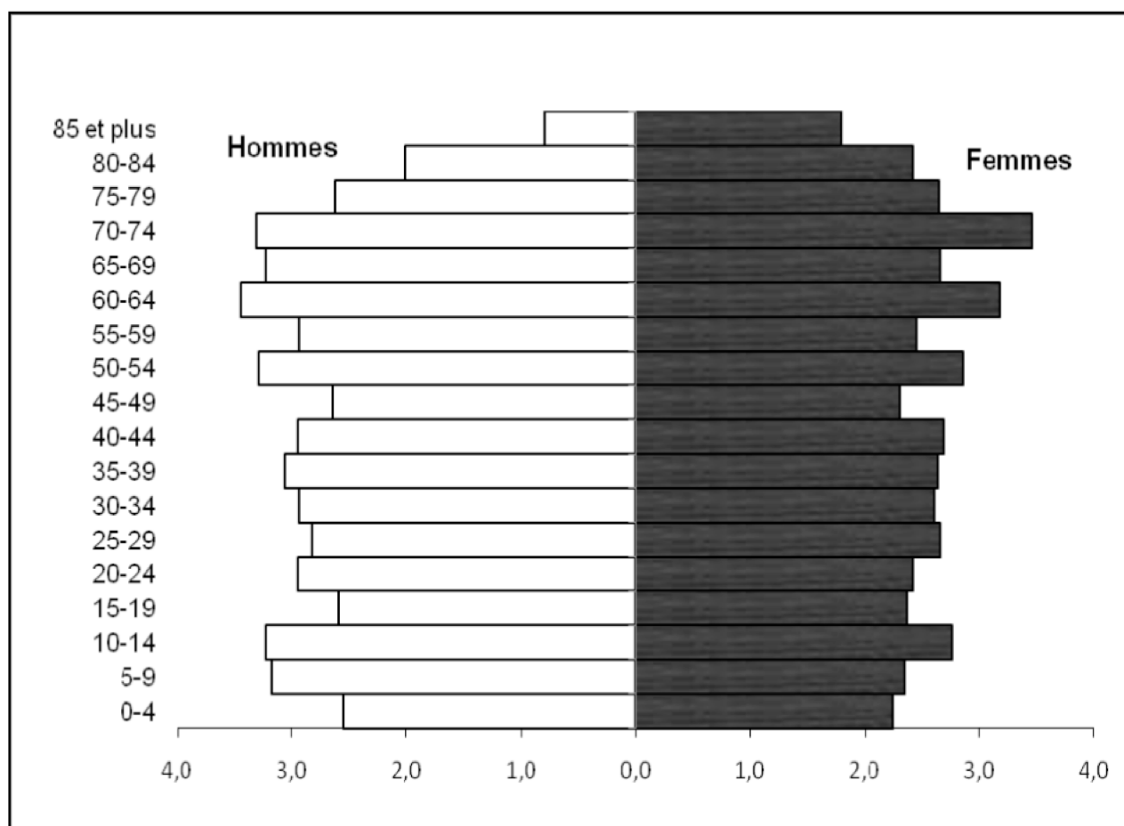
9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux des adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région du Centre-Est est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne sont pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupes d'âge des personnes vivant avec un handicap



Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupes d'âge selon le sexe

Groupes d'âge quinquennaux	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportion des personnes vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	436	384	820	2,5	2,2	4,8
5-9	544	402	946	3,2	2,3	5,5
10-14	552	472	1 024	3,2	2,7	5,9
15-19	444	406	850	2,6	2,4	4,9
20-24	504	414	918	2,9	2,4	5,3
25-29	482	455	937	2,8	2,6	5,4
30-34	503	446	949	2,9	2,6	5,5
35-39	524	451	975	3,0	2,6	5,7
40-44	504	460	964	2,9	2,7	5,6
45-49	454	393	847	2,6	2,3	4,9
50-54	562	488	1 050	3,3	2,8	6,1
55-59	502	419	921	2,9	2,4	5,3
60-64	591	544	1 135	3,4	3,2	6,6
65-69	553	455	1 008	3,2	2,6	5,9
70-74	567	592	1 159	3,3	3,4	6,7
75-79	450	454	904	2,6	2,6	5,2
80-84	343	414	757	2,0	2,4	4,4
85 et plus	467	599	1 066	2,7	3,5	6,2
Total	8 982	8 248	17 230	52,1	47,9	100,0
Age moyen	44,8	47,2	45,9	0,3	0,3	0,3
Age médian	45,0	48,0	46,4	0,3	0,3	0,3

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 45,9 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 46,4 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe féminin vivant avec un handicap sont moins jeunes que celles du sexe masculin. L'âge moyen chez les femmes est de 47,2 ans contre 44,8 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 48,0 ans et 45,0 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province du Boulgou compte 8 531 personnes vivant avec un handicap soit 49,5 % des personnes vivant avec un handicap. Quant à la province du Kourittenga, elle compte 5 173 personnes vivant avec un handicap soit 30,0 % du total. La province du Koulpélogo compte le moins de personnes vivant avec un handicap de l'ordre de 20 %. Ainsi, la répartition par province des personnes vivant avec un handicap est semblable à celle de la population du Centre-Est : 48,0 % de la population de la région vivent dans le Boulgou, 29,0 % dans le Kourittenga, 23,0 % dans le Koulpélogo.

Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par province selon le type du handicap

Province de résidence	Handicap						Effectif	
	Handicap membre supérieur	Handicap Membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd / muet	Autres		Total
Boulgou	6,7	22,1	11,9	28,3	12,9	18,0	100	8 531
Kourittenga	7,0	31,8	16,6	13,3	11,9	19,3	100	5 173
Koulpélogo	8,0	26,1	10,4	21,6	14,4	19,5	100	3 526
Total	7,1	25,9	13,0	22,4	12,9	18,7	100	17 230

D'une manière générale, quelle que soit la province, un constat se dégage : excepté le handicap du membre supérieur, une personne au moins sur 10 souffrent des autres types d'handicap énumérés. Concernant le handicap du membre inférieur, au moins une personne sur cinq en souffre. Les aveugles représentent 28,3 % des personnes vivant avec un handicap dans le Boulgou tandis que dans le Kourittenga, 31,8 % ont un handicap du membre inférieur. Dans le Koulpélogo, une personne sur 4 vit avec un handicap du membre inférieur.

CONCLUSION

La population des personnes vivant avec un handicap compte 5 213 individus dans la région du Centre-Est. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et le handicap des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province ou même la commune. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 36 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Centre-Est en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

INTRODUCTION

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas, non déclaré.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Centre-Est par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

10.1 - DONNEES GLOBALES

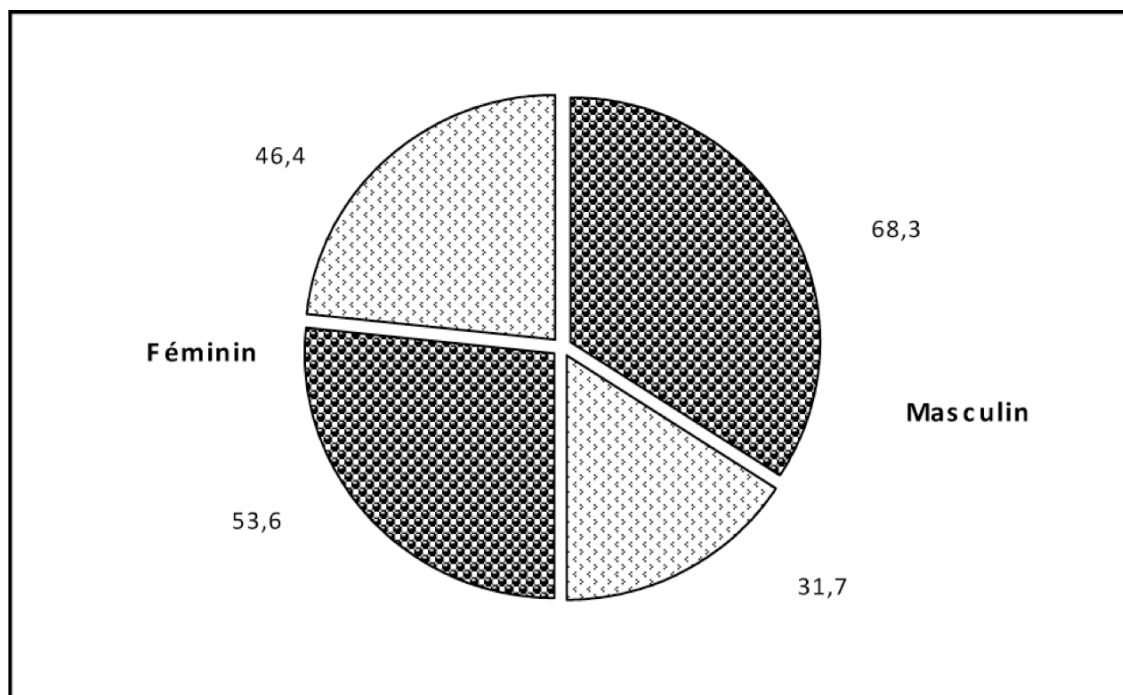
Sur les 1 132 016 résidents renseignés, 664 463 ont répondu avoir un acte de naissance, 433 207 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 15 916 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 18 430 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 3,0 % de la population, ne seront pas pris en compte dans l'analyse.

Ainsi, dans la région du Centre-Est, près de 61 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (32 hommes contre 29 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 39,5 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 68,3 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 53,6 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Acte de naissance		Total
	Oui	Non	
Masculin	68,3	31,7	100,0
Féminin	53,6	46,4	100,0
Ensemble	60,5	39,5	100,0

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance



Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. À cet effet, le tableau 10.2 révèle qu'un enfant sur deux possède un acte de naissance. À ce niveau, les garçons (51,0 %) sont plus nombreux que les filles (49,2 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région du Centre-Est, comme au niveau du pays. En effet, l'enfant doit être déclaré à l'état civil deux mois après l'accouchement pour bénéficier d'un acte de naissance. Si ce délai n'est respecté, l'enfant ne pourra bénéficier que d'un jugement supplétif auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Acte de naissance		Total
	Oui	Non	
Masculin	51,0	49,0	100,0
Féminin	49,2	50,8	100,0
Ensemble	50,1	49,9	100,0

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 86,7 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que près de 90 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 84 % de femmes (Tableau 10.3).

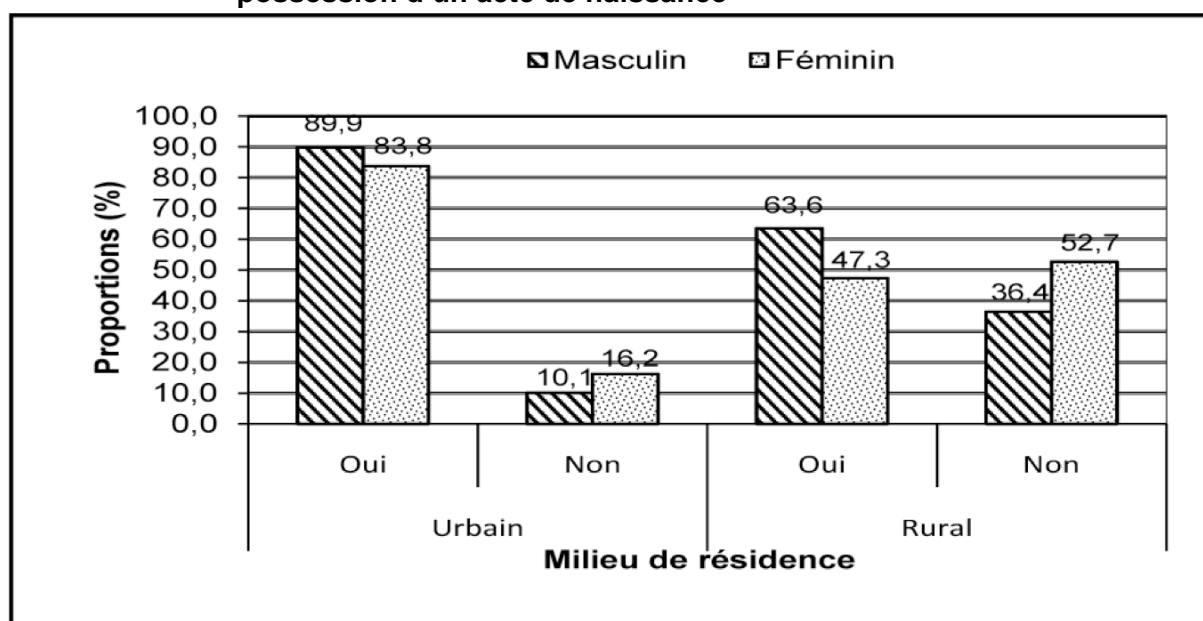
Dans le milieu rural, 54,9 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 64,6 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 47,3 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est d'environ 8 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			Effectifs
		Oui	Non	Total	
Urbain	Masculin	89,9	10,1	100,0	94 911
	Féminin	83,8	16,2	100,0	103 585
	Ensemble	86,7	13,3	100,0	198 496
Rural	Masculin	63,6	36,4	100,0	434 422
	Féminin	47,3	52,7	100,0	499 098
	Ensemble	54,9	45,1	100,0	933 520
Ensemble	Masculin	68,3	31,7	100,0	529 333
	Féminin	53,6	46,4	100,0	602 683
	Ensemble	60,5	39,5	100,0	1 132 016

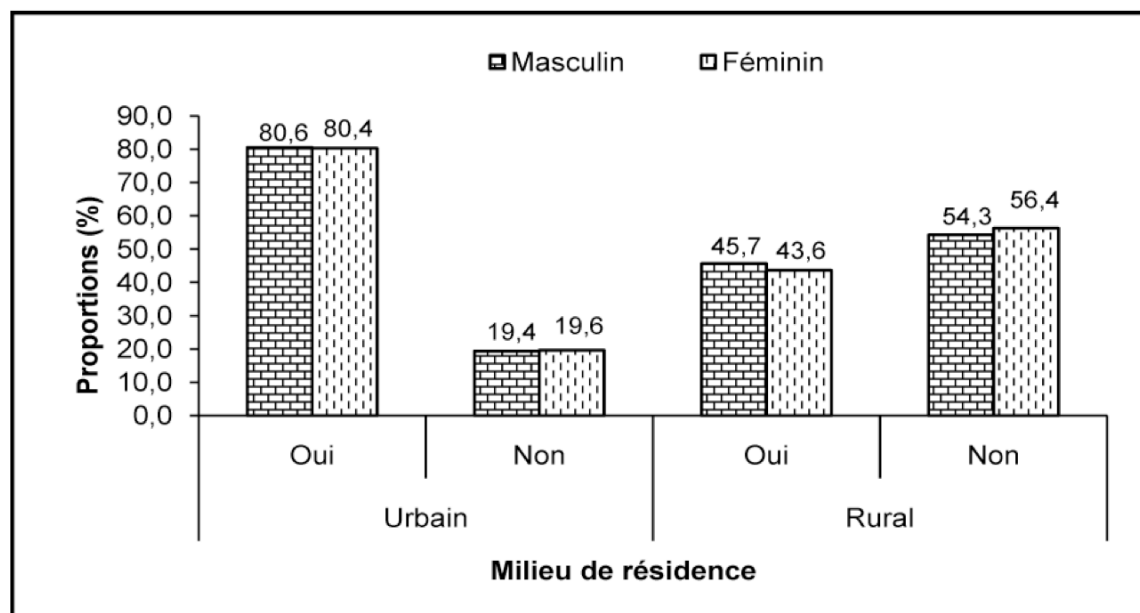
L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq ans dans la région du Centre-Est, il est essentiel de noter qu'au moins 80 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 45,7 % et 43,6 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Acte de naissance		Total
		Oui	Non	
Sans niveau	Masculin	59,1	40,9	100,0
	Féminin	43,7	56,3	100,0
	Ensemble	50,5	49,5	100,0
Maternel	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	0,0	100,0
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	0,0	100,0
Secondaire	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	0,0	100,0
Supérieur	Masculin	100,0	0,0	100,0
	Féminin	100,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	0,0	100,0
Total	Masculin	70,1	29,9	100,0
	Féminin	53,6	46,4	100,0
	Ensemble	61,3	38,7	100,0

Dans la région du Centre-Est, 38,7 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (61,3 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance soit plus de 7 garçons sur 10 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les filles, on note qu'une fille sur 3 a un acte de naissance (environ la moitié des filles n'a pas un acte de naissance).

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort qu'une personne sur 2 ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 49,5 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 56,3 % ne possèdent pas un acte de naissance soit plus d'une fille sur deux. Pour les garçons, ce sont 2 sur 5 qui n'en possèdent pas.

À partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 45 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (54,7 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de

naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation). Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	55,8	44,2	100,0
Féminin	53,5	46,5	100,0
Ensemble	54,7	45,3	100,0

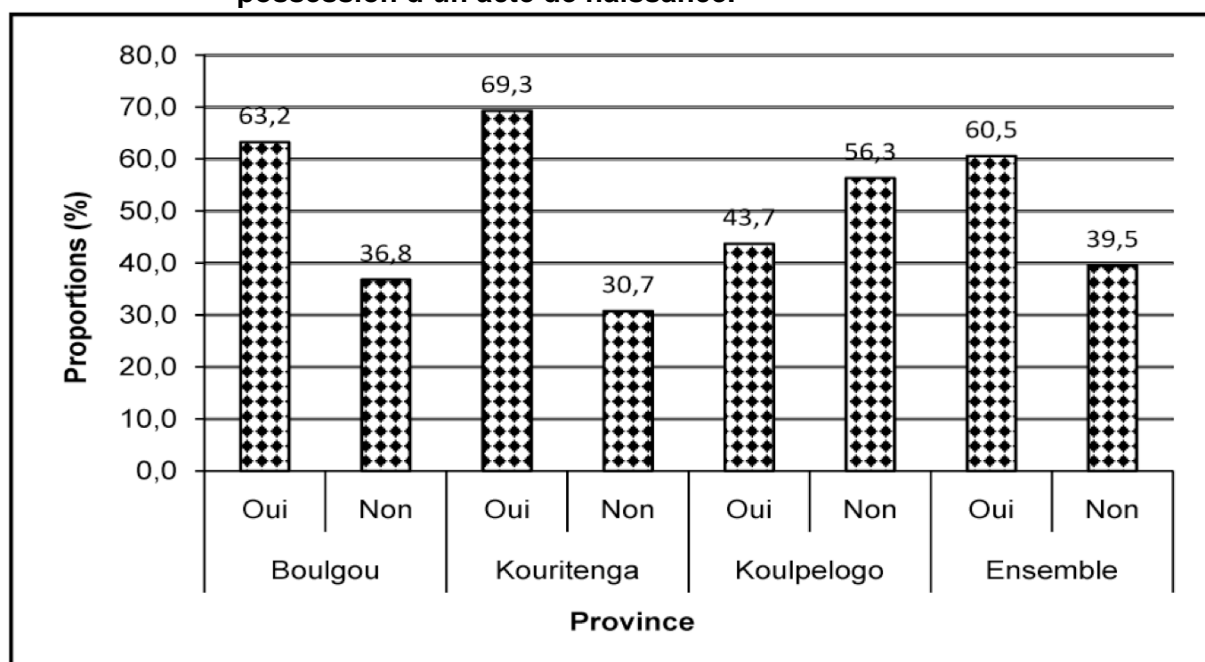
10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle dans la globalité que les résidents du Kourittenga sont ceux qui ont le plus d'acte de naissance (69,3 %). La province du Boulgou se place en deuxième position avec un niveau de possession de 63,2 %. Le plus faible niveau de possession est observé dans le Koulpélogo où à peine 44 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance. Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province résidence	Acte de naissance		Total
	Oui	Non	
Boulgou	63,2	36,8	100,0
Kourittenga	69,3	30,7	100,0
Koulpélogo	43,7	56,3	100,0
Ensemble	60,5	39,5	100,0

Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.



10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Étant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Boulgou

Le tableau 10.7 montre que le niveau de possession d'un acte de naissance est très variable selon les communes. En effet les communes urbaines de Garango et de Tenkodogo sont respectivement à 88,6 % et 86,4 % de possession d'un acte de naissance contre 37,9 % pour la commune rurale de Bittou. Par ailleurs, la commune rurale de Garango a un niveau de possession supérieur aux autres communes soit 83,1 %. Les communes de Béguédo, Boussouma, Komtoéga, Niago et la commune urbaine de Bittou ont chacune plus ou moins 75 % des résidents qui possèdent un acte de naissance. Les autres communes ont des niveaux de possession faibles.

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Boulgou par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Boulgou	Possession d'un acte de naissance			
	Oui	Non	Total	Effectif
Bagré	62,1	37,9	100,0	29 164
Bane	44,0	56,0	100,0	23 706
Béguédo	79,5	20,5	100,0	19 153
Bissiga	47,6	52,4	100,0	20 997
Bittou rurale	37,9	62,1	100,0	51 935
Bittou urbaine	74,2	25,8	100,0	20 118
Boussouma	75,8	24,2	100,0	26 754
Garango rurale	83,1	16,9	100,0	38 664
Garango urbaine	88,6	11,4	100,0	35 015
Komtoéga	73,6	26,4	100,0	20 674
Niaogo	77,4	22,6	100,0	18 975
Tenkodogo rurale	59,3	40,7	100,0	80 494
Tenkodogo urbaine	86,4	13,6	100,0	44 491
Zabré	49,0	51,0	100,0	82 767
Zoaga	43,9	56,1	100,0	10 812
Zonsé	52,0	48,0	100,0	19 851
Ensemble	63,2	36,8	100,0	543 570

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes urbaines et rurales de Garango sont en tête avec des proportions respectives de 84,5 %, 83,3 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la rurale de Bittou (25,6 %). En d'autres termes, dans la commune rurale de Bittou, près de 75 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Boulgou	Possession d'un acte de naissance			
	Oui	Non	Total	effectif
Bagré	51,1	48,9	100,0	5 506
Bané	30,2	69,8	100,0	4 720
Béguédo	75,9	24,1	100,0	3 378
Bissiga	42,1	57,9	100,0	4 139
Bittou	25,6	74,4	100,0	10 353
Bittou urbaine	65,7	34,3	100,0	3 581
Boussouma	70,0	30,0	100,0	4 740
Garango	83,3	16,7	100,0	6 526
Garango urbaine	84,5	15,5	100,0	5 248
Komtoéga	65,0	35,0	100,0	3 690
Niaogo	69,9	30,1	100,0	3 080
Tenkodogo	48,4	51,6	100,0	14 738
Tenkodogo urbaine	74,1	25,9	100,0	6 478
Zabré	40,0	60,0	100,0	15 011
Zoaga	34,9	65,1	100,0	1 870
Zonsé	40,0	60,0	100,0	3 971
Ensemble	53,1	46,9	100,0	97 029

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Kourittenga

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Koupéla (96,5 %) (Tableau 10.9). Elle est suivie de la commune urbaine de Pouytenga, de la commune de Baskouré où 87,3 % et 80,0 % respectivement des résidents possèdent un acte de naissance. Les communes rurales de Pouytenga, Koupéla et Yargo ont plus de 70 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune de Kando (48,4 %).

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Kourittenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

Nom des communes du Kourittenga	Acte de naissance			
	Oui	Non	Total	Effectif
Andemtenga	51,9	48,1	100,0	49 207
Baskouré	80,0	20,0	100,0	11 723
Dialgayé	55,4	44,6	100,0	36 893
Gounghin	66,4	33,6	100,0	35 257
Kando	48,4	51,6	100,0	28 282
Koupéla	74,6	25,4	100,0	30 260
Koupéla urbaine	96,5	3,5	100,0	28 151
Pouytenga	73,9	26,1	100,0	14 632
Pouytenga urbaine	87,3	12,7	100,0	60 618
Tensobentenga	58,7	41,3	100,0	20 027
Yargo	71,6	28,4	100,0	14 729
Ensemble	69,3	30,7	100,0	329 779

Concernant les enfants de moins de cinq ans, le tableau 10.10 révèle que c'est la commune urbaine de Koupéla qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance. Elle est suivie des communes de Pouytenga urbaine (84,4 %), Baskouré (76,5 %). La commune de Dialgayé occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 60 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins du Kourittenga par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Kourittenga	Possession d'un acte de naissance			
	Oui	Non	Total	Effectif
Andemtenga	44,3	55,7	100,0	9 605
Baskouré	76,5	23,5	100,0	2 066
Dialgayé	38,0	62,0	100,0	6 687
Gounghin	65,3	34,7	100,0	6 182
Kando	44,1	55,9	100,0	5 378
Koupéla	71,7	28,3	100,0	5 397
Koupéla urbaine	94,3	5,7	100,0	4 105
Pouytenga	72,9	27,1	100,0	2 606
Pouytenga urbaine	84,4	15,6	100,0	10 395
Tensobentenga	47,9	52,1	100,0	3 653
Yargo	67,1	32,9	100,0	2 635
Ensemble	62,6	37,4	100,0	58 709

10.5.3- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Koulpélogo

Dans cette province 56,3 % des résidents n'ont pas un acte de naissance. La proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Ouargaye (75,3 %) (Tableau 10.11). Elle est suivie de la commune de Dourtenga (63,6 %). La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune de Soudougui (30,0 %).

Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Koulpélogo par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Koulpélogo	Acte de naissance			
	Oui	Non	Total	Effectif
Comin-yanga	36,6	63,4	100,0	40 832
Dourtenga	63,6	36,4	100,0	9 517
Lalgaye	58,9	41,1	100,0	15 101
Ouargaye rurale	41,0	59,0	100,0	22 555
Ouargaye urbaine	75,3	24,7	100,0	10 103
Sanga	44,8	55,2	100,0	46 219
Soudougui	30,0	70,0	100,0	47 213
Yargatenga	47,8	52,2	100,0	40 987
Yondé	44,8	55,2	100,0	26 140
Ensemble	43,7	56,3	100,0	258 667

Concernant les enfants de moins de cinq ans, le tableau 10.12 révèle 70 % des enfants de moins de cinq ans n'ont pas un acte de naissance. C'est la commune urbaine de Ouargaye qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance (65,0 %). Les autres communes ont moins de 50 % de résidents possédant un acte de naissance et le plus faible niveau de possession est observé dans la commune de Comin-Yanga (26,7 %).

Tableau 10.12 : Répartition (%) des moins de cinq ans du Koulpélogo par commune selon la possession d'un acte de naissance

Communes du Koulpélogo	Possession d'un acte de naissance			
	Oui	Non	Total	Effectif
Comin-yanga	26,7	73,3	100,0	8 000
Dourtenga	49,7	50,3	100,0	1 625
Lalgaye	46,7	53,3	100,0	2 815
Ouargaye rurale	31,5	68,5	100,0	4 245
Ouargaye urbaine	65,0	35,0	100,0	1 598
Sanga	28,7	71,3	100,0	9 302
Soudougui	15,2	84,8	100,0	10 010
Yargatenga	34,0	66,0	100,0	7 854
Yondé	32,1	67,9	100,0	5 014
Ensemble	29,9	70,1	100,0	50 463

CONCLUSION

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région du Centre-Est démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 40 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 60 % qui en possèdent. Les garçons (68,3 %) sont plus nombreux que les filles (53,6 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement un enfant de moins de cinq ans sur 2 possède un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 86,7 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 54,9 % dans le milieu rural. Les écarts entre hommes et femmes sont moindres en milieu urbain (89,9 % contre 83,8 % respectivement) qu'en milieu rural (63,6 % contre 47,3 % respectivement).

Les disparités provinciales de possession d'un acte de naissance sont considérables: 69,3 %, 63,2 % et 43,7 % des résidents possèdent un acte de naissance respectivement dans les provinces du Kourittenga, du Boulgou et du Koulpélogo.

Au niveau communal, on note que les communes urbaines de Koupéla, Garango, Ouargaye sont celles où la possession d'un acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, les communes rurales de Bittou et de Comin-Yanga ont les niveaux de possession le plus faible.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

INTRODUCTION

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vivent habituellement. Au niveau national, cette taille est de 5,9 personnes par ménage. La région du Centre-Est compte 186 732 ménages de taille moyenne de 6,1 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région du Centre-Est ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

Le milieu rural concentre 149 210 ménages soit près de 4 ménages sur 5 (79,9 %) dont la taille moyenne est de 6,3. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 37 522 avec une taille moyenne de 5,3 personnes.

Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

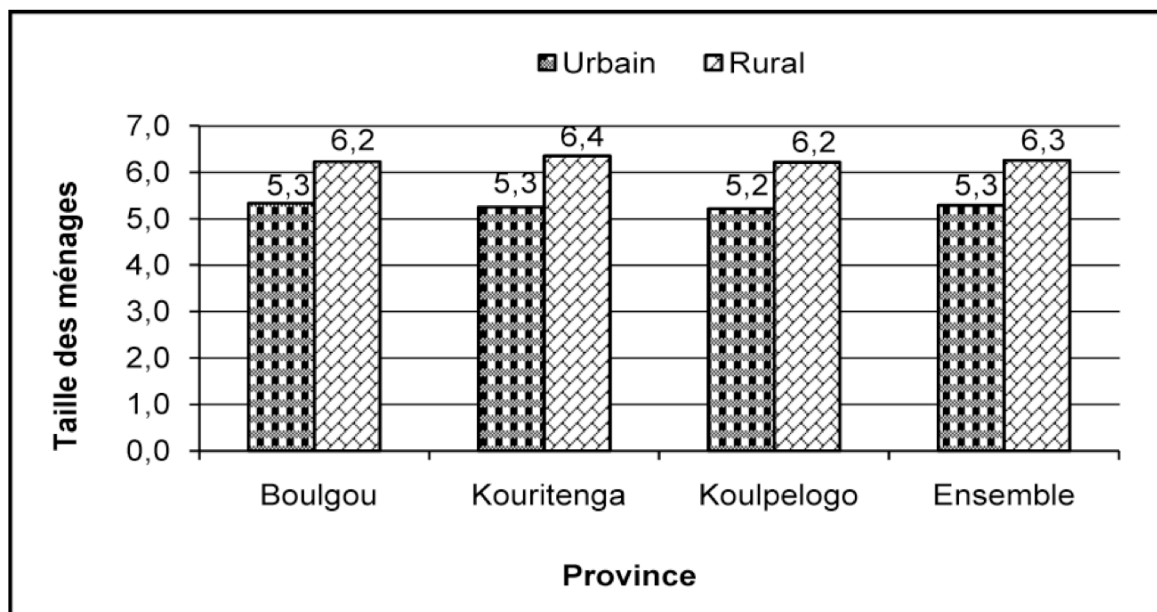
Milieu de résidence	Nombre de ménage	Proportions (%)	Taille moyenne
Urbain	37 522	20,1	5,3
Rural	149 210	79,9	6,3
Ensemble	186 732	100,0	6,1

11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 6,1 personnes dans le Centre-Est contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne atteint 6,2 dans la province du Koulpélogo et baisse de 0,1 point dans les autres provinces de la région. En milieu rural, les ménages du Boulgou et du Koulpélogo ont la même taille (6,2) alors que dans le milieu rural du Kourittenga, la taille moyenne des ménages est de 6,4. Dans les milieux urbains, c'est la province du Koulpélogo qui a la plus faible taille de ménage (5,2). Cette taille est de 5,3 dans les milieux urbains des autres provinces de la région. Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

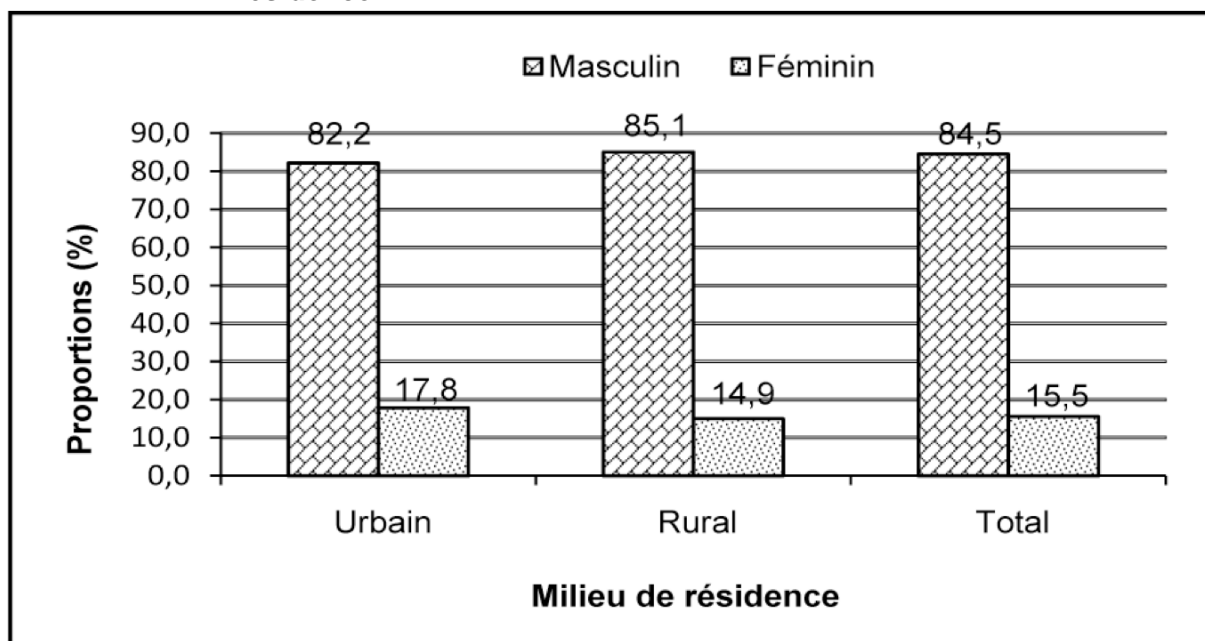
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Province résidence	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boulgou	5,3	6,2	6,0
Kourittenga	5,3	6,4	6,0
Koulpélogo	5,2	6,2	6,2
Ensemble	5,3	6,3	6,1

Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Centre-Est, 16 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 14,9 % en milieu rural et atteint 17,8 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence

Parmi les chefs de ménage, 10,5 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 10,0 % pour le milieu urbain et de 10,7 % pour le milieu rural. Aussi, la moitié des chefs de ménage a-t-elle moins de 36 ans en milieu rural contre 39 ans en milieu urbain. C'est également en milieu rural que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 11,1 % pour l'ensemble de la région,

9,6 % pour le milieu urbain et 11,4 % pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 43,1 ans. (Tableau 11.3).

Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupes d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	1,8	2,4	1,9	1,6	4,5	2,0	1,6	4,0	2,0
20-24	7,2	7,5	7,2	7,7	13,7	8,6	7,6	12,3	8,4
25-29	15,0	10,5	14,2	13,0	15,0	13,3	13,4	13,9	13,5
30-34	16,7	11,7	15,8	13,1	12,8	13,0	13,8	12,5	13,6
35-39	14,4	11,2	13,8	12,0	11,8	12,0	12,5	11,6	12,3
40-44	11,7	11,0	11,6	11,1	10,3	11,0	11,2	10,5	11,1
45-49	8,2	9,4	8,4	8,9	7,6	8,7	8,8	8,0	8,7
50-54	6,8	8,5	7,1	8,1	6,8	7,9	7,9	7,2	7,8
55-59	5,6	6,6	5,8	6,9	4,4	6,5	6,6	4,9	6,3
60-64	4,1	5,8	4,4	5,6	4,3	5,4	5,3	4,7	5,2
65-69	3,1	5,2	3,5	4,2	2,9	4,0	4,0	3,5	3,9
70-74	2,4	4,0	2,7	3,3	2,4	3,2	3,1	2,8	3,1
75-79	1,4	2,7	1,7	2,1	1,4	2,0	2,0	1,7	1,9
80 et plus	1,5	3,0	1,8	2,2	1,9	2,2	2,1	2,2	2,1
ND	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	41,4	45,4	42,1	43,9	39,9	43,3	43,4	41,2	43,1
Age médian	38,2	43,0	38,9	41,1	36,7	35,5	40,4	38,1	40,1

CONCLUSION

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Centre-Est, 186 732 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,1 personnes. Cette taille est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (5,9). Les ménages ruraux représentent 79,9 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 20,1 %. En milieu rural, la taille moyenne est de 6,3 et varie entre 6,2 et 6,4 dans le milieu rural de chacune des personnes de la région. En milieu urbain, la taille moyenne est de 5,3 et varie entre 5,2 et 5,3 dans le milieu urbain de chacune des deux provinces. Les femmes chefs de ménage représentent 15,5 % de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importantes qu'en milieu rural.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

INTRODUCTION

À Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des ménages en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.
Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

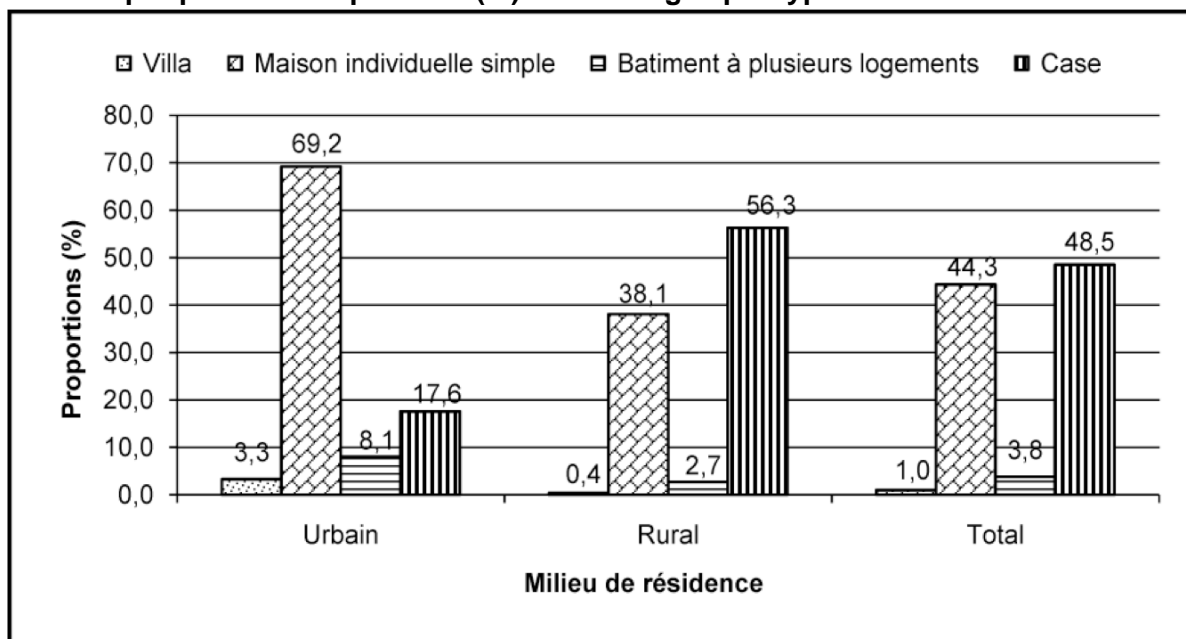
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région du Centre-Est est la « case » et représente 48,5 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu rural (56,3 %) qu'en milieu urbain (17,6 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les maisons individuelles simples (44,3 %) qui sont plus importants en milieu urbain (69,2 %) qu'en milieu rural (38,1 %). En définitive, 92,8 % des habitations du Centre-Est appartiennent à l'une de ces deux catégories. Les bâtiments à plusieurs logements peu représentés dans cette région (3,8 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitat	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Immeuble à appartements	0,2	0,1	0,2
Villa	3,3	0,4	1,0
Maison individuelle simple	69,2	38,1	44,3
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	8,1	2,7	3,8
Case	17,6	56,3	48,5
Autres	0,2	1,2	1,0
ND	1,4	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat

12.1.2 – Le type d'habitat par province

Dans la province du Koulpégo, 60,8 % des ménages vivent dans les cases et 32,2 % dans les maisons individuelles simples. Dans les deux autres provinces, ce sont les maisons individuelles qui sont plus représentées. En effet, 48,3 % et 47,6 % des ménages du Kourittenga et du Centre-Est respectivement vivent dans ce type d'habitat. Les cases sont également des abris non négligeables dans ces 2 provinces dans la mesure où 45,0 % des ménages de chaque province y vivent.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leurs proportions sont très faibles.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province

Type habitat	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpégo	
Immeuble à appartements	0,2	0,2	0,1	0,2
Villa	1,1	1,2	0,6	1,0
Maison individuelle simple	47,6	48,3	32,2	44,3
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	3,8	3,7	3,8	3,8
Case	45,0	45,0	60,8	48,5
Autres	1,2	0,4	1,5	1,0
ND	1,1	1,1	1,1	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.2.1 – Les données globales

Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal

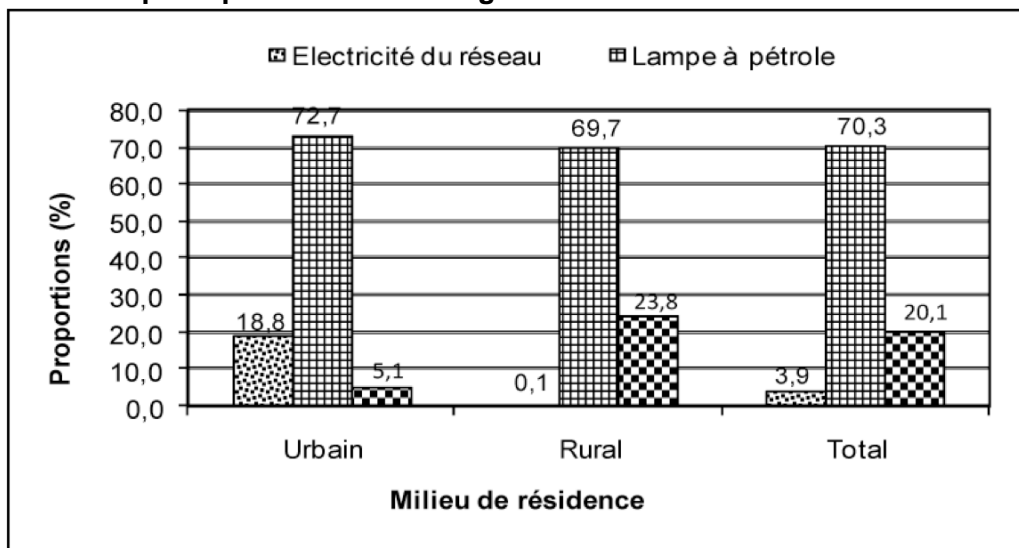
d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans le Centre-Est, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (70,3 %) et concerne 72,7 % des ménages du milieu urbain et 69,3 % des ménages du milieu rural. Cette source d'éclairage est suivie de la lampe torche qui est utilisée par 20,1 % des ménages du Centre-Est et concerne 23,8 % des ménages du milieu rural contre 5,1 % de ceux de l'urbain. L'électricité du réseau est utilisée par 4 % à peine des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (18,8 %) qu'en milieu rural (0,1 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Électricité du réseau	18,8	0,1	3,9
Électricité personnelle	0,7	0,4	0,5
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	72,7	69,7	70,3
Lampe à huile	0,3	0,7	0,6
Lampe torche	5,1	23,8	20,1
Bougie	0,2	0,0	0,1
Bois/paille	0,7	3,5	3,0
Autres	0,4	0,6	0,5
ND	1,0	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage



12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

Le principal mode d'éclairage dans les provinces est la lampe à pétrole utilisée par respectivement 77,9 %, 69,4 % et 55,3 % des ménages du Boulgou, Kourittenga et Koulpélogo. Les lampes torches sont utilisées dans ces provinces après la lampe à pétrole dans les proportions respectives de 13,7 %, 18,6 % et 35,7 %. L'électricité du réseau est utilisée par 6,5 % des ménages du Kourittenga et 4,1 % des ménages du Boulgou. Ce mode

d'éclairage n'est quasiment pas utilisé à Koulpélogo mais le bois/paille y est utilisé par 6,1 % des ménages (Tableau 12. 4).

Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province

Mode principal d'éclairage	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Électricité du réseau	4,1	6,5	0,0	3,9
Électricité personnelle	0,3	0,7	0,4	0,5
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	77,9	69,4	55,3	70,3
Lampe à huile	0,5	0,9	0,6	0,6
Lampe torche	13,7	18,6	35,7	20,1
Bougie	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois/paille	1,9	2,3	6,1	3,0
Autres	0,5	0,4	0,7	0,5
ND	1,0	1,0	1,1	1,0
Total	100	100	100	100

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des ménages par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1 – Données globales

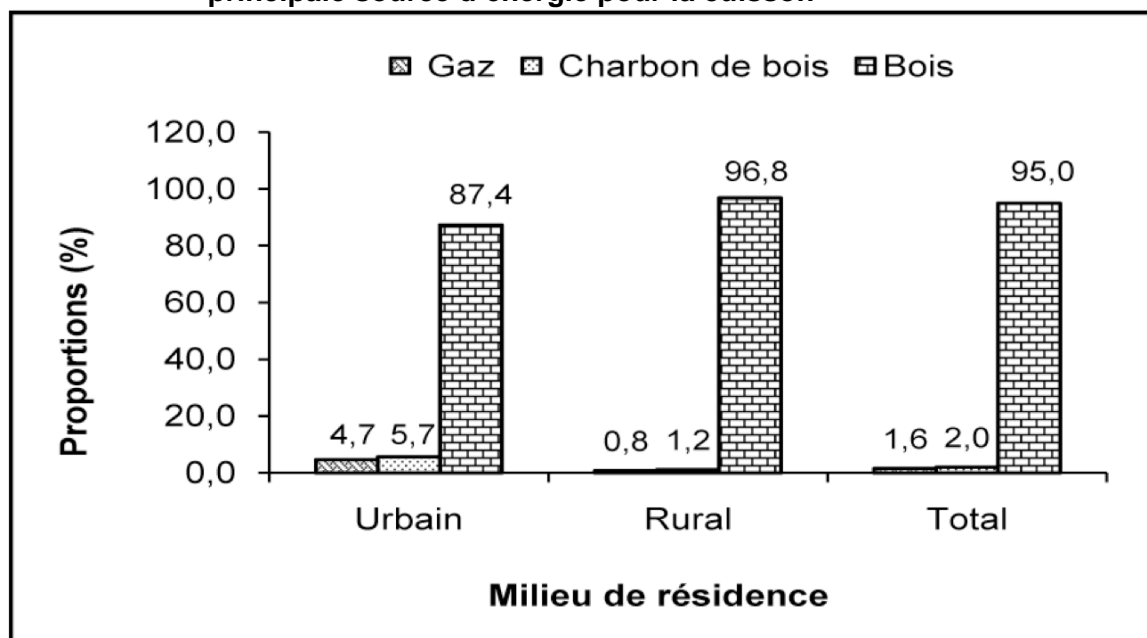
Plus de 9 ménages sur 10 (93,5 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Le charbon de bois est utilisé par 2,0 % des ménages, le gaz par 1,6 % des ménages de la région.

Il existe des disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 95,6 % des ménages utilisent le bois dans les foyers simples contre 84,9 % en milieu urbain. A l'inverse, le charbon de bois et le gaz sont utilisés dans les proportions respectives de 5,7 % et 4,7 % en milieu urbain contre 1,2 % et 0,8 % respectivement en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Énergie pour la cuisson	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Électricité	0,3	0,0	0,1
Gaz	4,7	0,8	1,6
Pétrole	0,5	0,2	0,3
Charbon de bois	5,7	1,2	2,0
Bois (foyer amélioré)	2,5	1,2	1,5
Bois (foyer simple)	84,9	95,6	93,5
Autres	0,9	0,5	0,6
ND	0,6	0,5	0,5
Total	100	100	100

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson



12.3.2 – Sources d'énergie des ménages pour la cuisson dans les provinces

Le bois constitue la principale source d'énergie pour la cuisson dans toutes les provinces car il est utilisé par plus de 90 % des ménages dans les foyers simples (Tableau 12.6). Les autres sources d'énergie sont très faiblement utilisées.

Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Énergie pour cuisson	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Électricité	0,1	0,1	0,0	0,1
Gaz	1,7	1,7	1,1	1,6
Pétrole	0,4	0,2	0,1	0,3
Charbon de bois	2,5	2,0	1,2	2,0
Bois (foyer amélioré)	1,6	1,3	1,4	1,5
Bois (foyer simple)	92,7	93,7	95,0	93,5
Autres	0,5	0,6	0,7	0,6
ND	0,5	0,5	0,5	0,5
Total	100	100	100	100

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans cette partie, il s'agit d'étudier la répartition des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 – Données globales

La pompe (forage) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de 51,2 % des ménages. Les ménages qui s'approvisionnent au puits ordinaire et au puits busé représentent respectivement 16,8 % et 10,4 %. L'eau des bornes fontaines n'est accessible qu'à 9,9 % des ménages. Les rivières et marigots (ou barrage) constituent la source d'approvisionnement en eau de boisson de 9,2 % des ménages de la région. Il y a seulement 1,8 % des ménages qui boivent l'eau courante.

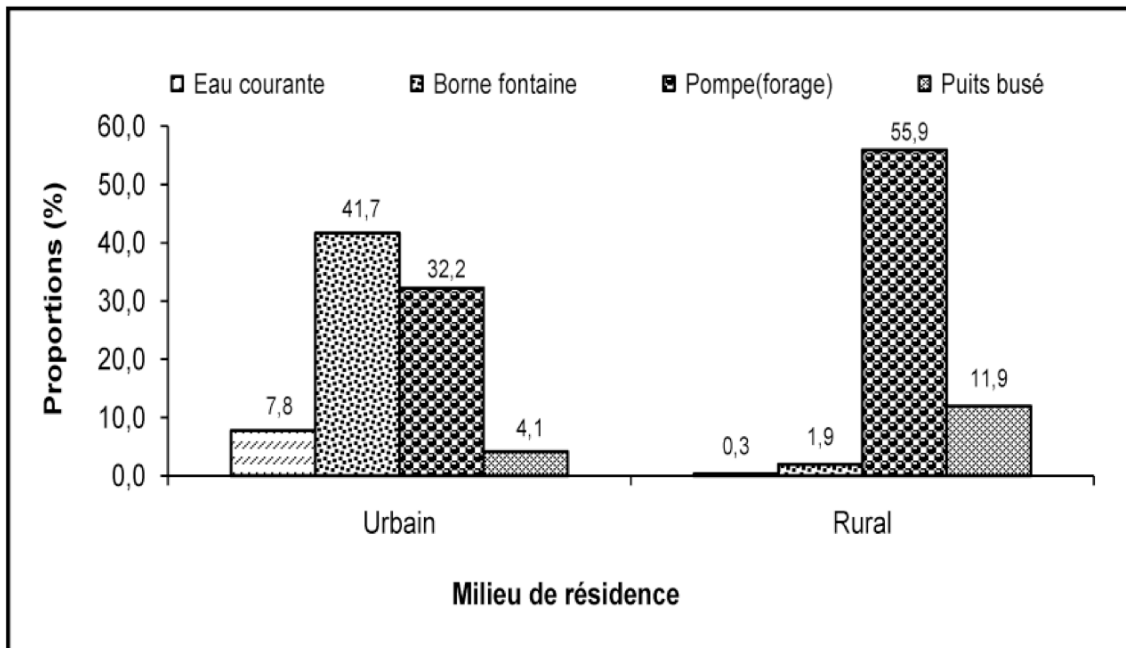
En milieu urbain 41,7 % des ménages utilisent l'eau des bornes fontaines, 32,2 % l'eau de pompe (forage), 12,0 % l'eau des puits ordinaires et 7,8 % l'eau courante. En revanche, plus de la moitié (55,9 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 18,0 % en eau de puits ordinaires et 11,1 % au marigot.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 73,3 % des ménages dans la région, 85,8 % en milieu urbain et 70,2 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Mode d'approvisionnement en eau	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Eau courante	7,8	0,3	1,8
Borne fontaine	41,7	1,9	9,9
Pompe (forage)	32,2	55,9	51,2
Puits busé	4,1	11,9	10,4
Puits ordinaire	12,0	18,0	16,8
Rivière marigot, barrage	1,4	11,1	9,2
Autres	0,1	0,2	0,2
ND	0,7	0,5	0,6
Total	100	100	100

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.



12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Dans la province du Boulgou les principales sources d'approvisionnement en eau sont : les forages (44,2 %), les puits ordinaires (23,0 %), les puits busés (13,4 %). L'eau courante est très faiblement utilisée (2,1 %)

Au niveau de la province du Kourittenga 65,8 % des ménages s'approvisionnent au forage. Les ménages ayant accès à l'eau d'une fontaine, d'un puits ordinaire représentent respectivement 18,1 % et 7,4 %.

Dans la province du Koulpélogo 47,0 % des ménages s'approvisionnent dans les forages, 23,5 % dans les rivières, 15,8 % dans les puits ordinaires et 12,2 % dans les puits busés. La proportion importante de ménage utilisant les rivières peut être préjudiciable à leur santé.

Les proportions des personnes ayant accès à l'eau potable dans ces provinces sont respectivement de 69,1 %, 90,5 % et 59,9 % dans le Boulgou, le Kourittenga et le Koulpélogo.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Approvisionnement en eau de boisson	Province résidence			
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	Ensemble
Eau courante	2,1	2,6	0,2	1,8
Borne fontaine	9,4	18,1	0,5	9,9
Pompe (forage)	44,2	65,8	47,0	51,2
Puits busé	13,4	4,1	12,2	10,4
Puits ordinaire	23,0	7,4	15,8	16,8
Rivière, marigot, barrage	7,2	1,5	23,5	9,2
Autres	0,2	0,0	0,2	0,2
ND	0,5	0,6	0,6	0,6
Total	100	100	100	100

12.5 - TYPE D'AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 – Données globales

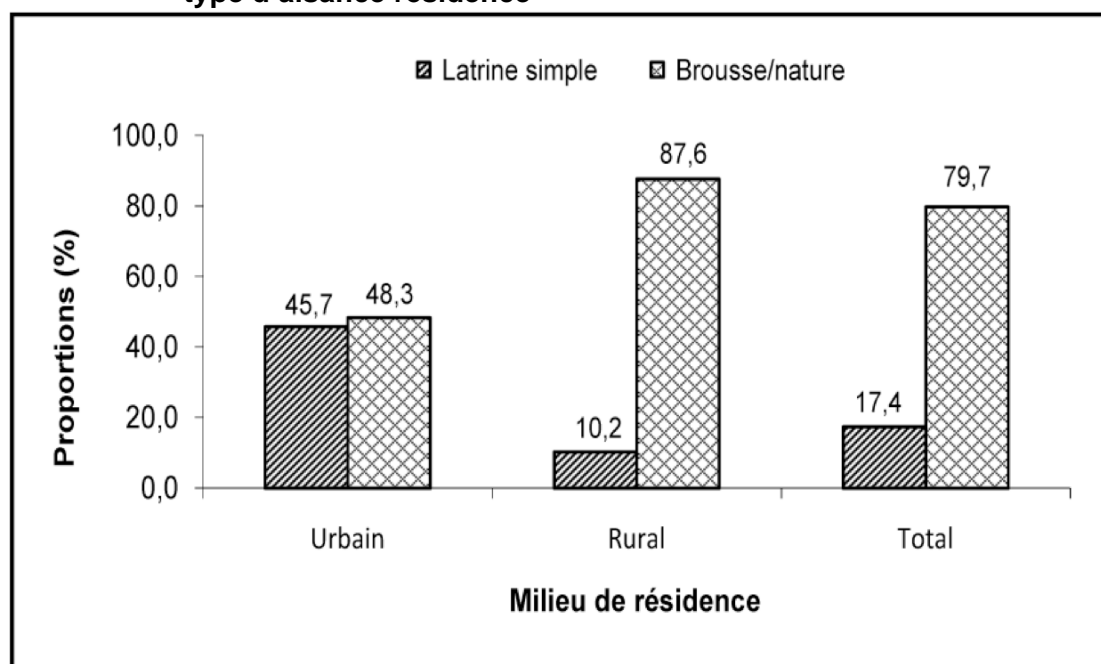
Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. En effet, plus de la grande majorité des ménages (79,7 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance et 17,4 % utilisent la latrine simple.

En considérant le milieu de résidence, près de 88 ménages sur 100 (87,6 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 10,2 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, 48,3 % des ménages utilisent la brousse/nature comme type principal d'aisance ; la latrine simple vient en deuxième position et est utilisée par 45,7 % des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	0,8	0,1	0,2
Chasse d'eau en commun	0,5	0,4	0,4
Latrine simple	45,7	10,2	17,4
Latrine ventilée	1,9	0,6	0,9
Brousse/nature	48,3	87,6	79,7
Autres	1,9	0,4	0,7
ND	0,9	0,7	0,7
Total	100	100	100

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence

12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Dans chacune des provinces de la région, le principal type demeure la brousse/nature. En effet, 91,2%, 71,1% et 79,6% utilisent ce type d'aisance dans respectivement les provinces de Koulpélogo, Kourittenga et Boulgou. Aussi, 7,1 %, 24,7 % et 17,7 % des ménages utilisent-ils la latrine simple comme type d'aisance. Ainsi, la province du Koulpélogo est celle où la nature est la plus utilisée comme lieu d'aisance.

Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Chasse d'eau personnelle	0,3	0,1	0,0	0,2
Chasse d'eau en commun	0,5	0,5	0,1	0,4
Latrine simple	17,7	24,7	7,1	17,4
Latrine ventilée	0,8	1,4	0,5	0,9
Brousse/nature	79,6	71,1	91,2	79,7
Autres	0,5	1,4	0,4	0,7
ND	0,7	0,8	0,7	0,7
Total	100	100	100	100

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, 62,7 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 15,6 % et ceux qui utilisent les fossés 13,0 %. (Tableau 12.11).

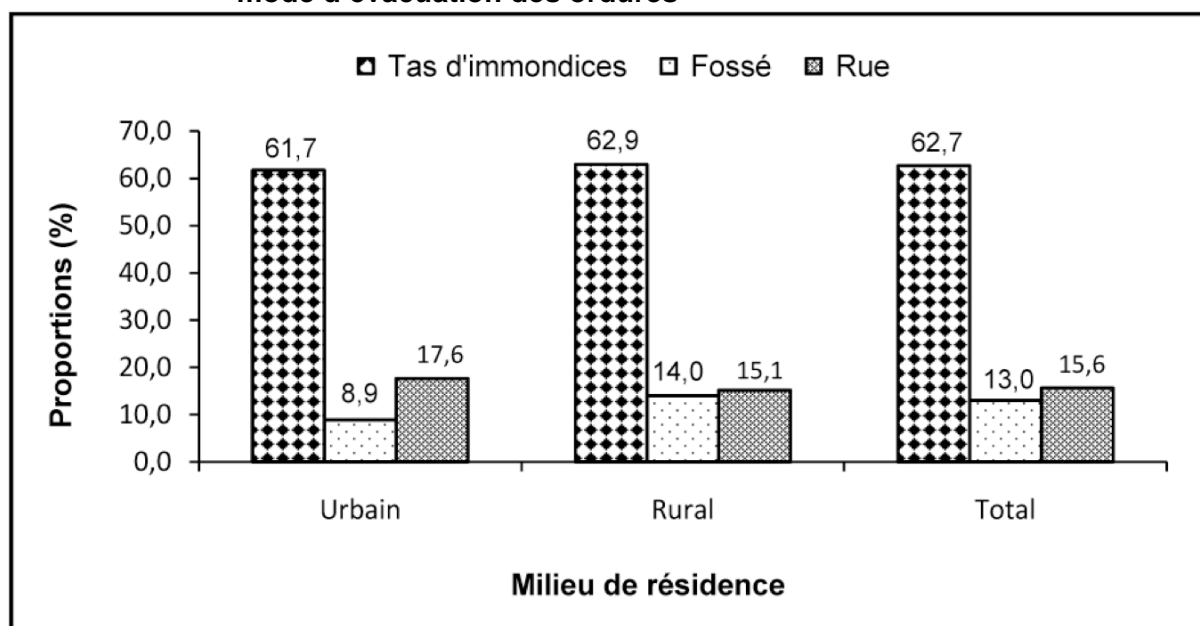
En milieu urbain 61,7 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 17,6 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordure ne concernent que respectivement 3,0 % et 2,9 % des ménages.

En milieu rural, 62,9 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 15,1 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le fossé est également utilisé par 14,0 % des ménages du milieu rural. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 0,5 % et 1,7 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Évacuation eaux usées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Ramassage privé	3,0	0,5	1,0
Tas d'immondices	61,7	62,9	62,7
Fossé	8,9	14,0	13,0
Bac	2,9	1,7	2,0
Rue	17,6	15,1	15,6
Autres	5,2	5,2	5,2
ND	0,6	0,5	0,5
Total	100	100	100

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures



12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Dans chaque province du Centre-Est, plus de 60 % des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices. En effet, dans la province du Boulgou, 61,6 %, 19,4 % et 10,5 % des ménages jettent les ordures respectivement sur les tas d'immondices, dans la rue et dans les fossés. Dans la province Ces proportions sont respectivement de 64,5 %, 16,6 % et 9,3 % pour les tas d'immondices, les fossés et la rue. Concernant la province du Koulpélogo, on note que 62,8 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices, 15,7 % dans la rue et 13,7 % dans les fossés.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province

Évacuation des ordures	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Ramassage privé	1,4	0,7	0,4	1,0
Tas d'immondices	61,6	64,5	62,8	62,7
Fossé	10,5	16,6	13,7	13,0
Bac	1,6	2,3	2,4	2,0
Rue	19,4	9,3	15,7	15,6
Autres	5,0	6,1	4,4	5,2
ND	0,5	0,5	0,6	0,5
Total	100	100	100	100

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

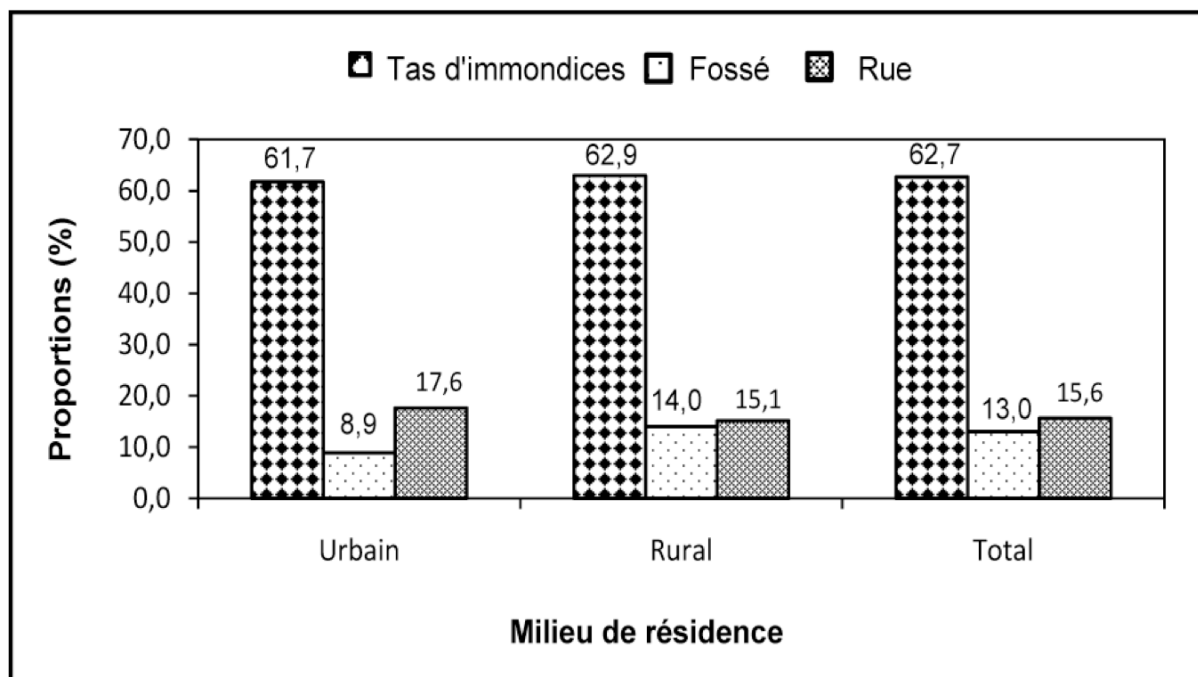
Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1 – Données globales

Au niveau régional, la rue (47,2 %) et la cour (32,8 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Tableau 12.13). Notons que quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la rue et de la cour pour évacuer les eaux usées prédomine. En milieu urbain, 59,2 % des ménages utilisent la rue et 22,6 % la cour pour évacuer les eaux usées. Ceci pose le problème de l'assainissement des villes. En milieu rural, ces proportions sont de 44,2 % pour la rue et 35,4 % pour la cour. Ces résultats sont illustrés par le graphique 12.7.

Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Cour	22,6	35,4	32,8
Rue	59,2	44,2	47,2
Puits	0,9	0,9	0,9
Caniveau	0,5	0,2	0,3
Fosse septique	5,2	5,9	5,8
Autres	9,7	11,6	11,2
ND	1,9	1,8	1,9
Total	100	100	100

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées

12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des trois provinces, plus de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la rue (50,5 % dans le Boulgou, 43,9 % dans le Kourittenga et 44,6 % dans le Koulpélogo). (Tableau 12.14).

Dans la province du Boulgou 32,5 % des ménages évacuent les eaux usées dans la cour contre 27,0 % dans le Kourittenga et 41,1 % dans le Koulpélogo. Les fosses septiques sont plus utilisées dans le Kourittenga (10,1 %) que dans les autres provinces (4,4 % dans le Boulgou et 3,1 % dans le Koulpélogo).

Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Modes d'évacuation des eaux usées	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Cour	32,5	27,0	41,1	32,8
Rue	50,5	43,9	44,6	47,2
Puits	1,1	0,6	0,7	0,9
Caniveau	0,1	0,4	0,3	0,3
Fosse septique	4,4	10,1	3,1	5,8
Autres	9,5	16,3	8,2	11,2
ND	1,9	1,7	2,0	1,9
Total	100	100	100	100

12.8 – BIENS D'ÉQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des ménages par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

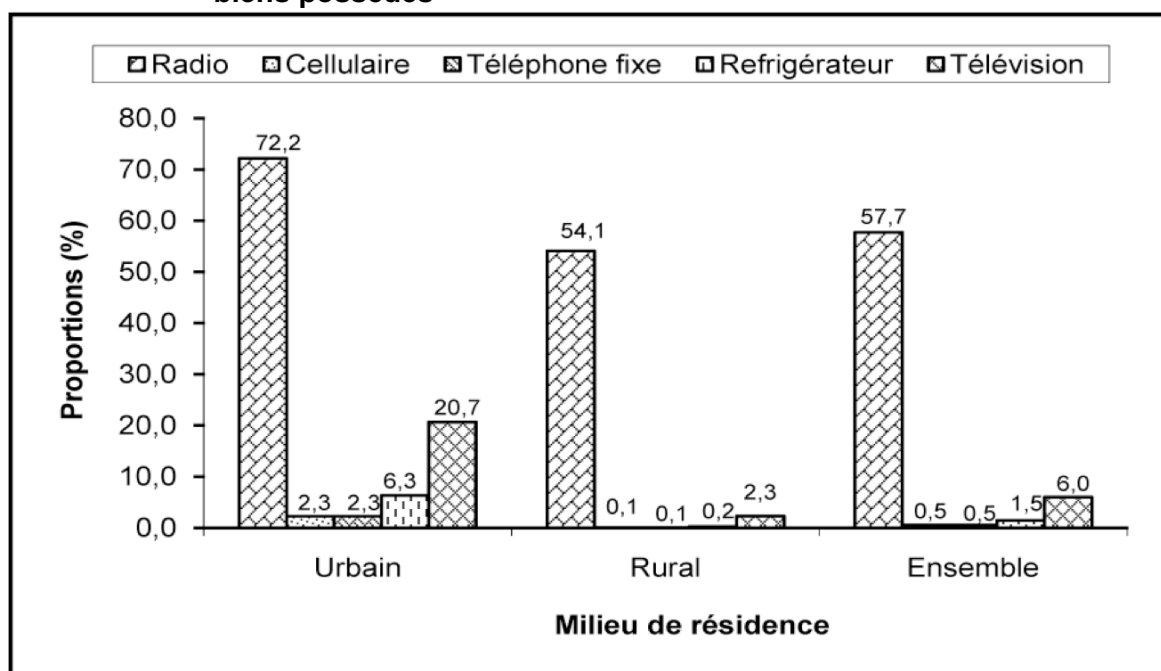
12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (57,7 %). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (13,4 %) et la télévision (6,0 %) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 72,2 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 54,1 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 20,7 % alors que 2,3 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 33,4 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 8,3 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Radio	72,2	54,1	57,7
Cellulaire	33,4	8,3	13,4
Téléphone fixe	2,3	0,1	0,5
Réfrigérateur	6,3	0,2	1,5
Télévision	20,7	2,3	6,0
Ordinateur	0,6	0,0	0,1
Internet	0,1	0,0	0,0

Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés**12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces**

La proportion des ménages disposant de postes radio est la plus élevée dans chacune des provinces. En effet, dans le Boulgou, 53,6 % des ménages possèdent au moins un poste radio, 15,5 % un téléphone cellulaire et 5,8 % la télévision. Dans le Kourittenga, 68 ménages sur 100 possèdent une radio, 15,8 % un téléphone cellulaire et 9,3 % la télévision. Ces proportions sont de 53,3 %, 5,5 % et 2,0 % respectivement pour la radio, le téléphone cellulaire et la télévision dans le Koulpélogo (Tableau 12.16).

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Biens possédés	Provinces			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Radio	53,6	68,0	53,3	57,7
Cellulaire	15,5	15,8	5,5	13,4
Télévision	5,8	9,3	2,0	6,0
Réfrigérateur	1,7	1,9	0,3	1,5
Téléphone fixe	0,3	1,2	0,0	0,5
Ordinateur	0,2	0,1	0,0	0,1
Internet	0,0	0,0	0,0	0,0

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble près de 82 % des ménages possèdent au moins une bicyclette (81,9 %), 26 % un âne, 20,4 % une charrette et 15,0 % une mobylette (Tableau 12.17).

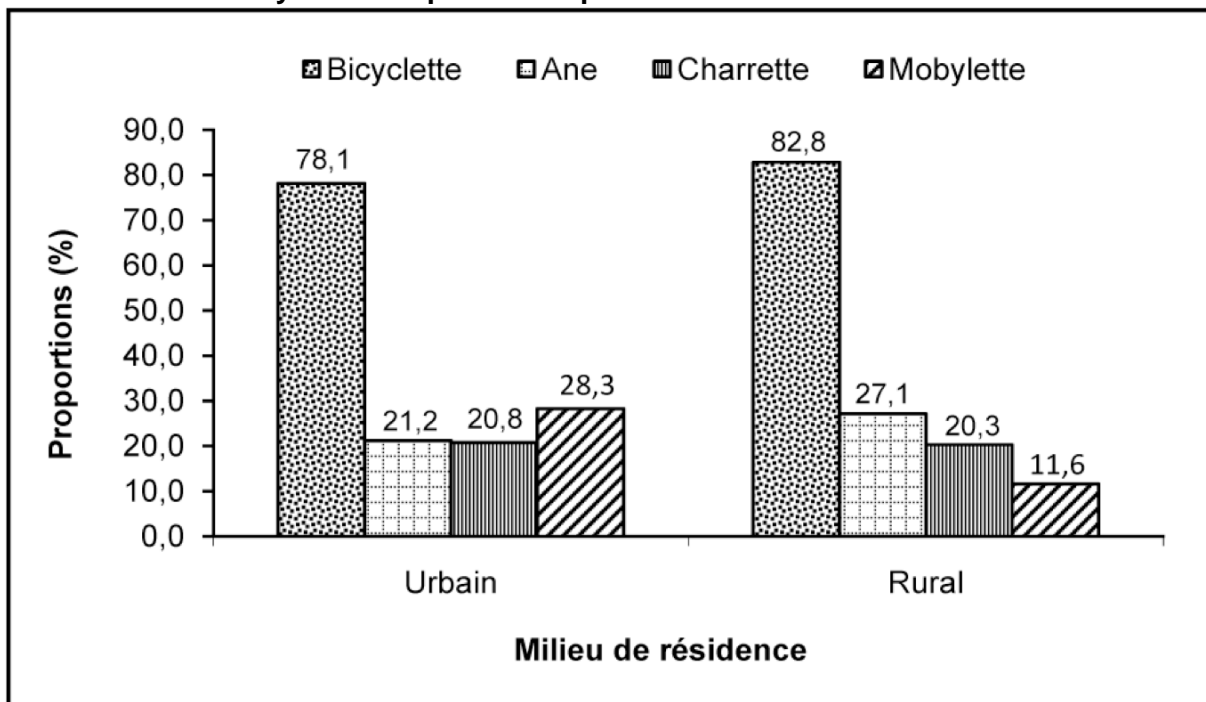
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (78,1 % en milieu urbain et 82,8 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette dans le milieu urbain (28,3 %) et l'âne dans le milieu rural (27,1 %). La charrette est utilisée de façon égalitaire dans les deux milieux par les ménages (environ 20 %).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 2,7 % en ville et 0,2 % en milieu rural. Le Graphique 12.9 illustre ces résultats.

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Bicyclette	78,1	82,8	81,9
Âne	21,2	27,1	25,9
Charrette	20,8	20,3	20,4
Mobylette	28,3	11,6	15,0
Voiture	2,7	0,2	0,7
Autres (chameau, cheval, pirogue)	-	0,1	0,1

Graphique 12.9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés



12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre qu'il y a plus de ménages dans le Koulpélogo qui possèdent une bicyclette au moins comparativement aux autres provinces. En effet, dans cette province, 85,0 % des ménages possèdent ce moyen de déplacement contre respectivement 79,2 % et 83,9 % dans le Boulgou et le Kouritenga. Par contre, l'âne qui représente le deuxième moyen de déplacement est plus utilisé par les ménages du Kourittenga (30,8 %) que par

ceux des autres provinces (26,9 % dans le Boulgou et 17,6 % dans le Koulpélogo). La charrette est utilisée par plus de 20 % des ménages du Boulgou et du Kourittenga contre 12,5 % dans le Koulpélogo. Concernant la mobylette, elle est utilisée par respectivement 19,2 %, 14,4 % et 10,5 % des ménages du Kourittenga, du Boulgou et du Koulpélogo.

Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Province résidence			Ensemble
	Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Bicyclette	79,2	83,9	85,0	81,9
Âne	26,9	30,8	17,6	25,9
Charrette	23,4	21,3	12,5	20,4
Mobylette	14,4	19,2	10,5	15,0
Voiture	0,8	1,0	0,3	0,7
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1

CONCLUSION

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que près de la moitié des ménages du Centre-Est (48,5 %) vit dans des cases et 44,3 % dans les maisons individuelles. Cette tendance est aussi observée en milieu rural où 56,3 % des ménages vivent dans les cases et 38,1 % dans les maisons individuelles; tandis qu'en milieu urbain les maisons individuelles constituent l'abri de 69,2 % des ménages et les cases 17,6. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole (70,3 %) et la lampe torche (20,1 %) pour l'éclairage. En milieu urbain, en plus de l'utilisation de la lampe à pétrole (72,7 %), 18,8 % utilise l'électricité du réseau. Par contre en milieu rural, ce sont 69,7 % et 23,8 % des ménages qui utilisent respectivement la lampe à pétrole et la lampe torche pour l'éclairage. L'électricité du réseau est utilisée surtout dans le Kourittenga (6,5 %) et dans le Boulgou (4,1 %).

Dans l'ensemble, 73,3 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 70,2 % en milieu rural et 85,8 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont en ville (7,8 % contre 0,3 % en milieu rural).

Plus de la grande majorité (79,7 %) des ménages utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance. La plupart des ménages (62,7 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 57,7 % d'entre eux en possèdent. De même, 13,4 % des ménages possèdent un téléphone cellulaire. En revanche, seulement 6 ménages sur 100 possèdent une télévision. S'agissant des moyens de déplacement, 81,9 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 25,9 % un âne et 20,4 % une charrette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Centre-Est.

METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région du Centre-Est sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

2007					2008			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total	
0	27 651	24 573	52 224	0	28 855	26 163	55 018	
1	25 594	22 510	48 104	1	26 248	23 532	49 780	
2	24 632	21 891	46 523	2	24 947	21 996	46 943	
3	23 475	21 172	44 647	3	24 196	21 589	45 785	
4	22 315	20 423	42 738	4	23 137	20 970	44 107	
5	21 185	19 684	40 869	5	22 032	20 281	42 313	
6	20 113	18 967	39 080	6	20 966	19 592	40 558	

2007					2008			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total	
7	19 070	18 262	37 332	7	19 909	18 893	38 802	
8	18 065	17 577	35 642	8	18 866	18 192	37 058	
9	17 104	16 907	34 011	9	17 853	17 494	35 347	
10	16 200	16 273	32 473	10	16 909	16 835	33 744	
11	15 335	15 661	30 996	11	16 014	16 208	32 222	
12	14 508	15 071	29 579	12	15 154	15 600	30 754	
13	13 716	14 502	28 218	13	14 321	15 013	29 334	
14	12 958	13 953	26 911	14	13 513	14 445	27 958	
15	12 684	12 450	25 134	15	13 097	13 318	26 415	
16	11 988	11 683	23 671	16	12 377	12 225	24 602	
17	11 034	11 628	22 662	17	11 494	11 555	23 049	
18	9 967	11 947	21 914	18	10 265	11 616	21 881	
19	9 158	12 044	21 202	19	9 515	11 924	21 439	
20	8 151	11 612	19 763	20	8 573	12 000	20 573	
21	7 371	10 906	18 277	21	7 682	11 409	19 091	
22	6 758	10 119	16 877	22	6 977	10 753	17 730	
23	6 352	9 666	16 018	23	6 540	10 253	16 793	
24	6 031	9 362	15 393	24	6 064	9 638	15 702	
25	6 039	9 284	15 323	25	5 958	9 413	15 371	
26	5 868	9 299	15 167	26	5 875	9 463	15 338	
27	5 742	9 168	14 910	27	5 812	9 378	15 190	
28	5 631	8 939	14 570	28	5 631	9 156	14 787	
29	5 556	8 767	14 323	29	5 629	9 096	14 725	
30	5 257	8 282	13 539	30	5 471	8 841	14 312	
31	5 046	7 725	12 771	31	5 233	8 239	13 472	
32	4 889	7 333	12 222	32	5 031	7 719	12 750	
33	4 680	6 976	11 656	33	4 893	7 474	12 367	
34	4 472	6 583	11 055	34	4 629	6 918	11 547	
35	4 342	6 365	10 707	35	4 384	6 483	10 867	
36	4 286	6 240	10 526	36	4 353	6 391	10 744	
37	4 209	6 160	10 369	37	4 247	6 210	10 457	
38	4 231	6 107	10 338	38	4 240	6 063	10 303	
39	4 144	5 897	10 041	39	4 232	6 035	10 267	
40	3 991	5 498	9 489	40	4 142	5 783	9 925	
41	3 852	5 205	9 057	41	3 937	5 386	9 323	
42	3 710	4 939	8 649	42	3 792	5 137	8 929	
43	3 372	4 309	7 681	43	3 585	4 722	8 307	
44	3 173	4 046	7 219	44	3 322	4 310	7 632	
45	3 099	4 019	7 118	45	3 125	4 041	7 166	
46	2 953	3 863	6 816	46	3 042	4 002	7 044	
47	2 895	3 835	6 730	47	2 962	3 929	6 891	
48	2 942	3 994	6 936	48	2 930	3 915	6 845	
49	2 856	3 946	6 802	49	2 914	4 019	6 933	
50	2 710	3 667	6 377	50	2 829	3 912	6 741	
51	2 664	3 521	6 185	51	2 707	3 672	6 379	
52	2 578	3 319	5 897	52	2 608	3 455	6 063	
53	2 245	2 678	4 923	53	2 414	3 051	5 465	

2007				2008			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
54	2 159	2 434	4 593	54	2 275	2 695	4 970
55	2 201	2 458	4 659	55	2 167	2 412	4 579
56	2 182	2 402	4 584	56	2 201	2 433	4 634
57	2 168	2 367	4 535	57	2 178	2 399	4 577
58	2 284	2 649	4 933	58	2 186	2 450	4 636
59	2 253	2 733	4 986	59	2 214	2 612	4 826
60	2 058	2 536	4 594	60	2 149	2 690	4 839
61	1 893	2 416	4 309	61	1 958	2 526	4 484
62	1 773	2 292	4 065	62	1 828	2 374	4 202
63	1 485	1 893	3 378	63	1 628	2 206	3 834
64	1 428	1 640	3 068	64	1 520	1 895	3 415
65	1 444	1 657	3 101	65	1 412	1 625	3 037
66	1 418	1 627	3 045	66	1 421	1 622	3 043
67	1 346	1 593	2 939	67	1 359	1 601	2 960
68	1 445	1 723	3 168	68	1 370	1 566	2 936
69	1 366	1 746	3 112	69	1 335	1 651	2 986
70	1 218	1 591	2 809	70	1 280	1 672	2 952
71	1 139	1 479	2 618	71	1 165	1 519	2 684
72	1 074	1 397	2 471	72	1 080	1 415	2 495
73	853	1 087	1 940	73	945	1 297	2 242
74	775	885	1 660	74	846	1 058	1 904
75	757	867	1 624	75	737	837	1 574
76	726	852	1 578	76	721	830	1 551
77	705	845	1 550	77	700	812	1 512
78	706	854	1 560	78	676	782	1 458
79	613	787	1 400	79	621	763	1 384
80 et +	3 820	5 458	9 278	80 et +	3 804	5 387	9 191
Total	540 136	609 075	1 149 211	Total	557 207	628 836	1 186 043

2009				2010			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	29 456	26 705	56 161	0	30 046	27 234	57 280
1	27 452	25 113	52 565	1	28 047	25 637	53 684
2	25 603	23 016	48 619	2	26 795	24 577	51 372
3	24 515	21 700	46 215	3	25 168	22 717	47 885
4	23 854	21 388	45 242	4	24 173	21 500	45 673
5	22 850	20 827	43 677	5	23 562	21 244	44 806
6	21 806	20 187	41 993	6	22 616	20 730	43 346
7	20 755	19 516	40 271	7	21 587	20 108	41 695
8	19 698	18 821	38 519	8	20 536	19 441	39 977
9	18 646	18 107	36 753	9	19 470	18 733	38 203
10	17 652	17 420	35 072	10	18 438	18 030	36 468

2009				2010			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
11	16 717	16 769	33 486	11	17 453	17 351	34 804
12	15 827	16 145	31 972	12	16 523	16 703	33 226
13	14 960	15 541	30 501	13	15 626	16 084	31 710
14	14 111	14 955	29 066	14	14 744	15 481	30 225
15	13 664	13 788	27 452	15	14 275	14 274	28 549
16	12 785	13 075	25 860	16	13 342	13 532	26 874
17	11 871	12 092	23 963	17	12 266	12 933	25 199
18	10 699	11 544	22 243	18	11 055	12 083	23 138
19	9 806	11 594	21 400	19	10 227	11 523	21 750
20	8 914	11 881	20 795	20	9 191	11 552	20 743
21	8 088	11 792	19 880	21	8 417	11 675	20 092
22	7 279	11 250	18 529	22	7 673	11 627	19 300
23	6 758	10 897	17 655	23	7 058	11 401	18 459
24	6 250	10 225	16 475	24	6 463	10 868	17 331
25	5 993	9 693	15 686	25	6 183	10 286	16 469
26	5 796	9 597	15 393	26	5 833	9 884	15 717
27	5 821	9 546	15 367	27	5 744	9 683	15 427
28	5 703	9 367	15 070	28	5 714	9 537	15 251
29	5 632	9 318	14 950	29	5 707	9 535	15 242
30	5 546	9 174	14 720	30	5 551	9 399	14 950
31	5 452	8 797	14 249	31	5 529	9 128	14 657
32	5 222	8 233	13 455	32	5 444	8 792	14 236
33	5 039	7 869	12 908	33	5 233	8 395	13 628
34	4 844	7 413	12 257	34	4 991	7 806	12 797
35	4 541	6 814	11 355	35	4 756	7 303	12 059
36	4 397	6 511	10 908	36	4 558	6 845	11 403
37	4 317	6 362	10 679	37	4 363	6 482	10 845
38	4 281	6 114	10 395	38	4 353	6 266	10 619
39	4 243	5 993	10 236	39	4 286	6 044	10 330
40	4 232	5 919	10 151	40	4 243	5 878	10 121
41	4 088	5 666	9 754	41	4 179	5 800	9 979
42	3 878	5 316	9 194	42	4 029	5 593	9 622
43	3 667	4 911	8 578	43	3 752	5 083	8 835
44	3 535	4 725	8 260	44	3 616	4 914	8 530
45	3 275	4 307	7 582	45	3 487	4 722	8 209
46	3 070	4 025	7 095	46	3 219	4 291	7 510
47	3 053	4 072	7 125	47	3 082	4 095	7 177
48	3 000	4 012	7 012	48	3 094	4 159	7 253
49	2 904	3 939	6 843	49	2 975	4 039	7 014
50	2 888	3 985	6 873	50	2 879	3 906	6 785
51	2 829	3 919	6 748	51	2 889	3 992	6 881
52	2 652	3 604	6 256	52	2 772	3 847	6 619
53	2 444	3 176	5 620	53	2 486	3 314	5 800
54	2 450	3 073	5 523	54	2 480	3 199	5 679
55	2 287	2 672	4 959	55	2 464	3 048	5 512
56	2 168	2 387	4 555	56	2 290	2 648	4 938
57	2 199	2 431	4 630	57	2 166	2 385	4 551

2009				2010			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
58	2 198	2 484	4 682	58	2 220	2 518	4 738
59	2 119	2 414	4 533	59	2 132	2 451	4 583
60	2 113	2 569	4 682	60	2 022	2 375	4 397
61	2 046	2 681	4 727	61	2 011	2 560	4 571
62	1 893	2 484	4 377	62	1 980	2 637	4 617
63	1 680	2 287	3 967	63	1 741	2 393	4 134
64	1 671	2 212	3 883	64	1 723	2 291	4 014
65	1 505	1 881	3 386	65	1 655	2 198	3 853
66	1 389	1 590	2 979	66	1 484	1 846	3 330
67	1 363	1 596	2 959	67	1 333	1 565	2 898
68	1 384	1 575	2 959	68	1 389	1 570	2 959
69	1 265	1 498	2 763	69	1 281	1 510	2 791
70	1 251	1 579	2 830	70	1 185	1 432	2 617
71	1 227	1 598	2 825	71	1 198	1 506	2 704
72	1 106	1 455	2 561	72	1 166	1 533	2 699
73	951	1 314	2 265	73	975	1 352	2 327
74	942	1 269	2 211	74	946	1 281	2 227
75	808	1 007	1 815	75	901	1 207	2 108
76	701	801	1 502	76	773	971	1 744
77	695	791	1 486	77	676	763	1 439
78	671	751	1 422	78	667	732	1 399
79	594	696	1 290	79	591	670	1 261
80 et +	3 800	5 302	9 102	80 et +	3 772	5 167	8 939
Total	574 834	649 122	1 223 956	Total	592 919	669 864	1 262 783

2011				2012			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	30 571	27 698	58 269	0	31 165	28 221	59 386
1	28 646	26 170	54 816	1	29 181	26 640	55 821
2	27 384	25 090	52 474	2	27 983	25 623	53 606
3	26 350	24 265	50 615	3	26 934	24 770	51 704
4	24 824	22 514	47 338	4	25 995	24 050	50 045
5	23 881	21 356	45 237	5	24 530	22 365	46 895
6	23 323	21 144	44 467	6	23 640	21 255	44 895
7	22 391	20 649	43 040	7	23 092	21 060	44 152
8	21 361	20 031	41 392	8	22 158	20 568	42 726
9	20 301	19 351	39 652	9	21 118	19 936	41 054
10	19 255	18 654	37 909	10	20 078	19 267	39 345
11	18 232	17 959	36 191	11	19 041	18 579	37 620
12	17 252	17 283	34 535	12	18 023	17 887	35 910
13	16 316	16 640	32 956	13	17 037	17 216	34 253
14	15 403	16 022	31 425	14	16 085	16 575	32 660
15	14 921	14 774	29 695	15	15 593	15 289	30 882
16	13 945	14 005	27 950	16	14 581	14 491	29 072
17	12 807	13 385	26 192	17	13 390	13 851	27 241

2011				2012			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
18	11 427	12 925	24 352	18	11 937	13 376	25 313
19	10 573	12 062	22 635	19	10 935	12 904	23 839
20	9 593	11 482	21 075	20	9 923	12 020	21 943
21	8 685	11 352	20 037	21	9 073	11 283	20 356
22	7 993	11 511	19 504	22	8 253	11 192	19 445
23	7 450	11 783	19 233	23	7 766	11 665	19 431
24	6 758	11 371	18 129	24	7 142	11 752	18 894
25	6 401	10 933	17 334	25	6 700	11 439	18 139
26	6 023	10 490	16 513	26	6 241	11 151	17 392
27	5 784	9 974	15 758	27	5 978	10 587	16 565
28	5 641	9 675	15 316	28	5 682	9 967	15 649
29	5 721	9 709	15 430	29	5 648	9 851	15 499
30	5 628	9 618	15 246	30	5 643	9 793	15 436
31	5 536	9 353	14 889	31	5 616	9 572	15 188
32	5 524	9 123	14 647	32	5 532	9 348	14 880
33	5 460	8 964	14 424	33	5 542	9 302	14 844
34	5 188	8 328	13 516	34	5 416	8 894	14 310
35	4 904	7 691	12 595	35	5 101	8 206	13 307
36	4 778	7 338	12 116	36	4 929	7 727	12 656
37	4 526	6 816	11 342	37	4 748	7 307	12 055
38	4 402	6 384	10 786	38	4 570	6 714	11 284
39	4 361	6 195	10 556	39	4 412	6 312	10 724
40	4 289	5 929	10 218	40	4 366	6 077	10 443
41	4 192	5 760	9 952	41	4 239	5 810	10 049
42	4 120	5 725	9 845	42	4 134	5 685	9 819
43	3 901	5 348	9 249	43	3 990	5 474	9 464
44	3 702	5 086	8 788	44	3 851	5 353	9 204
45	3 569	4 911	8 480	45	3 655	5 083	8 738
46	3 430	4 706	8 136	46	3 511	4 893	8 404
47	3 234	4 367	7 601	47	3 448	4 790	8 238
48	3 124	4 183	7 307	48	3 281	4 462	7 743
49	3 070	4 187	7 257	49	3 100	4 211	7 311
50	2 951	4 005	6 956	50	3 046	4 153	7 199
51	2 880	3 912	6 792	51	2 954	4 013	6 967
52	2 832	3 918	6 750	52	2 824	3 840	6 664
53	2 601	3 538	6 139	53	2 658	3 602	6 260
54	2 524	3 338	5 862	54	2 643	3 564	6 207
55	2 495	3 171	5 666	55	2 540	3 309	5 849
56	2 470	3 021	5 491	56	2 500	3 141	5 641
57	2 291	2 648	4 939	57	2 472	3 022	5 494
58	2 187	2 471	4 658	58	2 315	2 746	5 061
59	2 155	2 484	4 639	59	2 123	2 438	4 561
60	2 037	2 413	4 450	60	2 060	2 447	4 507
61	1 925	2 365	4 290	61	1 941	2 406	4 347
62	1 945	2 515	4 460	62	1 862	2 324	4 186
63	1 822	2 542	4 364	63	1 789	2 421	4 210
64	1 787	2 399	4 186	64	1 871	2 549	4 420

2011				2012			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
65	1 707	2 273	3 980	65	1 770	2 381	4 151
66	1 634	2 158	3 792	66	1 684	2 228	3 912
67	1 427	1 822	3 249	67	1 572	2 131	3 703
68	1 358	1 540	2 898	68	1 457	1 799	3 256
69	1 286	1 506	2 792	69	1 257	1 477	2 734
70	1 203	1 448	2 651	70	1 208	1 445	2 653
71	1 134	1 365	2 499	71	1 154	1 385	2 539
72	1 137	1 442	2 579	72	1 076	1 305	2 381
73	1 030	1 426	2 456	73	1 002	1 337	2 339
74	971	1 319	2 290	74	1 027	1 392	2 419
75	902	1 213	2 115	75	927	1 251	2 178
76	863	1 165	2 028	76	861	1 164	2 025
77	750	933	1 683	77	838	1 120	1 958
78	648	706	1 354	78	724	873	1 597
79	588	654	1 242	79	571	631	1 202
80 et +	3 749	5 031	8 780	80 et +	3 728	4 902	8 630
Total	611 439	691 010	1 302 449	Total	630 440	712 639	1 343 079

2013				2014			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	31 754	28 735	60 489	0	32 401	29 301	61 702
1	29 786	27 170	56 956	1	30 387	27 692	58 079
2	28 518	26 094	54 612	2	29 126	26 627	55 753
3	27 531	25 302	52 833	3	28 067	25 774	53 841
4	26 575	24 550	51 125	4	27 170	25 082	52 252
5	25 692	23 893	49 585	5	26 270	24 391	50 661
6	24 284	22 259	46 543	6	25 437	23 781	49 218
7	23 407	21 170	44 577	7	24 047	22 172	46 219
8	22 852	20 977	43 829	8	23 167	21 088	44 255
9	21 908	20 471	42 379	9	22 598	20 880	43 478
10	20 887	19 850	40 737	10	21 671	20 384	42 055
11	19 856	19 189	39 045	11	20 660	19 771	40 431
12	18 825	18 504	37 329	12	19 633	19 114	38 747
13	17 801	17 818	35 619	13	18 595	18 434	37 029
14	16 798	17 149	33 947	14	17 555	17 750	35 305
15	16 289	15 815	32 104	15	17 019	16 362	33 381
16	15 243	14 991	30 234	16	15 929	15 504	31 433
17	14 006	14 331	28 337	17	14 648	14 827	29 475
18	12 487	13 843	26 330	18	13 069	14 326	27 395
19	11 430	13 355	24 785	19	11 965	13 824	25 789
20	10 268	12 860	23 128	20	10 742	13 310	24 052
21	9 391	11 813	21 204	21	9 724	12 640	22 364
22	8 629	11 124	19 753	22	8 938	11 649	20 587
23	8 024	11 342	19 366	23	8 398	11 275	19 673
24	7 452	11 634	19 086	24	7 705	11 314	19 019

2013				2014			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
25	7 089	11 824	18 913	25	7 405	11 708	19 113
26	6 539	11 668	18 207	26	6 928	12 062	18 990
27	6 199	11 255	17 454	27	6 502	11 779	18 281
28	5 877	10 581	16 458	28	6 100	11 251	17 351
29	5 692	10 150	15 842	29	5 893	10 778	16 671
30	5 572	9 937	15 509	30	5 618	10 240	15 858
31	5 633	9 747	15 380	31	5 564	9 892	15 456
32	5 615	9 567	15 182	32	5 634	9 745	15 379
33	5 552	9 532	15 084	33	5 638	9 757	15 395
34	5 499	9 229	14 728	34	5 512	9 458	14 970
35	5 329	8 764	14 093	35	5 414	9 096	14 510
36	5 130	8 245	13 375	36	5 364	8 808	14 172
37	4 900	7 695	12 595	37	5 104	8 213	13 317
38	4 797	7 199	11 996	38	4 954	7 582	12 536
39	4 583	6 640	11 223	39	4 814	7 120	11 934
40	4 418	6 193	10 611	40	4 592	6 515	11 107
41	4 316	5 956	10 272	41	4 370	6 070	10 440
42	4 181	5 736	9 917	42	4 260	5 881	10 141
43	4 005	5 435	9 440	43	4 053	5 485	9 538
44	3 940	5 478	9 418	44	3 956	5 440	9 396
45	3 804	5 350	9 154	45	3 894	5 477	9 371
46	3 597	5 065	8 662	46	3 745	5 333	9 078
47	3 530	4 980	8 510	47	3 619	5 156	8 775
48	3 500	4 895	8 395	48	3 584	5 090	8 674
49	3 258	4 493	7 751	49	3 478	4 930	8 408
50	3 077	4 177	7 254	50	3 236	4 459	7 695
51	3 051	4 161	7 212	51	3 083	4 186	7 269
52	2 898	3 940	6 838	52	2 995	4 087	7 082
53	2 651	3 530	6 181	53	2 722	3 623	6 345
54	2 701	3 629	6 330	54	2 695	3 556	6 251
55	2 661	3 534	6 195	55	2 721	3 598	6 319
56	2 546	3 279	5 825	56	2 670	3 503	6 173
57	2 502	3 141	5 643	57	2 549	3 280	5 829
58	2 500	3 135	5 635	58	2 530	3 258	5 788
59	2 251	2 712	4 963	59	2 432	3 097	5 529
60	2 030	2 400	4 430	60	2 154	2 674	4 828
61	1 963	2 440	4 403	61	1 935	2 394	4 329
62	1 879	2 367	4 246	62	1 901	2 401	4 302
63	1 712	2 236	3 948	63	1 730	2 281	4 011
64	1 836	2 425	4 261	64	1 758	2 240	3 998
65	1 854	2 531	4 385	65	1 819	2 405	4 224
66	1 747	2 335	4 082	66	1 832	2 484	4 316
67	1 619	2 197	3 816	67	1 681	2 303	3 984
68	1 607	2 104	3 711	68	1 654	2 166	3 820
69	1 352	1 732	3 084	69	1 494	2 026	3 520
70	1 181	1 416	2 597	70	1 274	1 668	2 942
71	1 159	1 381	2 540	71	1 133	1 354	2 487

2013				2014			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
72	1 098	1 329	2 427	72	1 103	1 325	2 428
73	949	1 210	2 159	73	971	1 236	2 207
74	997	1 302	2 299	74	943	1 178	2 121
75	983	1 322	2 305	75	952	1 232	2 184
76	886	1 203	2 089	76	941	1 273	2 214
77	832	1 113	1 945	77	859	1 152	2 011
78	810	1 047	1 857	78	801	1 034	1 835
79	643	789	1 432	79	719	946	1 665
80 et +	3 696	4 774	8 470	80 et +	3 741	4 819	8 560
Total	649 919	734 744	1 384 663	Total	669 944	757 376	1 427 320

2015				2016			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	32 994	29 817	62 811	0	33 649	30 385	64 034
1	31 046	28 263	59 309	1	31 652	28 784	60 436
2	29 728	27 151	56 879	2	30 388	27 723	58 111
3	28 674	26 309	54 983	3	29 277	26 833	56 110
4	27 706	25 555	53 261	4	28 312	26 089	54 401
5	26 865	24 922	51 787	5	27 400	25 395	52 795
6	26 011	24 277	50 288	6	26 602	24 807	51 409
7	25 192	23 688	48 880	7	25 762	24 182	49 944
8	23 804	22 088	45 892	8	24 940	23 600	48 540
9	22 912	20 991	43 903	9	23 545	21 989	45 534
10	22 357	20 792	43 149	10	22 671	20 905	43 576
11	21 439	20 303	41 742	11	22 120	20 712	42 832
12	20 431	19 695	40 126	12	21 203	20 226	41 429
13	19 396	19 042	38 438	13	20 187	19 622	39 809
14	18 342	18 364	36 706	14	19 135	18 972	38 107
15	17 791	16 936	34 727	15	18 595	17 522	36 117
16	16 648	16 038	32 686	16	17 410	16 597	34 007
17	15 314	15 336	30 650	17	16 012	15 865	31 877
18	13 675	14 824	28 499	18	14 304	15 335	29 639
19	12 531	14 308	26 839	19	13 121	14 807	27 928
20	11 253	13 779	25 032	20	11 793	14 263	26 056
21	10 182	13 085	23 267	21	10 675	13 547	24 222
22	9 263	12 466	21 729	22	9 707	12 904	22 611
23	8 705	11 809	20 514	23	9 028	12 639	21 667
24	8 073	11 250	19 323	24	8 375	11 784	20 159
25	7 663	11 388	19 051	25	8 036	11 326	19 362
26	7 243	11 946	19 189	26	7 501	11 622	19 123
27	6 896	12 180	19 076	27	7 216	12 064	19 280
28	6 405	11 777	18 182	28	6 800	12 180	18 980
29	6 122	11 462	17 584	29	6 433	12 000	18 433
30	5 821	10 875	16 696	30	6 050	11 566	17 616
31	5 613	10 196	15 809	31	5 820	10 830	16 650

2015				2016			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
32	5 566	9 891	15 457	32	5 617	10 197	15 814
33	5 659	9 939	15 598	33	5 591	10 090	15 681
34	5 600	9 684	15 284	34	5 623	9 866	15 489
35	5 429	9 324	14 753	35	5 519	9 548	15 067
36	5 451	9 143	14 594	36	5 468	9 373	14 841
37	5 339	8 775	14 114	37	5 429	9 109	14 538
38	5 163	8 094	13 257	38	5 404	8 649	14 053
39	4 974	7 500	12 474	39	5 187	8 009	13 196
40	4 826	6 988	11 814	40	4 989	7 362	12 351
41	4 545	6 388	10 933	41	4 780	6 852	11 632
42	4 314	5 995	10 309	42	4 490	6 310	10 800
43	4 131	5 624	9 755	43	4 186	5 734	9 920
44	4 005	5 491	9 496	44	4 084	5 633	9 717
45	3 911	5 440	9 351	45	3 961	5 492	9 453
46	3 836	5 459	9 295	46	3 853	5 423	9 276
47	3 770	5 430	9 200	47	3 862	5 559	9 421
48	3 675	5 271	8 946	48	3 831	5 552	9 383
49	3 563	5 126	8 689	49	3 655	5 309	8 964
50	3 457	4 893	8 350	50	3 542	5 087	8 629
51	3 244	4 470	7 714	51	3 467	4 906	8 373
52	3 027	4 111	7 138	52	3 188	4 391	7 579
53	2 815	3 758	6 573	53	2 845	3 780	6 625
54	2 769	3 651	6 420	54	2 865	3 789	6 654
55	2 715	3 526	6 241	55	2 792	3 623	6 415
56	2 730	3 567	6 297	56	2 725	3 495	6 220
57	2 675	3 506	6 181	57	2 736	3 569	6 305
58	2 580	3 402	5 982	58	2 709	3 638	6 347
59	2 460	3 217	5 677	59	2 510	3 361	5 871
60	2 328	3 055	5 383	60	2 355	3 172	5 527
61	2 056	2 670	4 726	61	2 224	3 052	5 276
62	1 874	2 355	4 229	62	1 994	2 631	4 625
63	1 752	2 314	4 066	63	1 726	2 269	3 995
64	1 778	2 289	4 067	64	1 801	2 322	4 123
65	1 741	2 222	3 963	65	1 764	2 274	4 038
66	1 796	2 358	4 154	66	1 719	2 178	3 897
67	1 764	2 451	4 215	67	1 728	2 324	4 052
68	1 719	2 273	3 992	68	1 804	2 420	4 224
69	1 535	2 082	3 617	69	1 596	2 186	3 782
70	1 408	1 951	3 359	70	1 446	2 001	3 447
71	1 226	1 601	2 827	71	1 356	1 875	3 231
72	1 078	1 300	2 378	72	1 170	1 544	2 714
73	975	1 233	2 208	73	953	1 209	2 162
74	968	1 209	2 177	74	973	1 206	2 179
75	900	1 114	2 014	75	927	1 149	2 076
76	909	1 181	2 090	76	859	1 068	1 927
77	914	1 221	2 135	77	880	1 128	2 008
78	829	1 072	1 901	78	884	1 138	2 022

2015				2016			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
79	708	927	1 635	79	734	964	1 698
80 et +	3 854	5 014	8 868	80 et +	3 942	5 165	9 107
Total	690 436	780 467	1 470 903	Total	711 462	804 056	1 515 518

2017				2018			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	34 310	30 957	65 267	0	34 991	31 546	66 537
1	32 322	29 362	61 684	1	32 998	29 942	62 940
2	30 998	28 249	59 247	2	31 672	28 830	60 502
3	29 937	27 408	57 345	3	30 548	27 936	58 484
4	28 915	26 616	55 531	4	29 575	27 192	56 767
5	28 007	25 932	53 939	5	28 611	26 460	55 071
6	27 137	25 281	52 418	6	27 742	25 819	53 561
7	26 352	24 714	51 066	7	26 884	25 189	52 073
8	25 508	24 094	49 602	8	26 095	24 627	50 722
9	24 673	23 497	48 170	9	25 239	23 992	49 231
10	23 302	21 902	45 204	10	24 423	23 407	47 830
11	22 434	20 827	43 261	11	23 063	21 823	44 886
12	21 880	20 636	42 516	12	22 195	20 753	42 948
13	20 954	20 155	41 109	13	21 627	20 565	42 192
14	19 919	19 552	39 471	14	20 680	20 086	40 766
15	19 407	18 104	37 511	15	20 209	18 659	38 868
16	18 204	17 171	35 375	16	19 005	17 740	36 745
17	16 752	16 421	33 173	17	17 523	16 992	34 515
18	14 964	15 868	30 832	18	15 664	16 428	32 092
19	13 733	15 321	29 054	19	14 377	15 857	30 234
20	12 358	14 764	27 122	20	12 944	15 279	28 223
21	11 197	14 026	25 223	21	11 743	14 522	26 265
22	10 187	13 363	23 550	22	10 695	13 837	24 532
23	9 470	13 085	22 555	23	9 947	13 553	23 500
24	8 693	12 615	21 308	24	9 127	13 063	22 190
25	8 344	11 868	20 212	25	8 668	12 708	21 376
26	7 874	11 563	19 437	26	8 182	12 120	20 302
27	7 479	11 741	19 220	27	7 859	11 685	19 544
28	7 121	12 068	19 189	28	7 387	11 748	19 135
29	6 837	12 414	19 251	29	7 166	12 302	19 468
30	6 364	12 111	18 475	30	6 770	12 531	19 301
31	6 055	11 522	17 577	31	6 374	12 067	18 441
32	5 829	10 834	16 663	32	6 068	11 528	17 596
33	5 646	10 405	16 051	33	5 863	11 058	16 921
34	5 557	10 019	15 576	34	5 615	10 334	15 949
35	5 544	9 731	15 275	35	5 481	9 884	15 365
36	5 562	9 601	15 163	36	5 590	9 787	15 377
37	5 448	9 341	14 789	37	5 544	9 571	15 115
38	5 498	8 981	14 479	38	5 519	9 212	14 731

2017				2018			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
39	5 433	8 560	13 993	39	5 529	8 889	14 418
40	5 206	7 862	13 068	40	5 456	8 404	13 860
41	4 943	7 220	12 163	41	5 161	7 712	12 873
42	4 724	6 770	11 494	42	4 888	7 134	12 022
43	4 359	6 037	10 396	43	4 589	6 479	11 068
44	4 140	5 744	9 884	44	4 313	6 049	10 362
45	4 041	5 635	9 676	45	4 098	5 747	9 845
46	3 904	5 477	9 381	46	3 985	5 621	9 606
47	3 881	5 523	9 404	47	3 935	5 580	9 515
48	3 927	5 685	9 612	48	3 947	5 649	9 596
49	3 812	5 594	9 406	49	3 908	5 729	9 637
50	3 635	5 270	8 905	50	3 794	5 555	9 349
51	3 554	5 101	8 655	51	3 649	5 286	8 935
52	3 409	4 822	8 231	52	3 495	5 014	8 509
53	2 999	4 040	7 039	53	3 209	4 437	7 646
54	2 897	3 812	6 709	54	3 056	4 076	7 132
55	2 890	3 760	6 650	55	2 923	3 784	6 707
56	2 804	3 593	6 397	56	2 904	3 731	6 635
57	2 731	3 497	6 228	57	2 813	3 598	6 411
58	2 772	3 704	6 476	58	2 767	3 630	6 397
59	2 638	3 596	6 234	59	2 699	3 661	6 360
60	2 404	3 315	5 719	60	2 528	3 548	6 076
61	2 249	3 167	5 416	61	2 297	3 311	5 608
62	2 158	3 009	5 167	62	2 182	3 120	5 302
63	1 840	2 540	4 380	63	1 993	2 906	4 899
64	1 776	2 278	4 054	64	1 895	2 554	4 449
65	1 788	2 308	4 096	65	1 762	2 264	4 026
66	1 744	2 233	3 977	66	1 768	2 268	4 036
67	1 654	2 147	3 801	67	1 681	2 206	3 887
68	1 766	2 291	4 057	68	1 691	2 116	3 807
69	1 677	2 330	4 007	69	1 640	2 201	3 841
70	1 505	2 103	3 608	70	1 582	2 243	3 825
71	1 391	1 918	3 309	71	1 449	2 017	3 466
72	1 296	1 808	3 104	72	1 328	1 845	3 173
73	1 038	1 445	2 483	73	1 152	1 691	2 843
74	950	1 182	2 132	74	1 040	1 421	2 461
75	931	1 146	2 077	75	909	1 124	2 033
76	889	1 107	1 996	76	893	1 104	1 997
77	831	1 019	1 850	77	864	1 064	1 928
78	848	1 047	1 895	78	801	946	1 747
79	785	1 025	1 810	79	749	938	1 687
80 et +	4 045	5 334	9 379	80 et +	4 183	5 541	9 724
Total	733 035	828 173	1 561 208	Total	755 168	852 825	1 607 993

2019				2020			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
0	35 672	32 130	67 802	0	36 363	32 719	69 082
1	33 690	30 537	64 227	1	34 378	31 129	65 507
2	32 348	29 412	61 760	2	33 040	30 009	63 049
3	31 221	28 518	59 739	3	31 895	29 101	60 996
4	30 184	27 720	57 904	4	30 854	28 302	59 156
5	29 269	27 035	56 304	5	29 876	27 564	57 440
6	28 341	26 345	54 686	6	28 996	26 920	55 916
7	27 486	25 725	53 211	7	28 083	26 251	54 334
8	26 625	25 102	51 727	8	27 225	25 638	52 863
9	25 823	24 523	50 346	9	26 350	24 998	51 348
10	24 984	23 900	48 884	10	25 565	24 431	49 996
11	24 174	23 324	47 498	11	24 732	23 815	48 547
12	22 819	21 747	44 566	12	23 921	23 244	47 165
13	21 940	20 683	42 623	13	22 560	21 676	44 236
14	21 347	20 496	41 843	14	21 659	20 614	42 273
15	20 986	19 168	40 154	15	21 669	19 560	41 229
16	19 796	18 281	38 077	16	20 563	18 777	39 340
17	18 300	17 555	35 855	17	19 068	18 092	37 160
18	16 392	17 000	33 392	18	17 126	17 566	34 692
19	15 057	16 419	31 476	19	15 764	16 993	32 757
20	13 558	15 815	29 373	20	14 207	16 377	30 584
21	12 308	15 030	27 338	21	12 901	15 559	28 460
22	11 225	14 327	25 552	22	11 774	14 830	26 604
23	10 452	14 035	24 487	23	10 979	14 534	25 513
24	9 596	13 531	23 127	24	10 092	14 015	24 107
25	9 110	13 161	22 271	25	9 586	13 635	23 221
26	8 506	12 980	21 486	26	8 948	13 444	22 392
27	8 172	12 251	20 423	27	8 502	13 123	21 625
28	7 768	11 695	19 463	28	8 082	12 264	20 346
29	7 438	11 978	19 416	29	7 827	11 927	19 754
30	7 100	12 419	19 519	30	7 373	12 093	19 466
31	6 786	12 487	19 273	31	7 122	12 377	19 499
32	6 393	12 075	18 468	32	6 812	12 496	19 308
33	6 107	11 767	17 874	33	6 438	12 326	18 764
34	5 834	10 984	16 818	34	6 081	11 691	17 772
35	5 540	10 197	15 737	35	5 760	10 841	16 601
36	5 527	9 943	15 470	36	5 589	10 260	15 849
37	5 574	9 758	15 332	37	5 513	9 914	15 427
38	5 618	9 440	15 058	38	5 650	9 626	15 276
39	5 552	9 119	14 671	39	5 655	9 346	15 001
40	5 554	8 728	14 282	40	5 578	8 954	14 532
41	5 411	8 245	13 656	41	5 510	8 563	14 073
42	5 105	7 622	12 727	42	5 356	8 149	13 505
43	4 750	6 827	11 577	43	4 964	7 295	12 259
44	4 544	6 493	11 037	44	4 705	6 843	11 548

2019				2020			
Ages	Hommes	Femmes	Total	Ages	Hommes	Femmes	Total
45	4 272	6 054	10 326	45	4 503	6 500	11 003
46	4 043	5 734	9 777	46	4 216	6 042	10 258
47	4 018	5 728	9 746	47	4 077	5 844	9 921
48	4 003	5 709	9 712	48	4 089	5 862	9 951
49	3 929	5 694	9 623	49	3 986	5 755	9 741
50	3 890	5 689	9 579	50	3 912	5 654	9 566
51	3 810	5 572	9 382	51	3 908	5 707	9 615
52	3 590	5 196	8 786	52	3 750	5 478	9 228
53	3 290	4 613	7 903	53	3 381	4 781	8 162
54	3 272	4 478	7 750	54	3 355	4 655	8 010
55	3 086	4 048	7 134	55	3 306	4 449	7 755
56	2 938	3 754	6 692	56	3 104	4 019	7 123
57	2 914	3 737	6 651	57	2 949	3 760	6 709
58	2 851	3 737	6 588	58	2 956	3 883	6 839
59	2 695	3 588	6 283	59	2 779	3 695	6 474
60	2 587	3 611	6 198	60	2 583	3 539	6 122
61	2 417	3 545	5 962	61	2 473	3 608	6 081
62	2 229	3 263	5 492	62	2 347	3 496	5 843
63	2 014	3 011	5 025	63	2 059	3 150	5 209
64	2 054	2 923	4 977	64	2 075	3 027	5 102
65	1 884	2 543	4 427	65	2 044	2 913	4 957
66	1 743	2 224	3 967	66	1 867	2 503	4 370
67	1 705	2 240	3 945	67	1 681	2 197	3 878
68	1 721	2 180	3 901	68	1 746	2 215	3 961
69	1 570	2 033	3 603	69	1 601	2 100	3 701
70	1 545	2 115	3 660	70	1 479	1 953	3 432
71	1 524	2 153	3 677	71	1 486	2 026	3 512
72	1 384	1 943	3 327	72	1 457	2 075	3 532
73	1 177	1 721	2 898	73	1 229	1 815	3 044
74	1 155	1 664	2 819	74	1 178	1 687	2 865
75	999	1 359	2 358	75	1 111	1 591	2 702
76	871	1 083	1 954	76	962	1 319	2 281
77	867	1 060	1 927	77	845	1 040	1 885
78	836	993	1 829	78	839	988	1 827
79	707	847	1 554	79	743	896	1 639
80 et +	4 268	5 637	9 905	80 et +	4 304	5 636	9 940
Total	777 840	878 006	1 655 846	Total	801 071	903 739	1 704 810

CONCLUSION GENERALE

Les Centre-Est sont une région dont le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agro-pastorales. Sa situation géographique et ses potentialités naturelles font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers. Ainsi, 20 % des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs du Centre-Est, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Représentant 3,8 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 2 enfants sur 5 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, seulement 19 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (73 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 79,5 % dans les activités agro-pastorales, à 9,7 % dans le commerce et à 5,2 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 87 202 ménages dont 9 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,1 personnes. Plus de la moitié (62 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 8 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que 2 ménages sur 3 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que près du tiers des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ un ménage sur 10.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 3 ménages sur 10 en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

- BURKINA FASO/** Code des personnes des personnes et de la famille, 1989, 215 p.
- BURKINA FASO/ INSD,** *enquête démographique de santé (EDS-3), 2004, rapport d'analyse Ouagadougou,* 455P.
- BURKINA FASO/ INSD,** *enquête démographique de santé (EDS-2) de 1998, 2000, rapports d'analyse,* Ouagadougou, 327P.
- BURKINA FASO/ INSD,** *enquête démographique de santé de (EDS-1) 1993, rapport d'analyse,* Ouagadougou, 295 P.
- CENTRE-EST /Direction Régionale de l'Economie et de la Planification,** 2009, profil de la région du Centre-Est
- CENTRE-EST /Direction Régionale de l'Economie et de la Planification,** 2009, tableau de bord socio-économique de la région du Centre-Est
- Caselli G., Vallin J., Wunsch G.,** 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration,* Paris (France), INED, 225p.
- Gendreau F.,** 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie,* Paris (France), CEPED, 463p.
- Gubry F.,** 1984, *Analyse de la nuptialité,* Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.
- INSD,** 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985,* 318p.
- INSD,** 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I,* Ouagadougou (Burkina), 180p.
- INSD,** 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II,* Ouagadougou (Burkina), 180p.
- INSD,** 2007, La région du Centre-Est en chiffres, www.insd.bf
- INSD,** 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006,* 54 p.
- Kobiané J.F.,** 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire,* Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.
- Kobiané J.F.,** 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali,* Ouagadougou (Burkina), Les Études et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.
- Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R,** 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso,* Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.
- Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J.,** 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en*

Afrique subsaharienne, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement des Cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

LOYE et al., (2009), *Monographie de la région des Cascades*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou (Burkina Faso), 138p.

MEBA, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007*, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au-delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Communes	Masculin	Feminin	Ensemble
CENTRE-EST	529333	602683	1132016
BOULGOU	250908	292662	543570
Bagré	14011	15153	29164
Bane	11210	12496	23706
Béquédo	8705	10448	19153
Bissiga	10067	10930	20997
Bittou	34642	37411	72053
Boussouma	11714	15040	26754
Garango	32817	40862	73679
Komtoéga	9578	11096	20674
Niaogo	8764	10211	18975
Tenkodogo	58003	66982	124985
Zabre	37652	45115	82767
Zoaga	5107	5705	10812
Zonsé	8638	11213	19851
KOURITENGA	153149	176630	329779
Andemtenga	22582	26625	49207
Baskouré	5281	6442	11723
Dialgaye	16723	20170	36893
Gounghin	15919	19338	35257
Cando	12927	15355	28282
Koupéla	27663	30748	58411
Pouytenga	36034	39216	75250
Tensobentenga	9181	10846	20027
Yargo	6839	7890	14729
KOULPÉLOGO	125276	133391	258667
Comin-yanga	20139	20693	40832
Dourtenga	4497	5020	9517
Lalgaye	7284	7817	15101
Ouargaye	15834	16824	32658
Sanga	22039	24180	46219
Soudougui	23017	24196	47213
Yargatenga	19699	21288	40987
Yondé	12767	13373	26140

Tableau A2 : Répartition de la population par années d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	38275	19145	19130	6688	3357	3331	31587	15788	15799
1	32041	16326	15715	5218	2713	2505	26823	13613	13210
2	47721	23938	23783	6901	3491	3410	40820	20447	20373
3	45654	23064	22590	6536	3258	3278	39118	19806	19312
4	42510	21297	21213	6062	3092	2970	36448	18205	18243
5	40201	20342	19859	5640	2874	2766	34561	17468	17093
6	42012	21226	20786	6046	3055	2991	35966	18171	17795
7	43157	22160	20997	6335	3131	3204	36822	19029	17793
8	35763	18433	17330	5453	2720	2733	30310	15713	14597
9	36420	18661	17759	5423	2690	2733	30997	15971	15026
10	36042	18938	17104	5719	2826	2893	30323	16112	14211
11	26103	13708	12395	4444	2235	2209	21659	11473	10186
12	32383	16888	15495	5426	2700	2726	26957	14188	12769
13	25811	13610	12201	4798	2392	2406	21013	11218	9795
14	24156	12319	11837	4615	2329	2286	19541	9990	9551
15	27501	14882	12619	5125	2680	2445	22376	12202	10174
16	21690	11115	10575	4561	2302	2259	17129	8813	8316
17	23749	11040	12709	5024	2353	2671	18725	8687	10038
18	21548	9570	11978	4835	2334	2501	16713	7236	9477
19	18778	7694	11084	4166	1841	2325	14612	5853	8759
20	26184	10153	16031	5178	2358	2820	21006	7795	13211
21	14400	6190	8210	3314	1492	1822	11086	4698	6388
22	17292	6490	10802	3707	1551	2156	13585	4939	8646
23	13274	5752	7522	2904	1322	1582	10370	4430	5940
24	12291	4995	7296	2783	1213	1570	9508	3782	5726
25	21715	7909	13806	4128	1793	2335	17587	6116	11471
26	13726	5574	8152	3037	1437	1600	10689	4137	6552
27	15783	6118	9665	3079	1414	1665	12704	4704	8000
28	13038	4868	8170	2732	1216	1516	10306	3652	6654
29	9885	4067	5818	2043	948	1095	7842	3119	4723
30	21416	7991	13425	4090	1926	2164	17326	6065	11261
31	10104	4184	5920	2141	1076	1065	7963	3108	4855
32	12308	4915	7393	2573	1253	1320	9735	3662	6073
33	9018	3652	5366	1813	902	911	7205	2750	4455
34	8106	3659	4447	1698	829	869	6408	2830	3578
35	16638	6198	10440	3144	1532	1612	13494	4666	8828
36	10084	4180	5904	1942	924	1018	8142	3256	4886
37	9215	3792	5423	1681	809	872	7534	2983	4551
38	9120	3703	5417	1726	847	879	7394	2856	4538
39	6947	3083	3864	1364	688	676	5583	2395	3188
40	17480	6661	10819	2785	1321	1464	14695	5340	9355
41	6261	2983	3278	1263	643	620	4998	2340	2658
42	7650	3465	4185	1457	717	740	6193	2748	3445
43	6576	2889	3687	1234	593	641	5342	2296	3046
44	5161	2493	2668	1050	524	526	4111	1969	2142
45	10544	4184	6360	1819	859	960	8725	3325	5400
46	7048	3071	3977	1237	578	659	5811	2493	3318
47	5867	2629	3238	1000	467	533	4867	2162	2705
48	5415	2308	3107	927	396	531	4488	1912	2576
49	4722	2167	2555	794	351	443	3928	1816	2112
50	12869	4845	8024	1857	783	1074	11012	4062	6950

Tableau A2 (suite et fin)

Age	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
51	3952	1863	2089	774	360	414	3178	1503	1675
52	4941	2362	2579	838	400	438	4103	1962	2141
53	4089	1996	2093	705	337	368	3384	1659	1725
54	3750	1873	1877	708	316	392	3042	1557	1485
55	5555	2338	3217	934	403	531	4621	1935	2686
56	5553	2548	3005	947	400	547	4606	2148	2458
57	4294	2197	2097	718	347	371	3576	1850	1726
58	4014	2002	2012	700	347	353	3314	1655	1659
59	3233	1740	1493	587	292	295	2646	1448	1198
60	9559	3526	6033	1507	542	965	8052	2984	5068
61	3166	1507	1659	575	242	333	2591	1265	1326
62	2871	1422	1449	479	197	282	2392	1225	1167
63	2379	1101	1278	447	179	268	1932	922	1010
64	2383	1266	1117	430	207	223	1953	1059	894
65	4095	1505	2590	704	220	484	3391	1285	2106
66	4169	2074	2095	713	294	419	3456	1780	1676
67	2544	1261	1283	429	184	245	2115	1077	1038
68	2266	1025	1241	393	155	238	1873	870	1003
69	1561	807	754	297	160	137	1264	647	617
70	6819	2547	4272	1055	334	721	5764	2213	3551
71	1842	937	905	323	141	182	1519	796	723
72	1604	734	870	340	117	223	1264	617	647
73	1138	614	524	223	104	119	915	510	405
74	1182	593	589	234	99	135	948	494	454
75	2398	903	1495	448	140	308	1950	763	1187
76	2415	1181	1234	376	148	228	2039	1033	1006
77	970	477	493	195	90	105	775	387	388
78	1220	541	679	187	75	112	1033	466	567
79	799	410	389	139	49	90	660	361	299
80	3004	1110	1894	539	158	381	2465	952	1513
81	674	344	330	142	56	86	532	288	244
82	677	295	382	122	39	83	555	256	299
83	300	139	161	54	23	31	246	116	130
84	341	169	172	71	31	40	270	138	132
85	828	323	505	138	42	96	690	281	409
86	690	337	353	113	40	73	577	297	280
87	317	137	180	72	30	42	245	107	138
88	231	80	151	48	19	29	183	61	122
89	187	82	105	41	14	27	146	68	78
90	852	314	538	142	37	105	710	277	433
91	77	33	44	12	5	7	65	28	37
92	107	46	61	21	6	15	86	40	46
93	63	25	38	12	3	9	51	22	29
94	41	19	22	8	3	5	33	16	17
95	170	60	110	35	8	27	135	52	83
96	86	32	54	12	2	10	74	30	44
97	50	25	25	12	4	8	38	21	17
98 +	1531	531	1000	262	58	204	1269	473	796
TOTAL	1132016	529333	602683	198496	94911	103585	933520	434422	499098

Tableau A3 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	206201	103770	102431	31405	15911	15494	174796	87859	86937
5-9	197553	100822	96731	28897	14470	14427	168656	86352	82304
10-14	144495	75463	69032	25002	12482	12520	119493	62981	56512
15-19	113266	54301	58965	23711	11510	12201	89555	42791	46764
20-24	83441	33580	49861	17886	7936	9950	65555	25644	39911
25-29	74147	28536	45611	15019	6808	8211	59128	21728	37400
30-34	60952	24401	36551	12315	5986	6329	48637	18415	30222
35-39	52004	20956	31048	9857	4800	5057	42147	16156	25991
40-44	43128	18491	24637	7789	3798	3991	35339	14693	20646
45-49	33596	14359	19237	5777	2651	3126	27819	11708	16111
50-54	29601	12939	16662	4882	2196	2686	24719	10743	13976
55-59	22649	10825	11824	3886	1789	2097	18763	9036	9727
60-64	20358	8822	11536	3438	1367	2071	16920	7455	9465
65-69	14635	6672	7963	2536	1013	1523	12099	5659	6440
70-74	12585	5425	7160	2175	795	1380	10410	4630	5780
75-79	7802	3512	4290	1345	502	843	6457	3010	3447
80-84	4996	2057	2939	928	307	621	4068	1750	2318
85 +	5230	2044	3186	928	271	657	4302	1773	2529
N.D.	5377	2358	3019	720	319	401	4657	2039	2618
Total	1132016	529333	602683	198496	94911	103585	933520	434422	499098

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Religion	Provinces de résidence			Ensemble
		Boulgou	Kouritenga	Koulpélogo	
Urbain	Animiste	170	100	163	433
	Musulman	69104	60151	5939	135194
	Catholique	26892	27084	3720	57696
	Protestant	2829	1075	176	4080
	Autre	605	344	83	1032
	Sans religion	24	15	22	61
	Ensemble	99624	88769	10103	198496
Rural	Animiste	33604	3035	19797	56436
	Musulman	342835	145615	184566	673016
	Catholique	54554	88829	38955	182338
	Protestant	10020	2303	3699	16022
	Autre	1784	1033	864	3681
	Sans religion	1149	195	683	2027
	Ensemble	443946	241010	248564	933520
Ensemble	Animiste	33774	3135	19960	56869
	Musulman	411939	205766	190505	808210
	Catholique	81446	115913	42675	240034
	Protestant	12849	3378	3875	20102
	Autre	2389	1377	947	4713
	Sans religion	1173	210	705	2088
	Total	543570	329779	258667	1132016

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

	Langue parlée	Centre-Est	Boulgou	Kourittenga	Koupelogo
Ensemble	Français	4057	2507	1023	527
	Bissa	328678	305607	3240	19831
	Fulfuldé (ou Peulh)	73926	37176	13293	23457
	Goulmancema (ou Gourmantché)	6386	289	210	5887
	Koussassé	12278	12186	1	91
	Mooré	457401	119610	271555	66236
	ND	14125	7014	4190	2921
	Non Concerne	118037	55386	34042	28609
	autres nationalités	117128	3795	2225	111108
	Total	1013979	488184	295737	230058
Urbain	Français	2563	1694	716	153
	Bissa	40491	40157	306	28
	Fulfuldé (ou Peulh)	8504	5422	2819	263
	Goulmancema (ou Gourmantché)	382	175	177	30
	Koussassé	25	23	0	2
	Mooré	121262	39510	73487	8265
	ND	2855	1605	1000	250
	Non Concerne	18807	9181	8663	963
	autres nationalités	3607	1857	1601	149
	Total	179689	90443	80106	9140
Rural	Français	1494	813	307	374
	Bissa	288187	265450	2934	19803
	Fulfuldé (ou Peulh)	65422	31754	10474	23194
	Goulmancema (ou Gourmantché)	6004	114	33	5857
	Koussassé	12253	12163	1	89
	Mooré	336139	80100	198068	57971
	ND	11270	5409	3190	2671
	Non Concerne	99230	46205	25379	27646
	autres nationalités	113521	1938	624	110959
	Total	834290	397741	215631	220918

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Nationalités	Centre-Est	Boulgou	Kourittenga	Koulpelogo
Urbain	Burkina	196965	98918	88039	10008
	Bénin	57	25	30	2
	Ghana	172	105	65	2
	Mali	109	45	63	1
	Niger	179	65	114	0
	Nigeria	194	28	166	0
	Togo	453	221	178	54
	Autres nationalités	367	217	114	36
	Total	198496	99624	88769	10103
Rural	Burkina	931760	443277	240677	247806
	Bénin	144	61	30	53
	Ghana	202	120	6	76
	Mali	36	8	4	24
	Niger	29	23	1	5
	Nigeria	2	2	0	0
	Togo	441	45	3	393
	Autres nationalités	906	410	289	207
	Total	933520	443946	241010	248564
Ensemble	Burkina	1128725	542195	328716	257814
	Bénin	201	86	60	55
	Ghana	374	225	71	78
	Mali	145	53	67	25
	Niger	208	88	115	5
	Nigeria	196	30	166	0
	Togo	894	266	181	447
	Autres nationalités	1273	627	403	243
	Total	1132016	543570	329779	258667

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence

Lieu de naissance	Milieu de résidence	Province résidence			Total
		Boulgou	Kouritenga	Koulpélogo	
Côte d'Ivoire	Urbain	5016	4297	224	9537
	Rural	14298	11874	3241	29413
	Total	19314	16171	3465	38950
Mali	Urbain	72	74	4	150
	Rural	31	9	24	64
	Total	103	83	28	214
Niger	Urbain	102	154	18	274
	Rural	37	29	102	168
	Total	139	183	120	442
Ghana	Urbain	1169	563	17	1749
	Rural	3405	388	1347	5140
	Total	4574	951	1364	6889
Pays CEDEAO	Urbain	401	457	63	921
	Rural	267	104	2376	2747
	Total	668	561	2439	3668
Autres pays africains	Urbain	53	29	2	84
	Rural	65	9	6	80
	Total	118	38	8	164
Pays autres continents	Urbain	16	3	0	19
	Rural	22	2	0	24
	Total	38	5	0	43
Boucle du Mouhoun	Urbain	384	282	38	704
	Rural	309	208	111	628
	Total	693	490	149	1 332
Cascades	Urbain	153	56	8	217
	Rural	116	370	114	600
	Total	269	426	122	817
Centre	Urbain	2 190	2 033	117	4 340
	Rural	1 733	804	473	3 010
	Total	3 923	2 837	590	7 350
Centre-Est	Urbain	85 150	70 473	9 232	164 855
	Rural	408 649	219 402	230 632	858 683
	Total	493 799	289 875	239 864	1 023 538
Centre-Nord	Urbain	719	2 288	34	3 041
	Rural	5 576	1 782	2 915	10 273
	Total	6 295	4 070	2 949	13 314

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence (suite)

Lieu de naissance	Milieu de résidence	Province résidence			Total
		Boulgou	Kouritenga	Koulpélogo	
Centre-Ouest	Urbain	483	345	29	857
	Rural	452	134	160	746
	Total	935	479	189	1 603
Centre-Sud	Urbain	487	272	8	767
	Rural	2 686	106	145	2 937
	Total	3 173	378	153	3 704
Est	Urbain	663	1 071	87	1 821
	Rural	1 719	1 952	4 949	8 620
	Total	2 382	3 023	5 036	10 441
Hauts-Bassins	Urbain	646	430	34	1 110
	Rural	564	244	167	975
	Total	1 210	674	201	2 085
Nord	Urbain	429	343	49	821
	Rural	431	84	189	704
	Total	860	427	238	1 525
Plateau-Central	Urbain	479	4 762	46	5 287
	Rural	2 073	2 691	429	5 193
	Total	2 552	7 453	475	10 480
Sahel	Urbain	225	310	18	553
	Rural	310	104	249	663
	Total	535	414	267	1 216
Sud-Ouest	Urbain	149	95	19	263
	Rural	150	32	74	256
	Total	299	127	93	519

Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupes d'âge	Sexe	Célibataire	marié (e)	Veuf / Veuve	Divorcé(e)/ Séparé	Union libre	ND	Total
12-14	Ensemble	80 566	673	54	45	9	1 003	82 350
	Féminin	41 909	266	23	26	2	591	42 817
	Masculin	38 657	407	31	19	7	412	39 533
15-19	Ensemble	87 667	23 068	170	221	149	1 991	113 266
	Féminin	51 160	1 928	64	34	29	1 086	54 301
	Masculin	36 507	21 140	106	187	120	905	58 965
20-24	Ensemble	28 676	51 874	435	596	425	1 435	83 441
	Féminin	22 038	10 652	40	66	212	572	33 580
	Masculin	6 638	41 222	395	530	213	863	49 861
25-29	Ensemble	9 997	61 081	852	588	543	1 086	74 147
	Féminin	8 127	19 540	67	139	369	294	28 536
	Masculin	1 870	41 541	785	449	174	792	45 611
30-34	Ensemble	3 749	53 973	1 391	546	445	848	60 952
	Féminin	3 030	20 514	111	186	364	196	24 401
	Masculin	719	33 459	1 280	360	81	652	36 551
35-39	Ensemble	1 726	46 591	2 126	502	307	752	52 004
	Féminin	1 360	18 825	158	190	260	163	20 956
	Masculin	366	27 766	1 968	312	47	589	31 048
40-44	Ensemble	1 081	37 657	3 203	435	208	544	43 128
	Féminin	851	16 918	224	174	177	147	18 491
	Masculin	230	20 739	2 979	261	31	397	24 637
45-49	Ensemble	619	28 362	3 657	348	148	462	33 596
	Féminin	483	13 287	205	150	126	108	14 359
	Masculin	136	15 075	3 452	198	22	354	19 237
50-54	Ensemble	561	23 293	4 907	310	130	400	29 601
	Féminin	457	11 866	264	136	114	102	12 939
	Masculin	104	11 427	4 643	174	16	298	16 662
55-59	Ensemble	371	17 032	4 625	207	96	318	22 649
	Féminin	296	9 973	292	82	89	93	10 825
	Masculin	75	7 059	4 333	125	7	225	11 824
60-64	Ensemble	371	13 243	6 089	215	70	370	20 358
	Féminin	301	7 824	434	106	65	92	8 822
	Masculin	70	5 419	5 655	109	5	278	11 536
65-69	Ensemble	221	9 104	4 835	122	58	295	14 635
	Féminin	161	5 937	410	39	54	71	6 672
	Masculin	60	3 167	4 425	83	4	224	7 963
70-74	Ensemble	191	6 589	5 307	104	41	353	12 585
	Féminin	143	4 666	466	49	32	69	5 425
	Masculin	48	1 923	4 841	55	9	284	7 160
75-79	Ensemble	79	3 826	3 600	54	13	230	7 802
	Féminin	53	2 955	411	27	12	54	3 512
	Masculin	26	871	3 189	27	1	176	4 290
80-84	Ensemble	88	2 049	2 627	28	15	189	4 996
	Féminin	56	1 651	271	16	11	52	2 057
	Masculin	32	398	2 356	12	4	137	2 939
85-89	Ensemble	84	1 900	2 966	30	20	230	5 230
	Féminin	48	1 544	356	18	16	62	2 044
	Masculin	36	356	2 610	12	4	168	3 186

Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'occupation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	44 890	35 739	80	235 897	248	484	280 787	284	565
Chômeur	332	182	514	580	564	1 144	912	746	1 658
En quête du 1er emploi	1 433	795	2 228	2 509	1 278	3 787	3 942	2 073	6 015
Retraité	361	74	435	299	159	458	660	233	893
Occupé au	1 056	20 626	21	3 914	59 987	63	4 970	80 613	85
Elève ou	20 583	18 290	38	55 706	42 443	98	76 289	60 733	137
Rentier	92	92	184	142	104	246	234	196	430
Autres	9 934	11 892	21	45 477	56 089	101	55 411	67 981	123
Total	78 681	87 690	166	344 524	409	754	423 205	497	920

Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5-9	1 841	2 048	3 889	31 143	30 353	61 496	32 984	32 401	65 385
10-14	3 259	4 019	7 278	33 815	33 893	67 708	37 074	37 912	74 986
15-19	6 283	8 162	14 445	34 080	40 868	74 948	40 363	49 030	89 393
20-24	6 202	8 767	14 969	23 904	38 679	62 583	30 106	47 446	77 552
25-29	6 445	7 904	14 349	21 153	36 733	57 886	27 598	44 637	72 235
30-34	5 825	6 161	11 986	18 096	29 694	47 790	23 921	35 855	59 776
35-39	4 683	4 912	9 595	15 863	25 543	41 406	20 546	30 455	51 001
40-44	3 702	3 849	7 551	14 423	20 036	34 459	18 125	23 885	42 010
45-49	2 575	2 972	5 547	11 493	15 440	26 933	14 068	18 412	32 480
50-54	2 098	2 443	4 541	10 445	12 733	23 178	12 543	15 176	27 719
55-59	1 607	1 832	3 439	8 671	8 391	17 062	10 278	10 223	20 501
60-64	1 179	1 611	2 790	6 899	7 267	14 166	8 078	8 878	16 956
65-69	817	1 095	1 912	5 053	4 459	9 512	5 870	5 554	11 424
70-74	583	740	1 323	3 715	3 221	6 936	4 298	3 961	8 259
75 et plus	612	827	1 439	4 147	3 438	7 585	4 759	4 265	9 024
ND	54	150	204	252	676	928	306	826	1 132
Total	47 765	57 492	105	243 152	311	554	290 917	368	659

Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	49	51	100
Intellectuels, scientifiques	847	152	999
Professions intermédiaires	3 163	1 051	4 214
Cadres subalternes de l'administration	783	395	1 178
Personnel de services et vendeur	15 949	22 947	38 896
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	247 017	252 411	499 428
Artisanats, ouvriers	9 214	5 720	14 934
Conducteurs d'installations et de machines	86	9	95
Ouvriers et employés non qualifiés	1 054	523	1 577
Autres matières et professions	1 510	387	1 897
Sans profession, profession non précisée	1 399	1 647	3 046
Total	281 071	285 293	566 364

Tableau A12 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Employeur	707	273	980	916	400	1 316	1 623	673	2 296
Indépendant	24 873	14 965	39 838	114 183	436 73	157 856	139 056	58 638	197 694
Salarié employé	5 036	1 744	6 780	3 180	727	3 907	8 216	2 471	10 687
Apprenti	2 380	589	2 969	927	630	1 557	3 307	1 219	4 526
Aide familial	10 302	16 349	26 651	109 119	196 305	305 424	119 421	212 654	332 075
Autres	622	924	1 546	3 799	3 066	6 865	4 421	3 990	8 411
ND	1 020	993	2 013	4 007	4 655	8 662	5 027	5 648	10 675
Ensemble	44 940	35 837	80 777	236 131	249 456	485 587	281 071	285 293	566 364

Mas. : Masculin ; Fém. : Féminin ; Ens. : Ensemble

Tableau A13 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Handicap	Sexe	Province résidence			Total
		Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	
Handicap membre supérieur	Masculin	288	184	151	623
	Féminin	286	179	131	596
	Total	574	363	282	1 219
Handicap membre inférieur	Masculin	951	836	475	2 262
	Féminin	936	811	446	2 193
	Total	1 887	1 647	921	4 455
Déficience mentale	Masculin	563	422	185	1 170
	Féminin	455	439	181	1 075
	Total	1 018	861	366	2 245
Aveugle	Masculin	1 369	308	446	2 123
	Féminin	1 048	380	316	1 744
	Total	2 417	688	762	3 867
Sourd/muet	Masculin	552	355	314	1 221
	Féminin	545	262	193	1 000
	Total	1 097	617	507	2 221
Autres	Masculin	772	456	355	1 583
	Féminin	766	541	333	1 640
	Total	1 538	997	688	3 223
Total	Masculin	4 495	2 561	1 926	8 982
	Féminin	4 036	2 612	1 600	8 248
	Total	8 531	5 173	3 526	17 230

Tableau A14 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

Province	Commune	Possession d'un acte de naissance					
		Oui			Non		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boulgou	Bagré	9 584	7 966	17 550	4 091	6 625	10 716
	Bane	5 821	4 328	10 149	5 116	7 803	12 919
	Béguédo	7 084	7 625	14 709	1 413	2 382	3 795
	Bissiga	5 606	4 121	9 727	4 243	6 473	10 716
	Bittou	11 141	7 880	19 021	12 832	18 338	31 170
	Bittou urbain	7 637	6 881	14 518	2 030	3 025	5 055
	Boussouma	9 425	10 144	19 569	1 981	4 283	6 264
	Garango	14 813	16 512	31 325	2 008	4 360	6 368
	Garango urbain	14 113	16 254	30 367	1 316	2 591	3 907
	Komtoéga	7 410	7 379	14 789	1 963	3 353	5 316
	Niaogo	7 055	7 185	14 240	1 525	2 625	4 150
	Tenkodogo	23 895	22 097	45 992	11 604	20 019	31 623
	Tenkodogo	18 811	18 600	37 411	2 226	3 682	5 908
	Zabré	21 055	18 076	39 131	15 537	25 203	40 740
	Zoaga	2 559	2 045	4 604	2 422	3 473	5 895
Zonsé	5 144	4 749	9 893	3 194	5 937	9 131	
Total		171 153	161 842	332 995	73 501	120 172	193 673
Kourittenga	Andemtenga	13 835	10 862	24 697	8 153	14 732	22 885
	Baskouré	4 525	4 668	9 193	674	1 627	2 301
	Dialgayé	10 434	9 356	19 790	5 866	10 066	15 932
	Gounghin	11 879	10 964	22 843	3 732	7 822	11 554
	Kando	7 337	5 921	13 258	5 236	8 919	14 155
	Koupéla	11 520	10 627	22 147	2 377	5 164	7 541
	Koupéla urbain	13 098	13 718	26 816	302	660	962
	Pouytenga	5 434	5 107	10 541	1 166	2 556	3 722
	Pouytenga	25 809	25 397	51 206	2 622	4 845	7 467
	Tensobentenga	6 167	5 293	11 460	2 838	5 231	8 069
	Yargo	5 393	4 845	10 238	1 320	2 748	4 068
Total		115 431	106 758	222 189	34 286	64 370	98 656
Koulpélogo	Comin-yanga	8 754	5 576	14 330	10 667	14 183	24 850
	Dourtenga	3 373	2 435	5 808	984	2 341	3 325
	Lalgayé	4 926	3 786	8 712	2 239	3 838	6 077
	Ouargayé	5 711	3 408	9 119	4 998	8 118	13 116
	Ouargayé urbain	3 945	3 378	7 323	885	1 517	2 402
	Sanga	12 401	7 748	20 149	9 171	15 648	24 819
	Soudougou	8 866	4 716	13 582	13 313	18 330	31 643
	Yargatenga	11 085	7 779	18 864	7 977	12 615	20 592
	Yondé	6 844	4 548	11 392	5 624	8 430	14 054
Total		65 905	43 374	109 279	55 858	85 020	140 878

Tableau A15 : Répartition de la population par province du Boulgou par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	97029	48923	48106	15307	7780	7527	81722	41143	40579
5-9	95059	48518	46541	14524	7354	7170	80535	41164	39371
10-14	70869	36983	33886	12911	6493	6418	57958	30490	27468
15-19	55370	26719	28651	11790	5836	5954	43580	20883	22697
20-24	39339	15551	23788	8801	3836	4965	30538	11715	18823
25-29	34543	12706	21837	7094	3192	3902	27449	9514	17935
30-34	28516	10767	17749	5803	2700	3103	22713	8067	14646
35-39	24832	9351	15481	4813	2157	2656	20019	7194	12825
40-44	20849	8626	12223	3941	1866	2075	16908	6760	10148
45-49	16355	6636	9719	3039	1348	1691	13316	5288	8028
50-54	14261	6064	8197	2537	1078	1459	11724	4986	6738
55-59	11396	5227	6169	2188	922	1266	9208	4305	4903
60-64	10162	4255	5907	1934	731	1203	8228	3524	4704
65-69	7643	3293	4350	1552	579	973	6091	2714	3377
70-74	5897	2493	3404	1192	424	768	4705	2069	2636
75-79	4086	1758	2328	803	293	510	3283	1465	1818
80-84	2462	1029	1433	513	166	347	1949	863	1086
85 +	2393	933	1460	457	143	314	1936	790	1146
N.D.	2509	1076	1433	425	179	246	2084	897	1187
Total	543570	250908	292662	99624	47077	52547	443946	203831	240115

Tableau A16 : Répartition de la population par province du Kourittenga par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	58709	29415	29294	14500	7324	7176	44209	22091	22118
5-9	55100	27849	27251	12872	6371	6501	42228	21478	20750
10-14	42696	21607	21089	10728	5248	5480	31968	16359	15609
15-19	34519	15852	18667	10735	5013	5722	23784	10839	12945
20-24	24350	9885	14465	8284	3734	4550	16066	6151	9915
25-29	21723	8817	12906	7185	3311	3874	14538	5506	9032
30-34	17590	7443	10147	5884	2985	2899	11706	4458	7248
35-39	14999	6359	8640	4500	2382	2118	10499	3977	6522
40-44	12438	5229	7209	3484	1748	1736	8954	3481	5473
45-49	9766	4133	5633	2410	1145	1265	7356	2988	4368
50-54	8768	3716	5052	2073	1002	1071	6695	2714	3981
55-59	6740	3255	3485	1495	755	740	5245	2500	2745
60-64	6129	2574	3555	1349	572	777	4780	2002	2778
65-69	4258	2009	2249	864	372	492	3394	1637	1757
70-74	4270	1810	2460	857	331	526	3413	1479	1934
75-79	2511	1152	1359	487	188	299	2024	964	1060
80-84	1703	672	1031	380	126	254	1323	546	777
85 +	1957	705	1252	433	118	315	1524	587	937
N.D.	1553	667	886	249	118	131	1304	549	755
Total	329779	153149	176630	88769	42843	45926	241010	110306	130704

Tableau A17 : Répartition de la population par province du Koulpélogo par groupes d'âge quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4	50463	25432	25031	1598	807	791	48865	24625	24240
5-9	47394	24455	22939	1501	745	756	45893	23710	22183
10-14	30930	16873	14057	1363	741	622	29567	16132	13435
15-19	23377	11730	11647	1186	661	525	22191	11069	11122
20-24	19752	8144	11608	801	366	435	18951	7778	11173
25-29	17881	7013	10868	740	305	435	17141	6708	10433
30-34	14846	6191	8655	628	301	327	14218	5890	8328
35-39	12173	5246	6927	544	261	283	11629	4985	6644
40-44	9841	4636	5205	364	184	180	9477	4452	5025
45-49	7475	3590	3885	328	158	170	7147	3432	3715
50-54	6572	3159	3413	272	116	156	6300	3043	3257
55-59	4513	2343	2170	203	112	91	4310	2231	2079
60-64	4067	1993	2074	155	64	91	3912	1929	1983
65-69	2734	1370	1364	120	62	58	2614	1308	1306
70-74	2418	1122	1296	126	40	86	2292	1082	1210
75-79	1205	602	603	55	21	34	1150	581	569
80-84	831	356	475	35	15	20	796	341	455
85 +	880	406	474	38	10	28	842	396	446
N.D.	1315	615	700	46	22	24	1269	593	676
Total	258667	125276	133391	10103	4991	5112	248564	120285	128279